

CHA

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE D'ALSACE

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS
HISTORIQUES D'ALSACE

ANZEIGER FÜR ELSÄSSISCHE ALTERTUMSKUNDE

ORGAN DES
VERBANDES DER ELSÄSSISCHEN ALTERTUMS- UND GESCHICHTSVEREINE

STRASBOURG — PALAIS DES ROHAN — QUATRE NUMÉROS PAR AN 6 Frs.

N° 45—48.

Mai 1921.

N° 1 à 4 de la XII^e année.

UN CHAR DE CULTE, A QUATRE ROUES ET TRONE, DÉCOUVERT DANS UN TUMULUS GAULOIS A OHNENHEIM (ALSACE).

Les tumuli d'Ohnenheim.

Le tumulus qui nous occupe est connu depuis plus de soixante ans ; mais ce n'est que depuis très peu de temps qu'il nous a livré son secret.

En 1857, l'architecte alsacien M. RINGEISEN signalait au comité de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace (*Bulletin*, vol. II, 1858, p. 58) la présence d'un grand nombre de tumuli dans la forêt de *Sélestat* et dans ses environs, sur les pâturages de *Heidolsheim* et de *Mussig* ; « un peu plus loin, sur le pâturage d'*Ohnenheim*, d'autres tumuli sont couverts de broussailles et mesurent chacun une centaine de mètres de circonférence à la base, sur une hauteur de trois mètres environ au sommet. »

A la même séance, le sous-préfet de Sélestat, M. VALLOIS, présentait un plan plus ou moins exact — il l'avoue lui-même — de ces tumuli. Il en compte quatre-vingt-dix. Ce plan, publié par la Société dans le tome II de son *Bulletin* (1858), fut reproduit également, en 1861, par MAX DE RING dans ses *Tombes celtiques*, vol. II. Nous l'avons utilisé de notre côté pour notre carte fig. 196, donnant un aperçu de la région dont nous nous occuperons dans ce mémoire.

M. Vallois indique dans la banlieue d'Ohnenheim quatre tumuli de grandes dimensions (les n^{os} 8, 9 et 10 du plan fig. 196 ; le quatrième, sans numéro, est situé au nord de son tumulus n^o 8). Ils se trouvent entre le *Scheidgraben* et le *Blindbach*, à 2 kilomètres et demi au nord-ouest du village d'Ohnenheim, sur un pâturage qui s'appelle *Ohnemer Schlei*, ce qui signifie Ried ou marais d'Ohnenheim¹.

La partie nord du même pâturage appartient à la commune d'*Heidolsheim*, et porte un nombre encore plus considérable de grands

1. Ce Schlei, Schlee, Schluth est de la même racine que *Sle* dans Sélestat, en 728 Selatstat, 775 Sladistatt, 1095 Slezstadt, plus tard Schlestadt, Schlettstadt, ville dans le marais, Riedstadt.



et petits tumuli, les uns non fouillés, les autres fouillés entièrement ou partiellement. Au nord, cette vaste nécropole, interrompue par la grande route Sélestat-Heidolsheim, se continue vers le village de Mussig. En total ces tumuli forment une ligne large de 500 mètres et longue de huit kilomètres et demi. Il n'y a pas en Alsace de plaine plus richement dotée de tumuli et aucune plus belle et plus instructive sous ce rapport pour les archéologues et, surtout, pour les préhistoriens.

Au sud, le pâturage d'Ohnenheim est limité par le *Viehweg* (N) qui relie Bergheim avec Ohnenheim et Marckolsheim et dont le

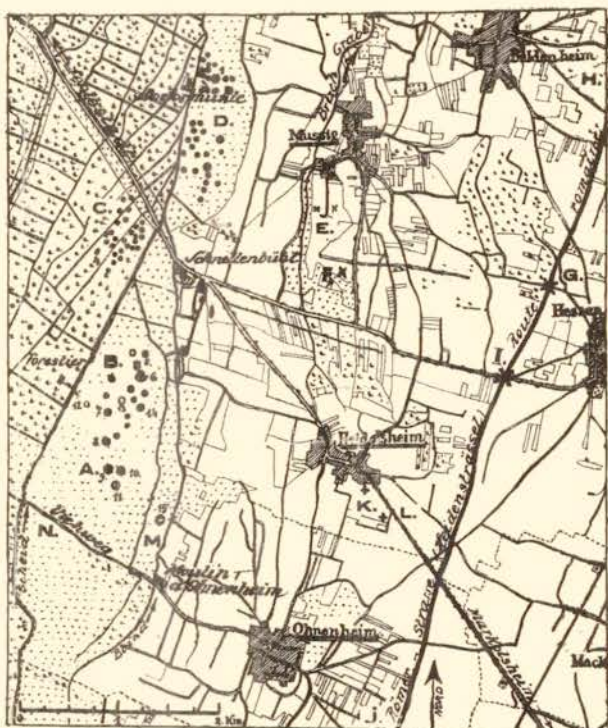


Fig. 196. Les tumuli d'Ohnenheim (A), Heidolsheim (B) et Mussig (C, D), la station romaine de Mussig-Vicenz (E, F) et la grande route romaine dite Heidenstrassel (H—J)

nom (chemin du bétail), assez répandu en Alsace, indique généralement une haute antiquité.

Quant aux tumuli d'Ohnenheim, ajoutons tout de suite que nous avons pu constater, sur le même pâturage, la présence de *trois autres tumuli restés inconnus* à Vallois et à de Ring et non portés par conséquent sur leur carte, peut-être par le fait qu'ils avaient été déjà aplanis avant 1857 :

Le premier se trouvait non loin de la petite passerelle qui relie le chemin des tumuli à la maison forestière (c'est le n° 12 de notre plan fig. 196). Il est entièrement nivelé et n'a même plus conservé la forme circulaire de sa base.

Le deuxième (notre n° 11) se trouve, à côté d'un petit arbre, au sud-est de notre tumulus à char. Il a fort bien conservé la forme ronde de sa base qui mesure 36 mètres de diamètre. La hauteur actuelle est à peine de 50 centimètres, le quart ou le cinquième de son élévation primitive. Une tranchée que nous avons fait creuser dans cette base de tumulus, en octobre 1920, a donné au centre quelques petits tessons préhistoriques, mais ni ossements, ni traces d'objets de bronze ou de fer. Les tessons sont de couleur noire, peu cuits et ont dû appartenir tous à un même pot. Ils paraissent être du même âge que ceux du tumulus à char dont nous parlerons tout à l'heure.

Le troisième tumulus non relevé par Vallois se trouvait au sud-est de ce pâturage au-delà du Blindbach au lieu dit *Zwischengräben* (M n° 15 de notre plan). Au commencement de l'année 1919, des soldats français, cantonnés à Ohnenheim, ont remanié ce tumulus pour s'en servir de cible et pare-balles. Ils en ont enlevé à peu près les trois quarts, y compris le centre du tumulus et en ont probablement touché et détruit la sépulture principale. Pourtant, nos recherches dans les déblais n'ont donné ni tessons ni traces de bronze ou de fer ou d'ossements humains.

En somme, ce que nous savons de ces tumuli d'Ohnenheim se réduit à très peu de chose. Des fouilles futures dans les tertres encore plus ou moins intacts nous renseigneront peut-être mieux. Pour le moment, c'est surtout le tertre A n° 9, le tumulus à char, que nous étudierons ici.

Le tumulus à char.

Ce tumulus porte sur notre plan fig. 196, ainsi que sur celui de M. Vallois, le numéro 9. Il a un diamètre de 33 à 34 mètres sur 2 m. 60 ou 2 m. 70 de hauteur. Il était probablement à l'origine un peu plus haut et moins large, les pluies ayant enlevé peu à peu de la terre du sommet pour la déposer vers sa base et sur le cercle en gravier que nous décrirons tout à l'heure.

La matière du tertre est une terre fort noire, tourbeuse et d'aspect très gras. C'est celle qui recouvre ici un peu partout, sur 20 à 30 centimètres d'épaisseur, le soussol des pâturages, fait d'un gravier fin et de couleur jaunâtre, arrosé par les eaux souterraines.

La terre noire de notre tumulus est prise sans doute dans le voisinage immédiat. Aussi observe-t-on encore aujourd'hui dans cette plaine des parties d'un niveau plus bas et plus humide qui paraissent indiquer les endroits d'où l'on a retiré la terre pour les divers tumuli de cette plaine. Les propriétaires de ces pâturages étant gênés par ces trous et par les tumuli, essaient de remplir les trous avec la terre des tumuli, de sorte que les nécessités de la vie moderne font reprendre peu à peu à l'endroit l'aspect qu'il avait avant l'érection des tombes.

Notre tumulus était entouré d'un cercle en gravier rapporté exprès (voir fig. 197). C'est le propriétaire de la moitié sud du tertre, M. Kieny, qui attira notre attention sur ce fait intéressant, que confirmèrent de suite nos fouilles et nos sondages. Ce cercle de gravier recouvre la terre noire environnante du niveau primitif sur

une largeur d'environ 1 mètre et une profondeur d'environ 15 à 20 centimètres. Il est couvert en partie par la terre de la périphérie du tumulus.

Il se peut qu'on ait voulu préciser par ce cercle la périphérie du tertre et aider ainsi ses constructeurs. Mais il faut plutôt comparer ce cercle de gravier aux *cercles rituels* en blocs de pierre et aux tranchées circulaires qui entourent assez souvent les tumuli, surtout ceux à riche inventaire de l'époque du bronze et du fer. Déchelette (III, p. 1030) pense qu'ils étaient destinés à délimiter la demeure «funéraire pour la sécurité des vivants, à l'instar des fossés et des cercles magiques que ne pouvaient franchir, selon une croyance répandue dans l'antiquité, les fantômes et les esprits des morts.» Peut-être devaient-ils, un peu dans le même ordre d'idées, protéger aussi la sépulture contre des violateurs et la profanation.

A part ce cercle de gravier, aucun fossé¹, aucun cercle ou bloc en pierre n'ornait l'extérieur du tumulus, ce dernier ne contenant même aucune pierre. Il faut pourtant mentionner, sur le sommet de notre tumulus encore intact à notre arrivée, un petit *enfoncement* d'une trentaine de centimètres de diamètre et d'une quinzaine de profondeur, qui se continuait dans le sol par une terre de couleur moins noire, plus grisâtre. Il nous parut que cet enfoncement était dû, moins à l'effondrement d'une chambre centrale (qui en effet n'a pas existé) qu'à une *poutre pourrie* qui couronnait autrefois le sommet du tumulus et qui remplaçait dans ce cas les *menhirs en pierre* que nous avons constatés sur certains tumuli de l'Alsace appartenant à la même époque². Le manque de pierres dans cette plaine expliquerait fort bien leur remplacement par un *menhir en bois*.

En 1917, des soldats bavarois stationnés à Ohnenheim avaient choisi ce tumulus comme cible et pare-balles pour leurs essais de tir. Ils y avaient pratiqué pour cela, du côté sud-ouest, *deux tranchées*. L'une, large à sa base de 2 m. 50, en haut de 4 mètres, était longue de 33 mètres et allait jusqu'au sol du tumulus (fig. 197 A, B); l'autre, de 7 mètres de largeur, coupait le talus sud en deux morceaux et avait pour but de donner libre accès aux projectiles dirigés sur la cible érigée au milieu de la grande tranchée (fig. 197 C). C'est en creusant la grande tranchée que les Bavarois ont découvert un squelette et une bonne partie des objets de bronze et de fer qui nous occuperont dans ce rapport. Ils ramassèrent tant bien que mal tout ce qui se présentait à leurs yeux. Malheureusement ce n'est que cinq mois après cette découverte, la troupe étant déjà partie, que nous entrâmes, de la part du gouvernement et comme propriété d'état, en possession de ces objets et d'un rapport. Ce dernier indiquait du reste seulement l'endroit de la trouvaille et sa profondeur approximative (2 m. 60 à 2 m. 80).

1. Des tumuli de la plaine d'Ohnenheim-Heidolsheim, deux, le grand n° 5 et le petit n° 6 du plan fig. 196, possèdent des fossés (signalés du reste déjà par Vallois dans une lettre de 1857, inventaire n° 30190 de notre catalogue).

2. R. FORREE, *Menhir-Grabstellen aus Grabhügeln von Ernolsheim etc.* (Anzeiger f. els. Alt. 1913, p. 342—53).

Ce rapport et ces objets aussitôt reçus, nous envoyâmes notre ouvrier sur place pour sonder le terrain et préparer des fouilles complémentaires. Il en rapporta, avec différents débris ramassés par lui dans les parties déjà déblayées, la nouvelle de l'impossibilité — c'était en pleine guerre — d'y pratiquer pour le moment des fouilles plus étendues. D'autres obstacles retardèrent cette entreprise jusqu'au 4 août 1920. A partir de ce jour, nos propres fouilles durèrent, trop souvent interrompues par des pluies, jusqu'au mois d'octobre 1920¹. Elles avaient pour but de rechercher dans les

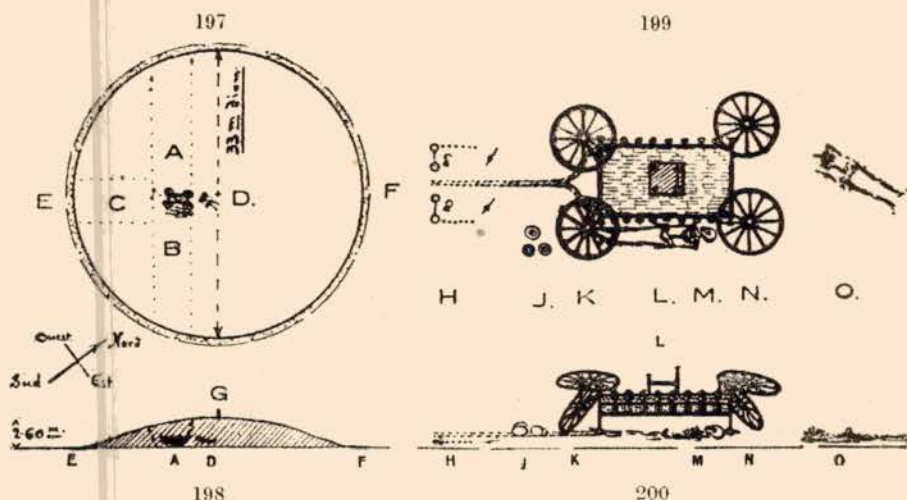


Fig. 197—200. Le tumulus et la sépulture à char d'Ohnenheim, 197 plan, 198 coupe du tumulus, 199 reconstitution de la sépulture à char vue d'en haut, 200 vue de profil.

déblais des objets passés inaperçus par les soldats, d'étudier les conditions de cette sépulture, de fouiller le centre et selon nos moyens les autres parties du tumulus laissées intactes par les Bavarois. Ces trois quarts restants faisaient espérer, vu la richesse du premier quart, une récolte de même importance, mais ils n'ont pas donné le résultat attendu. Il n'y a aujourd'hui plus de doutes que la sépulture principale n'occupait pas le centre mais la moitié sud du tumulus.

Ce décentrement n'est à attribuer dans notre cas ni à l'inattention des fossoyeurs ni à un déplacement du sommet par des tombes ajoutées plus tard, mais plutôt à l'intention de protéger la sépulture principale contre des voleurs en dissimulant sa vraie situation, procédé observé du reste à plusieurs reprises dans les tumuli de l'âge du bronze et du fer et même dans les pyramides d'Égypte.

1. Outre le rapporteur et notre ouvrier, M. Bottemer, assistaient temporairement à nos fouilles et prenaient une part active aux travaux MM. J. Colin (qui a bien voulu lire et relire nos épreuves), Gœhner, Grenier, Jænger, M^{mes} Lœw et Neumann. — Les objets découverts sont catalogués au Musée Rohan sous les n^{os} 28130 à 28199.

Les restes de squelettes et leur orientation.

Les ossements humains ramassés par les soldats se composent, déterminés par notre ami et collègue le docteur Blind, des restes suivants :

n° 28 131 a, *fémur droit*, conservé sur une longueur de 28 centimètres, avec des traces d'oxyde de bronze et de fer;

n° 28 131 b, fragment de *tibia droit*, imprégné sur toute la longueur conservée (22 centimètres) d'oxyde de bronze et aussi un peu de fer;

n° 28 131 c, *fémur gauche*, long encore de 19 centimètres, sans traces d'oxyde;

n° 28 131 d, *humérus droit*, 18 cm. 5 de longueur, avec quelques traces d'oxyde de fer et de bronze;

Plus quelques petits fragments sans importance.

Nos propres fouilles nous livrèrent, du même squelette, le 6 août 1920 : un *métacarpe*, sans aucune trace d'oxyde de bronze ou de fer, trouvé dans les décombres de la tranchée bavaroise; un reste de la *cavité articulaire* du bras gauche, sans oxydation, trouvé avant d'arriver au bout nord-est de notre tranchée; un fragment de *maxillaire* avec trois incisives très usées et fortes traces d'oxyde de bronze. Ce débris a été trouvé dans la terre non remaniée des Bavarois mais trouée par leurs projectiles, dont deux se trouvaient dans le voisinage immédiat de ce reste de mâchoire. Il gisait 20 centimètres au-dessus de la base du tumulus à une distance de 1 m. 50 du côté nord de la grande tranchée bavaroise.

Ces restes humains, si endommagés qu'ils soient, permettent pourtant plusieurs déductions importantes :

Aucun de ces ossements ne porte de traces d'incinération. C'est donc, comme du reste la plupart des sépultures de cette époque en Alsace, une *sépulture à inhumation*.

Les os constituent les restes d'un seul individu et attestent un personnage d'assez grande taille, adulte et même, selon les dents fort usées, déjà assez âgé. Quant au sexe, personne n'a pu nous dire si ces ossements sont masculins ou féminins.

Comme les soldats, en creusant leur tranchée, ont trouvé les jambes et un bras, tandis que nous, en avançant vers le nord, avons découvert à l'extrémité nord-est de la sépulture les os de l'épaule et de la mâchoire, on peut en déduire avec certitude que *le mort était déposé les pieds vers le sud-ouest, la tête au nord-est*.

La distance entre la mâchoire et la ligne nord de la tranchée nous dit que le mort avait été *enterré en position étendue*. Il n'était donc ni accroupi ni assis sur son siège, ce qui n'exclue pourtant pas qu'on ne l'ait transporté de son domicile au tumulus soit assis sur son trône ou bien étendu sur le char entre les pieds du siège, ou entre le siège et l'un des bords du char¹.

1. Comparez, par exemple, la plaque en terre cuite Rayet (Reinach, *Répertoire des reliqs.* II, p. 300), le mort étendu sur un char à deux roues, et le grand vase Dipylon (Forrer, *Reallexicon*, pl. 50), le mort étendu sur son lit sur un char à quatre roues. Quant au transfert des morts en position assise, rappelons qu'encore de nos jours dans certaines parties de la Russie les cadavres de prêtres de haut rang sont transportés au cimetière non dans un cercueil mais assis et exposés au public sur leur portehaise.

Une fois arrivé au tumulus en préparation, on a enlevé le mort du char et on l'a déposé au côté est de celui-ci. Cette position, indiquée dans notre esquisse fig. 199, se déduit de plusieurs faits : D'abord on n'a trouvé de restes du char que du côté ouest de la ligne occupée par le corps du défunt. Son côté est, encore intact lors de notre arrivée sur place, ne contenait aucun reste du char. Aussi, sont-ce surtout les ossements du côté droit du squelette voisins du côté est du char qui ont été imprégnés de vert-de-gris et d'oxyde de fer par les anneaux résonnants en fer et les plaques ajourées en bronze qui garnissaient le char.

Nos fouilles poursuivies vers le centre du tumulus et après avoir traversé une parois stérile, ont exhumé un second squelette (17—19, VIII, 1920). Ce dernier se trouvait à 1 m. 60 de profondeur, 18 mètres de la périphérie, juste au milieu du tumulus (fig. 197). Il n'en reste que quelques fragments d'os des épaules, d'un des bras, du bassin et des jambes. Les épaules étaient placées à l'ouest, les pieds à l'est (fig. 199). Les dimensions de ces ossements font penser à un homme relativement jeune, d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années.

Toute trace de la tête manquait sans que l'on ait pu constater un remaniement de la terre. Faut-il penser à un décapité, comme Bosteaux-Paris en a trouvé à Bouverets (Déch. III, p. 1036)? Serait-ce alors un esclave immolé à l'occasion de la sépulture à char?¹ Insistons sur les deux faits importants : les os de ce squelette quoique fortement mangés par l'humidité se trouvaient tous dans leur position anatomique; ils n'étaient accompagnés d'aucun mobilier funéraire, ni parure, ni tesson, ni même de traces d'oxyde de bronze ou de fer, rencontrés par contre si souvent dans la terre et sur le squelette de la sépulture à char.

Les restes de vases et de mets funéraires.

En ce qui concerne les restes de vases de terre et de bronze nous n'avons trouvé aucun tesson dans les trois quarts du tumulus restés intacts jusqu'à notre arrivée. Tout ce qu'en avaient ramassé les soldats et nous-même en refouillant la terre remuée s'est trouvé exclusivement dans la tranchée sud du tumulus, donc aux pieds du défunt — coutume observée du reste aussi dans les grandes sépultures à char de guerriers, à la Gorge-Meillet, à Somme-Bionne, etc. (fig. 201).

Les tessons ramassés sont en très petit nombre et tous trop petits pour qu'on puisse en reconstituer la forme primitive. On se demandera même si certains de ces tessons formaient vraiment encore des pots entiers le jour de leur déposition ou si on les a ajoutés à la sépulture tout simplement déjà à l'état de tessons — rite funéraire observé ailleurs à plusieurs reprises. — Ces tessons se composent comme suit :

a) Deux tessons de 6 millimètres d'épaisseur (3 et 4 centimètres de diamètre), fig. B, pl. XXXII, portant sur leur surface extérieure

1. Comparez à ce sujet César, VI, 19 et les descriptions d'Hérodote (IV 71) des immolations rituelles chez les rois scythes. Mais lisez aussi S. REINACH, *Le culte de Halos et le Druidisme* (Rev. Arch. 1913 II p. 87 sg.).

des traces de peinture rouge. Leur terre est de couleur grise et a l'aspect bien cuit des poteries du début de l'époque de la Tène.

b) Un autre tesson de 8 millimètres d'épaisseur (sur 2 et demi centimètres de largeur) ayant appartenu à une coupe ou à un pot en terre assez grossière et de couleur noire.

c) Un quatrième se compose d'une terre mêlée d'éclats de quartz de couleur noire, à surface rouge et inégale; la surface intérieure est de couleur brun jaune (épaisseur 5 à 8 millimètres, diamètre 6 centimètres).

d) Trois fragments (7 à 10 millimètres d'épaisseur) ayant appartenu à un pot plus grand et d'une terre noire à l'intérieur, jaune aux deux surfaces.

e) Le seul tesson orné de gravures, fig. A, pl. XXXII, a 6 millimètres d'épaisseur et se compose d'une terre noire à l'intérieur, jaune aux deux faces. Sa surface extérieure, un peu bombée, porte deux rubans en zigzags gravés et remplis de petits traits également gravés. La zone entre ces deux rubans est peinte en rouge « Bordeaux »; l'autre zone est coloriée en noir. C'est le représentant caractéristique des urnes hallstattiennes peintes en rouge et noir et de forme plus large que haute — type d'urnes qui se trouve chez nous jusqu'aux débuts de la Tène. Sur sa face intérieure, ce tesson porte des traces d'oxyde de bronze comme si ce vase en avait renfermé un autre, plus petit, en bronze, coupe à boire ou cuiller.

Peut-être faut-il classer aussi dans la catégorie de la vaisselle funéraire les quelques *feuilles de revêtement en bronze*, fig. D, pl. XXXII. Elles ont un demi-millimètre d'épaisseur et sont battues en forme ronde, de 7 centimètres de diamètre au bord, puis ornées de lames appliquées en bronze et formant un zigzag. Elles ont recouvert peut-être un *vase en bois* car un fort clou de bronze traversant les deux lames doit y avoir été enfoncé dans du bois. Mais ne faut-il pas attribuer ces restes plutôt à la garniture des moyeux dont nous parlerons plus tard? Rappelons pourtant que la trouvaille de *Birmenstorf* en Suisse, un peu analogue mais encore plus incomplète que la nôtre, a livré également un vase, ou plutôt une coupe fabriquée en bronze forgé (fig. 211¹⁴)¹.

Plusieurs *ossements d'animaux* ont été trouvés par nous en refouillant les remblais de la sépulture à char: La moitié gauche de la mâchoire supérieure d'un *chevreuil*, des os de *volaille* et de *lapins*.

1. La trouvaille de *Birmenstorf*, en Suisse (Argovie), date de 1860, mais n'avait pas été reconnue jusqu'à ce jour comme sépulture à char et comme trouvaille pré-romaine. Ce n'est que la trouvaille d'Ohnenheim qui nous a permis cette constatation. Elle se compose de deux pieds en bronze, d'un siège analogue à celui d'Ohnenheim, de deux boutons en bronze provenant évidemment du même meuble et d'une douzaine de plaques ajourées, ornées en forme de petites boules creuses, ayant évidemment eu la même destination d'ornements de la caisse du char que les nôtres; puis d'une plaque de garniture de moyeu et d'une feuille de revêtement de rayon; enfin d'une clochette en bronze et de différents anneaux et de boutons ayant fait partie du harnachement. Voir à ce sujet «*Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*» (Zürich 1921, n° 1 p. 11 et suite. R. FORRER, *Ein vorrömisches Wagengrab bei Birmenstorf im Aargau*. De cet article est ici reproduit le cliché fig. 211 donnant les types de cette trouvaille.

On pensera à des restes de *nourriture funéraire*¹, mais certains des derniers ossements sont d'un aspect assez récent, de sorte qu'on les attribuera peut-être plutôt à la nourriture des renards qui se sont logés dans ce tumulus et dont nous avons découvert les terriers.

Les restes de harnachement des chevaux.

Les sépultures à chars de guerre sont accompagnées assez souvent des *restes du harnachement des chevaux*. Notre tumulus en a livré également un bon nombre. — Ces objets se trouvent d'ordinaire du côté du timon du char, donc dans la direction des pieds du défunt, souvent dans un petit trou creusé à part (fig. 201). Il nous semble que nos pièces de harnachement d'Ohnenheim étaient placées de la même façon car toutes les pièces de ce genre proviennent de la tranchée creusée par les soldats, c'est-à-dire de la partie sud de la sépulture.

Quatre anneaux en fer, de 6 centimètres de diamètre et de 6 millimètres d'épaisseur, ont dû former *deux mors à cheval* (fig. A et B, pl. XXX). Il ne restent des traverses malheureusement que quelques petits fragments des bouts qui reliaient les traverses avec les anneaux. C'est le type des mors caractéristiques de l'époque de la Tène².

Leur nombre de deux indique bien que notre char était *fait pour deux chevaux*. Mais nous n'avons trouvé aucun os de cheval. On admettra par conséquent que, comme dans la plupart des ensevelissements à chars, les chevaux — plus rares ou plus appréciés alors que les esclaves — n'ont pas été sacrifiés. On s'est contenté de les indiquer en enterrant avec le char leur harnachement.

Les brides en cuir, dont nous avons reconstruit l'arrangement en fig. c XXX, en nous fondant sur des documents divers de l'antiquité³, ne se sont naturellement pas conservées. Mais on peut leur attribuer sans hésiter les *boutons en bronze* fig. F, pl. XXX, tels qu'on les voit, dans un format relativement plus grand, orner les brides des cavaliers gaulois représentés sur le fourreau bien connu de la Tène I découvert à Hallstatt (Déchelette III, fig. 297). Les boutons d'Ohnenheim ont 1 cm. 8 de diamètre et 6 millimètres de hauteur. Ils sont creux et portent au revers une traverse d'attache. Comme celle-ci ne laisse passer qu'une lanière en cuir très mince, trop faible pour la bride proprement dite, il faut supposer que ces boutons y étaient appliqués par des liens intermédiaires ou qu'ils ornaient les cuirs moins forts montant au front et au cou du cheval.

A Ohnenheim on a recueilli sept exemplaires de ces boutons ; d'autres s'y sont sans doute perdus. Dans la trouvaille de Birmensdorf (voir fig. 211 4, 6), on en a ramassé douze exemplaires, ce qui donnerait à chaque cheval six pièces, trois pour chaque côté, ainsi qu'on les voit sur le fourreau susmentionné, ou bien six, si l'on admet que seulement le côté gauche du cheval de gauche et

1. Les offrandes de ce genre se composaient dans la tombe à char de guerre de Châlons d'os de sanglier, de lièvres, de pigeons, de coq, de canards et de grenouilles.

2. Comparez à ce sujet planche IV de notre ouvrage Zschille et Forrer, *Die Pferdetrense in ihrer Formenentwicklung* (1893) et Déchelette III, fig. 511.

3. Comparez Zschille-Forrer pl. II, V, VI, VII.

le côté droit du cheval de droite étaient ornés de ces boutons-phalères.

L'extrémité de la bride, là où elle s'attachait au mors, est marquée par le bouton en bronze à anneau en fer fig. E, pl. XXX. Ce dernier reliait la bride avec le grand anneau du mors. Le bouton, d'un format un peu plus grand que celui des autres (2 cm. 2), est muni d'une prolongation, se terminant en petit anneau fixe, fondue



Fig. 201. La sépulture à char de guerre de Somme-Bionne.

avec le bouton d'un seul jet. Elle rappelle un peu les fibules à double timbale dont celle au bout de la fibule se replie et annonce par ce fait le début de l'époque de la Tène¹. L'attache de ce bouton à l'extrémité de la bride se pratiquait probablement par une fente produite dans le cuir et traversée par une forte ficelle.

1. Exemples fig. 31 pl. 57 de notre *Reallexicon* et fig. 74 de notre *Vor- und frühgeschichtliche Fundtafel für Elsass-Lothringen*, fig. 266, 5, 6, 11, Déchelette II p. 697.

De ces boutons il faut rapprocher l'*anneau tintinnabulum en bronze* fig. C, pl. XXX, qui porte à sa base un bouton d'attache analogue à ceux de la fig. F. Cet anneau a 6 cm. 3 de diamètre extérieur, 7 millimètres d'épaisseur; son corps est orné de cannelures tout à fait semblables aux bracelets alsaciens bien connus se terminant en deux grosses boules et datant de l'époque de transition de Hallstatt à la Tène¹. Au sommet de la périphérie inférieure, il est muni d'une petite bélière qui a dû servir à y suspendre un autre objet, anneau ou clochette tintinnabulum. Rappelons que la clochette est connue dès la fin de l'ère hallstattienne et que justement la trouvaille à char de Birmenstorf (voir fig. 211¹²) a livré une clochette bien conservée. A Ohnenheim elle n'a pas été retrouvée; peut-être s'est-on servi à sa place d'un simple anneau dans le genre de celui de la fig. D. Avec ses 3 cm. 8 de diamètre il entrait fort bien dans l'anneau fig. C, tel que nous l'indiquons par notre fig. 2, pl. XXX. — Cet objet se plaçait sur la tête du cheval (fig. c pl. XXX) ou sur un joug doublé de cuir².

Quant à l'*anneau en bronze*, fig. D, il a pu servir aussi pour réunir les différents liens en cuir qui, disposés sur les joues du cheval, garantissaient la solidité du mors (voir notre reconstitution fig. c planche XXX).

Restent encore à mentionner les deux objets oblongs en fer, fig. G, pl. XXX et Q, pl. XXXI qui paraissent avoir appartenu aux *ceintures des chevaux*. C'est un anneau en fer dans lequel s'enchâssait d'un côté un crochet en fer, de l'autre côté une forte langue de même métal garnie de cuir.

En somme, tout y est pour reconstruire le harnachement d'Ohnenheim au complet, le joug excepté : Le mors et l'anneau qui reliait ses liens à la joué du cheval; l'anneau qui reliait le mors avec la bride;

1. Comparez par exemple *Anzeiger* 1912 (n° 15) pl. XLI fig. 10.

2. Les *jougs* portés par des chevaux traînant des chars ont dû différer sensiblement selon la destination du char. Pour les chars de course et de guerre, on s'est servi probablement de petits jougs propres à chaque cheval, un peu analogues à ceux des Grecs (pour leurs formes voir l'étude de W. REICHEL, *Homericische Waffen*, (Wien 1901). Pour d'autres chars à deux roues, traînés par des chevaux ou des bœufs, mais surtout pour ceux à quatre roues, on se servait de grands jougs doubles dans le genre de celui de la statuette de Curium (Cesnola, *Cypern* 1879, pl. LXVII), de jougs trouvés à la Tène (Déchelette III fig. 509) et du joug représenté sur la stèle funéraire découverte pendant la guerre à Senon (REIMERS-DREXEL, *Eine Römersiedlung vor Verdun*, 1918, pl. XI, fig. a).

Comme pour les clochettes, on est habitué généralement à placer aussi tous ces anneaux-porte-guides à l'époque romaine. Mais il n'y a plus de doute possible, surtout après la découverte d'Ohnenheim, qu'un certain nombre en est préromain et date du début de la Tène. Rappelons l'objet très analogue trouvé dans un tumulus à Gündlingen dans le pays de Bade (WAGNER, *Fundstätten* I fig. 123). D'autres ont été trouvés dans des stations romaines mais habitées déjà à l'époque préromaine (par exemple Forrer, *Cahiers d'arch.* 1919, fig. 109 a—i). On les désigne avec raison comme porte-guides (Leitseilringe). En effet on en trouve qui sont fort usés là où la laisse traversait l'anneau. Mais il y en a d'autres où la laisse ne pouvait passer, soit qu'il y ait eu à l'intérieur de l'anneau un ornement (cf. Déchelette, III, fig. 510), soit qu'on y ait suspendu un anneau résonnant ou une clochette (comme notre exemplaire d'Ohnenheim). Les uns ont dû être attachés sur des jougs en bois (ainsi ceux, publiés par Déchelette, III, fig. 510 et le joug de Senon susmentionné), les autres sur les lisses en cuir (ainsi notre pièce d'Ohnenheim).

de celle-ci les phalères en forme de boutons; l'anneau-tintinnabulum ornant la tête du cheval ou le joug; du joug une partie de la ceinture qui l'attachait au dos du cheval.

Le châssis du char.

Nous avons constaté que les objets de harnachement ont dû occuper le bout sud du tumulus. Par conséquent, c'est de ce côté, qu'a dû se trouver *le front du char* et également, si on ne l'a pas enlevé avant l'enterrement, *le timon du char*.

A plusieurs reprises on a constaté, dans les sépultures à char de guerres, des fosses creusées non seulement pour le harnachement mais aussi tout spécialement pour le timon (fig. 201). Nos fouilles pratiquées, dans le but de vérifier ce point, dans la base intacte du tumulus d'Ohnenheim n'ont rien donné d'analogue. Nous ne possédons pas non plus la garniture métallique du timon, perforée d'un trou, qui s'est conservée au timon de Dejbjerg (fig. 213) et qui servait à y attacher les chevaux.

Vers son arrière-partie le timon préromain, à en juger par le dessin des chars de Wätsch fig. 208, et par le char de Dejbjerg fig. 213, se bifurquait pour se relier alors avec le char au moyen de tubes en métal¹. Une bifurcation très semblable s'aperçoit aussi, au char de Dejbjerg fig. 213 et sur dessin de char de Lille Berge fig. 204, à la *flèche* qui, imitant le timon, relie les deux roues et l'essieu de derrière avec ceux de l'avant-train². C'est ou à cette bifurcation du *timon* ou à celle de la *flèche* que nous attribuons comme pièces de renforcement les restes de *fortes lames en fer* fig. R, S, T, pl. XXXI (comparez à ce sujet notre essai de restitution fig. Y, pl. XXXI). La lame fig. T, longue de 17 centimètres sur 7 à 8 de largeur, a dû se trouver à la partie la plus large du timon. Elle permet de fixer la largeur approximative du bois à 10 ou 11 centimètres³. De ce bois, de fortes traces imprégnées d'oxyde de fer se sont conservées au-dessous de la plaque de métal. — La pièce fig. S, longue de 12 cm. 5, serait à placer un peu plus en avant. Deux longs clous, l'un enfoncé à côté de l'autre, fixent le fer au bois et nous indiquent pour ce dernier une épaisseur d'environ 8 centimètres. — Un troisième fragment de lame en fer, fig. R, de 9 centimètres de longueur, marque le bout de cette garniture. Il était cloué autrefois sur le bois par un clou à grosse tête ronde qui s'est encore conservée sur la lame.

Cette flèche se termine au char de Dejbjerg par deux tuyaux ronds de métal, et sur le dessin du char de Lille Berge, fig. 204, par deux éperons. Nos *deux tuyaux à éperons*, fig. L—P, pl. XXXII paraissent avoir occupé la même place. Longs de 17 cm. 6 et pesant 1040 gr. la pièce, ces curieux objets, sans pareils jusqu'à ce jour, ont été coulés en bronze d'un seul jet mais, à en juger d'après certaines différences, dans

1. On en rapprochera aussi le timon bifurqué des petits chariots cultuels de Bourg-sur-Sprée, Déchelette, II, fig. 186.

2. A notre avis le char à quatre roues s'est développé par l'attachement de deux chars à deux roues l'un derrière l'autre (comparez à ce sujet le char de Lille Berge fig. 204).

3. Celle du timon de Dejbjerg est à peu près de 13 cm. Pour le char de Dejbjerg comparez Henry PETERSEN, *Vognfundene i Dejbjerg Praestegaardsmoose*, Kjöbenhavn, 1888.

des moules différents. Quoique moulés en creux ils sont fort solides. Ces tuyaux forment d'un côté un tube rond, très solide, de 4 cm. 5 de diamètre, destinés à recevoir une forte tige en bois, le bout de la fourche. Des traces de ce bois se sont conservées à l'intérieur de l'un de ces tubes. En outre, tous les deux présentent près de l'embouchure un trou, rouillé d'oxyde de fer, qui servait à livrer passage à un clou en fer assurant la tige de bois dans sa gaine. Cette tige était retenue du reste, d'une manière encore plus solide, par l'essieu de fer qui l'a dû traverser au milieu du tuyau, là où ses oreilles laissent un trou rond de 2 cm. 3 de diamètre.

L'autre bout de ces tuyaux se termine en un *éperon* un peu courbe, en partie creux mais pourtant très résistant. Nous l'avons déjà comparé aux deux bouts de la fourche dessinés sur la gravure pariétale de Lille Berge fig. 204. On pourrait en rapprocher aussi les deux lames en fer courbes qu'on observe entre l'essieu et la caisse en arrière du char wicking du tumulus d'Oseberg¹. C'est d'abord, tout simplement un ornement final; mais cet ornement a pu rendre des services quand on voulait monter sur le char par derrière ou quand on voulait le diriger par derrière comme nous le dirons plus loin; dans ce dernier cas, ces éperons servaient fort bien de poignées. Toute autre interprétation de ces éperons: faux d'un char à faux, freins de voitures, pointes de timons, socs de charrues ne résiste pas à un examen attentif.

Quant aux oreilles placées entre le tube et l'éperon, à gauche et à droite du tuyau, elles sont perforées, nous l'avons déjà dit, d'un trou de 2 cm. 3 de diamètre pour recevoir une tige ronde de même épaisseur. La périphérie de ces oreilles est, sur l'un des tuyaux, ronde à l'oreille gauche, ovale à l'oreille droite, sur l'autre tuyau, ovale à l'oreille gauche et ronde à l'oreille droite. C'est dire qu'entre les deux tuyaux a dû exister un membre intermédiaire de forme ovale également et ayant pour but de séparer et de retenir les deux tuyaux à leur place (voir notre reconstruction fig. X pl. XXXI).

Des tuyaux de ce genre ont existé probablement, non seulement aux bouts de la flèche, c'est-à-dire à l'arrière-train, mais aussi aux deux bouts de la bifurcation du timon. Le char aurait possédé alors non deux, mais *quatre de ces tuyaux à éperons*. Ces deux autres font défaut dans notre trouvaille. Il se peut qu'ils aient été détruits ou dérobés par les soldats-inventeurs; ainsi pour les quatre grands tuyaux fig. G, H, O, P XXXI, deux seulement nous sont parvenus à l'état complet, et un fragment du troisième. Mais il se peut aussi, qu'on ait *enlevé, lors de l'enterrement, le timon entier*. Nous verrons plus loin *qu'avant de déposer le char on l'a démonté en retirant les roues et les essieux*. Dans ce cas aussi le timon, y inclus ses deux tuyaux à éperon, n'adhéraient plus avec le char et s'enlevèrent tout seuls. Rappelons à ce sujet la découverte d'autres sépultures à chars où l'on a constaté également le démontage des roues et l'absence de certaines parties en métal. La même ob-

1. Nous jugeons ce détail d'après la photographie de ce char reproduite par H. MOETEFINDT, *Die Erfindung des Drehschemels an vierdrüdrigen Wagen* (Geschichtsbl. f. Technik 1914).

servation a été faite à Dejbjerg où les chars n'avaient pas accompagné des sépultures, mais avaient été déposés dans le marais comme offrandes aux dieux. Peut-être cette « inhumation partielle » doit-elle être rapprochée d'une coutume des temps homériques constatée par des textes et par certains dessins de vases¹: Faute de place, on démontait le char, quand on ne s'en servait pas, pour placer la caisse, bien enveloppée dans des toiles, dans l'écurie et pour suspendre les roues aux murs (procédé pratiqué encore aujourd'hui dans les grandes villes, faute de place, pour les chars à main des petits magasins).

Des tuyaux à éperon il faut rapprocher, par leurs oreilles rondes et le trou d'essieu de même diamètre (2 cm. 3) les trois ou, mieux, les quatre tuyaux à douille carrée, fig. G, H, O, P, pl. XXXI. Ils s'ajustent si bien aux premiers qu'on ne peut guère nier leur qualité de revêtement des essieux tels que nous les représentons dans la fig. X, pl. XXXI.

De ces tuyaux à douille carrée deux pièces sont conservées en entier; d'un troisième nous possédons seulement la douille carrée; le quatrième manque entièrement mais a dû exister certainement puisque le nombre de trois en demande un quatrième. Fait à remarquer, les deux tuyaux complets sont sortis de moules différents, la douille carrée de l'un étant plus longue que celle de l'autre.

Ces douilles servaient évidemment à recevoir les piliers en bois qui portaient la caisse du char (voir notre reconstitution X pl. XXXI et fig. 214/215). En effet, une de ces douilles carrées contient encore des restes du bois de ces piliers et les trois douilles conservées sont percées des trous forés pour les clous en fer qui devaient retenir le bois dans sa gaine. La douille de la fig. G est même percée dans les deux sens et a conservé ses deux clous en fer.

Les piliers qui sortaient de ces douilles étaient, à en juger d'après les restes conservés dans une des douilles, en bois de chêne et épousaient sans doute la forme rectangulaire des douilles. D'après celles-ci les piliers avaient une épaisseur de 3 cm. $\frac{1}{3}$ sur 4 centimètres, suffisante pour une caisse relativement légère comme a dû être la nôtre.

Les tuyaux à douille carrée ayant à supporter le poids de la caisse du char (et de la personne assise) ont dû avoir leur place immédiatement à côté des roues. On en déduit la répartition indiquée par notre esquisse fig. X pl. XXXI et comme suit :

moyeu de la roue gauche	tuyau à douille carrée	tuyau à éperon	pièce intermédiaire de l'essieu	tuyau à éperon	tuyau à douille carrée	moyeu de la roue droite
----------------------------------	------------------------------	----------------------	---------------------------------------	----------------------	------------------------------	----------------------------------

La pièce intermédiaire qui revêtait la partie centrale de l'essieu en métal n'existe plus. Elle était probablement en bois garni aux deux bouts de boîtes en bronze dans le genre de celle de notre fig. J, L, pl. XXXI décrite en parlant des moyeux des roues.

1. REICHEL, *Homerische Waffen*, p. 127.

Les roues du char.

La boîte en bronze que nous venons de mentionner, fig. J, L, pl. XXXI, est une plaque ronde ou plutôt ovale de 6 à 6 cm. $\frac{2}{3}$ de diamètre et forte de 2 millimètres. Elle est percée d'un trou rond de 2 cm. 3, c'est-à-dire qu'elle s'ajustait fort bien aux tubes à douille carrée et, pour son trou, à l'essieu du char. Elle est entourée d'un bord oblique de 2 cm. $\frac{1}{3}$ de largeur, perforé vers sa périphérie de plusieurs trous destinés à recevoir des clous retenant cette garniture sur le bois du moyeu. Comme ces bords s'élargissent assez rapidement on peut en déduire un élargissement égal du moyeu vers les rayons. La surface de cette plaque en bronze est couverte d'une mince couche d'oxyde de fer et de restes de bois. Ces derniers proviennent probablement des *rayons en bois* voisins. L'oxyde de fer y a été déposé par le *placage en fer garnissant les moyeux*.

De ce placage en fer quelques fragments seulement nous sont conservés (fig. M, N, pl. XXXI). Ils épousent la forme susmentionnée du moyeu. Deux rubans repoussés en relief ornaient ce placage (fig. M). Du côté inférieur de la plaque fig. M, on observe des traces d'oxyde de bronze; d'autres y ont conservé même encore des *lames en bronze* (fig. m et N); celle de fig. M fait voir que le placage en bronze s'arrêtait à une certaine ligne et qu'alors le placage en fer seul continuait à recouvrir le moyeu. C'est-à-dire que le placage en bronze et en fer ornant et protégeant les moyeux a dû être assez compliqué, fait constaté du reste sur bien des moyeux protohistoriques, surtout chez ceux du tumulus à char d'Uffing découvert par Jules Naue en Bavière¹. Peut-être faut-il, comme nous l'avons déjà dit plus haut, rapporter aussi à nos moyeux les fragments de placage en bronze fig. D, pl. XXXII, décrits en parlant de la vaisselle funéraire de notre tumulus.

Outre ces garnitures des moyeux, nous possédons des fragments des *bandages en fer qui entouraient les jantes* des roues (fig. A, B, pl. XXXI). Ils ont une largeur de 2 et 2 cm. $\frac{1}{3}$ seulement et montrent déjà par ce fait, constaté du reste sur bien d'autres roues préromaines, l'élégance et la légèreté de ces roues. L'épaisseur de ces bandages est d'environ 5 millimètres. Fait à remarquer, ces lames en fer n'étaient pas plates comme celles d'aujourd'hui mais de profil bombé (fig. a, b, pl. XXXI), se rapprochant un peu de celui des bandages hallstattiens \frown observé par Jules Naue dans un tumulus à char bavarois². Par ce système, les bandages tenaient les jantes en bois avec plus de sûreté. De ces dernières, des traces se sont conservées dans les cannelures oxydées des bandages en fer.

Les bandages étaient fixés aux jantes par des *clous en fer* à tête ronde et bombée et à tige de coupe rectangulaire (fig. C, pl. XXXI). Ces clous ont dû avoir une longueur totale d'environ 7 à 7 cm. 5 dont il faut compter 5 à 7 millimètres sur la hauteur de la tête, 1 centi-

1. JULIUS NAUE, *Die Hügelgräber zwischen Ammer- und Staffelsee* (Stuttgart 1887) fig. 1 et 9 pl. XXXVII.

2. J. NAUE, *Hügelgräber*, fig. 20 pl. XXXVIII. Voir aussi les fragments de roues du tumulus de Graechwyl, Jahn, Mitt. ant. Ges. Zurich, vol. VII (1853) fig. 4 pl. II.

mètre pour le bandage; le reste de 5 cm. 5 à 6 centimètres entrerait dans la jante proprement dite, ce qui permet de conclure à une hauteur des jantes d'au moins 6 cm. 5 à 7 centimètres, hauteur fort rapprochée de celle des jantes de Dejbjerg (6 cm. 5 et 6 centimètres).

Ces clous se suivaient à des distances irrégulières. Un fragment de bandage présente une distance de 7 centimètres entre les deux clous et une autre de 14 cm. 5 sans aucune trace de clou intermédiaire. Un autre fragment a une distance de 10 centimètres, un troisième une de 14 cm. 5.

Il est intéressant de constater que dans notre char les bandages sont fixés encore aux roues à la manière des roues hallstattiennes et non à la manière des roues des chars de Dejbjerg où la jante est construite d'une seule pièce en bois et entourée d'un bandage en fer fait également d'une seule pièce, sans application de clous surmontant le bandage.

De ces restes de bandages, les cinq fragments conservés d'Ohnenheim ont ensemble une longueur de 74 centimètres, longueur insuffisante même pour garnir en entier une seule roue. Pourtant ces restes permettent de déduire le diamètre de ces roues à environ 85 centimètres, ce qui correspond à peu près à celui des roues de Dejbjerg de 94 cm. 5 et à celui des chars de guerre gaulois de 80 à 95 centimètres.

L'écartement des roues résulte de la largeur de la caisse de 1 mètre (comme nous verrons plus loin) plus deux fois l'espace de 79 centimètres entre la douille carrée du montant et le milieu du moyeu, ce qui fait un total de 115 à 120 centimètres. Cet écartement correspond assez bien à celui que nous pouvons déduire pour les chars de Dejbjerg et, aussi, à la distance des ornières relevée par nous dans la terre de l'Altweg gallo-romain de Koenigshofen¹, dans les ornières conduisant d'Ottrott au mur païen du Mont St-Odile, à Pompeji, au Decumatenhof près de Pforzheim² et au chemin gallo-romain de la Steige de Saverne. Là nous avons relevé outre une distance de 75 centimètres le même écartement de 1 m. 15 à 1 m. 20 dans les ornières romaines d'Otterstal et dans celles creusées évidemment au moyen-âge au Karlsprung, fait qui prouve la survivance de l'écartement gaulois et gallo-romain au moyen âge. Déchelette (III p. 1186) attribue aux chars de guerre gaulois de l'époque de La Tène un écartement de 1 m. 25 à 1 m. 35. La première de ces deux distances se rapproche de très près de celles que nous avons retrouvées; quant à celle de 1 m. 35 elle est peut-être à corriger, ses données étant un peu vagues.

Le nombre des roues ne peut se déduire des restes de bandages susmentionnés. Mais cette question se tranche par le nombre de trois ou quatre des tuyaux à douille carrée, fig. G, H, O, P qui prouvent l'existence de deux essieux et quatre roues. Ce nombre est confirmé du reste par la parenté évidente de notre char avec ceux à quatre roues de Dejbjerg et par l'observation de restes de bandages des roues au bout sud et au bout nord du char du tumulus d'Ohnenheim.

1. Cahiers d'arch. als. 1920, nos 41 à 44 p. 1160: 1 m. 20 à 1 m. 25.

2. A. FUCHS, *Kultur der kelt. Vogesensiedelungen* (Elsäss. Monatsschrift 1913 p. 90 et 92).

Pour les *essieux* aucun reste n'a été retrouvé. On pourrait en conclure qu'ils étaient en bois. Mais le diamètre des trous d'essieux de 2 cm. à 2 cm. 3 seulement sur la garniture de moyeu fig. J, pl. XXXI, sur les tuyaux à douille carrée, fig. G, H, O, P et sur ceux à éperon, fig. L—P, pl. XXXII est bien trop faible pour des essieux en bois. Aussi, l'intérieur creux de tous ces tuyaux n'est-il évidemment pas propre à des traverses de cette matière. Il l'est par contre fort bien pour *des essieux en fer*. En effet, selon Déchelette, on a trouvé à plusieurs reprises dans les sépultures à chars de guerre des essieux en fer; du reste déjà l'Illiade en mentionne en bronze et en fer¹. Mais alors, même si le fer s'était entièrement décomposé par la rouille, on devrait au moins en trouver dans nos tuyaux des traces d'oxyde; or, aucune trace n'en est visible. Il faut en déduire par conséquent, fait confirmé du reste par ce que nous avons dit plus haut au sujet du timon, qu'en déposant le char dans la sépulture on a retiré les essieux et déposé alors les roues sans les essieux et sans les esses. Le même fait a été observé à Dejbjerg et dans maint tumulus à char de l'époque hallstatiennne et de la Tène. C'était d'abord peut-être tout simplement pour gagner de la place dans le tumulus, mais plus tard c'est devenu une coutume, un rite funéraire.

Comme ailleurs² on a déposé alors aussi à Ohnenheim les roues en position *oblique ou horizontale sur les bords du char*, un peu de la manière indiquée par notre essai de reconstitution fig. 200. Ce procédé est confirmé par une observation négative et une autre positive: On sait que souvent, en enterrant le mort avec son char, pour gagner de la place en hauteur, on a creusé des cavités pour y enfoncer les parties inférieures des roues. Les sépultures de Berru, Somme-Bionne et de la Gorge-Meillet en sont des exemples classiques (fig. 201). Or, à Ohnenheim nous avons cherché en vain telle cavité dans le sol du tumulus; aucune fosse à roues n'y avait été creusée. Par contre, nous trouvâmes tout à fait au bout nord du char, encore *in situ*, à 50 centimètres au-dessus du sol, un reste de bandage de roue disposé non verticalement mais *horizontalement*. La hauteur indiquée répond assez bien à celle du char déposé directement, c'est-à-dire à roues démontées, sur le sol du tumulus.

En somme, les données, si imparfaites que soient les observations faites sur place, suffisent pour déduire assez bien la forme du châssis du char et les procédés de sa disposition dans la sépulture.

L'appareil à tourner le char.

La seule question d'importance laissée problématique pour notre châssis, comme du reste aussi pour celui de Dejbjerg, est celle de *l'appareil destiné à faire tourner le char*.

Il est aujourd'hui hors de doute que les Romains, aussi bien que le moyen âge, en faisaient usage. Mais nous ne connaissons pas encore exactement le moment où l'homme préhistorique a commencé à s'en servir, c'est-à-dire l'a inventé.

1. W. REICHEL, *Homerische Waffen*, p. 121.

2. JULES NAUE, *Hügelgräber*, en cite comme exemples Pullach, Uffing et Uffendorf. La même observation a été faite à Stade (Hanovre) où l'on vient de découvrir quatre roues en bronze hallstattiennes (*Korr. Bl. d. Gesamtvereins* 1920, p. 141).

Les chars à deux roues, assez répandus déjà à l'âge du bronze, à en juger surtout d'après les dessins gravés sur rochers de cette époque (fig. 205—207), n'avaient pas besoin d'un tel appareil. Quant aux grands et aux petits chars cultuels et votifs des époques du bronze et du fer, ceux de Peccatel, Trundholm, Milavec, Szaszvarossek, Skallerup, Glasinac, Judenburg, Este, Corneto, Regulini-Galassi, etc.¹ ils ne portent aucune trace de l'appareil en question. Si l'on voulait donner à ceux montés sur quatre roues une autre direction, il fallait en soulever l'arrière-train et le diriger dans la direction voulue, procédé employé encore aujourd'hui aux voitures à quatre roues destinées à promener les petits enfants.

Un des premiers chars à quatre roues évidemment dirigeables par eux-mêmes est celui gravé sur un rocher de *Lille Berge* (Norvège), fig. 204², mentionné déjà plus haut comme combinaison de deux chars à deux roues. Mais ce char ne porte pas de caisse et c'est

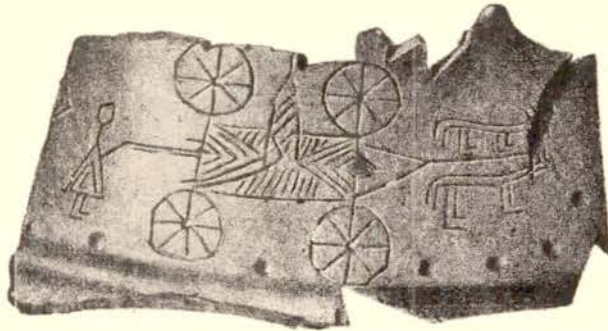


Fig. 202. Tesson d'une urne funéraire hallstattiennne d'Oedenbourg en Hongrie, char cultuel dirigé par le conducteur placé derrière le char.

tout justement celle-ci qui empêche ces chars primitifs de tourner à l'aise. La combinaison que nous venons de mentionner a donc pu donner naissance au pivot-tourneur mais elle n'est pas la preuve qu'on ait su appliquer ce dernier déjà à la même époque aux chars à quatre roues surmontés d'une caisse.

En effet, ni notre char ni celui de Dejbjerg ne possèdent le moindre indice d'un tel appareil. Aussi, M. Petersen a déclaré *non tournant* son char de Dejbjerg. Sa construction exclut d'avance cette possibilité par la présence de deux boulons sur l'arrière-train, trois sur l'avant-train et le point d'arrêt au bout de la flèche. Le char d'Ohnenheim pour sa part, n'est pas dirigeable à cause de la présence des quatre montants portant la caisse et reliés d'une manière fixe avec les essieux.

Il faut donc admettre soit qu'un appareil à tourner se trouvait entre la caisse et les essieux sans que nous puissions nous pro-

1. Pour ces chars comparez Déchelette II fig. 107, 165, 170, 183, 229, pour Glasinac HOERNES, *Urgeschichte*, 1892, fig. 214.

2. Voir à ce sujet surtout H. MOETEFINDT, *Die Erfindung des Drehschemels am vierrädrigen Wagen* (Geschichtsblätter für Technik 1919).

noncer sur sa forme exacte¹, soit qu'un homme, accompagnant le char à pied et en arrière ait fait changer sa direction en donnant aux roues de derrière un petit coup à gauche ou à droite — ainsi que l'on dirige encore aujourd'hui les voitures d'enfants. En effet la légèreté de notre char, surtout quand ce dernier était en marche, facilitait ce procédé et les deux éperons, fig. L—P, pl. XXXII, auraient pu servir fort bien de poignées. Nous attirons aussi l'attention des spécialistes s'intéressant à cette question, sur les deux dessins de chars à quatre roues des vases funéraires d'Oedenbourg, fig. 202 et 203. Là, on voit des chars attelés de deux bœufs ou de deux chevaux et portant, l'un une image de divinité en forme de

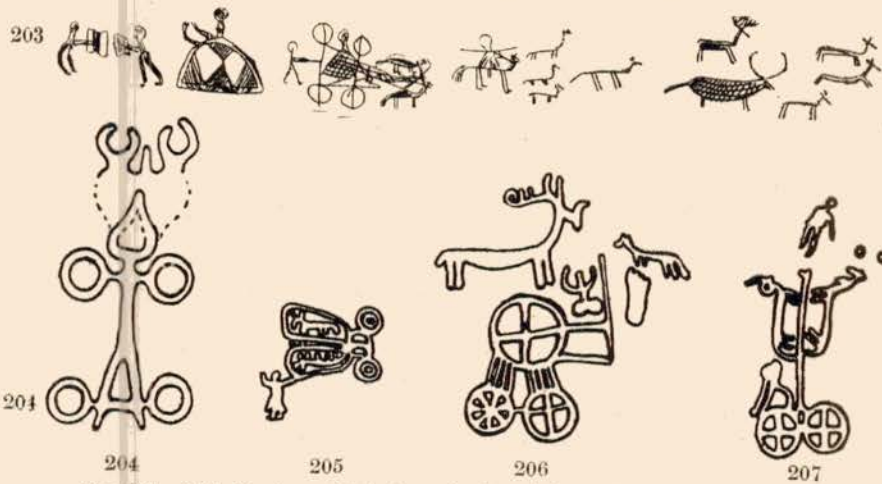


Fig. 203—207. Dessins préhistoriques de chars à deux et à quatre roues. 203 Dessin sur une urne funéraire hallstattienne d'Oedenbourg en Hongrie. — 204 Petroglyphe de Lille Berge en Suède. — 205—207 Petroglyphes de Brastad et (207) de Tanum en Suède, (203 d'après Hoernes, Urgesch. d. b. Kunst, 204 Moetefindt o. c., 205—207 Baltzer, Hällristningar, réédition Folkwang, Hagen 1919).

menhir, l'autre une figure féminine, vêtue d'une large robe. Dans le dernier cas, la femme dirige les animaux, dans le premier on ne voit aucun cocher sur ou à côté du char. Mais, dans les deux cas, on voit, immédiatement derrière le char, marcher un homme

1. Cet appareil aurait dû se placer au char d'Ohnenheim immédiatement au-dessous du devant de sa plate-forme reliant cette dernière avec la traverse tournante, soutenue par les deux montants de l'essieu de devant, par un seul boulon. Peut-être la plaque frontale du char de Dejbjerg était-elle également tournante par son boulon du milieu. N'oublions pas que la reconstruction du char de Dejbjerg est fort attaquable pour ce qui concerne son front et tout son avant-train : mainte pièce du char y manque ; par contre maintes autres pièces découvertes et conservées n'ont pas pu trouver place dans la reconstruction proposée par Petersen et paraissent même n'appartenir ni au premier ni au second mais à un troisième char (par exemple les bois du « corps du char » et les deux essieux en bois qui tous les deux sont trop courts pour les moyeux des chars n° 1 et n° 2). Il faut donc compter avec la possibilité que mainte autre pièce attribuée jusqu'à ce jour aux chars n° 1 ou 2 ait fait partie de ce troisième char. — Des doutes peuvent s'émettre même pour les bouts perforés qu'on a trouvés attachés à la fourche du timon ; le reconstructeur les a redressés en arrière, mais sur place on les a découverts placés dans une direction toute opposée (Petersen p. 22).

qui dirige le char par derrière en touchant une tige se prolongeant en arrière du char. Cette tige se retrouve encore aujourd'hui sur certains chars paysans et s'appelle encore de nos jours et en raison de son but primitif *Wendebaum*, « tige à faire tourner, diriger le char ». Il nous paraît donc que nous sommes-là en présence de l'homme conducteur dont nous avons déduit plus haut la présence et la nécessité par l'absence d'un pivot-tourneur à ces chars¹.

On objectera peut-être, en hommes modernes habitués aux grandes vitesses, que c'était bien pénible d'accompagner le char à pied. Mais rappelons qu'encore de nos jours en Orient des coureurs accompagnent à pied les voitures de luxe des hauts dignitaires en dissipant la foule avec leurs bâtons et leurs cris de « guarda ». Rappelons que les chars antiques reproduits comme comparaison sous nos fig. 215—221 marchent tous (excepté la voiture de voyage fig. 217) évidemment assez lentement, fait qui est accentué encore sur les dessins fig. 218 etc., par les personnes à pied qui l'accompagnent.

Ce sont peut-être tout justement ces difficultés qui ont fait dominer si longtemps, en Orient comme en Grèce et pendant toute l'ère préromaine, le char à deux roues et qui n'ont pas permis au char à quatre roues de prendre plus tôt le rang qu'il lui fallait et qu'il a conquis seulement à partir du jour où a été inventé l'appareil à tourner. Des chars de Dejbjerg et d'Ohnenheim il ne fallait qu'un pas pour y arriver.

Les vases d'Oedenbourg, fig. 202 et 203, appartiennent à la fin de l'ère hallstattienne et se rapprochent par conséquent de très près de l'époque du char d'Ohnenheim. Il n'est donc pas trop téméraire d'accepter la nécessité d'un tel « homme-conducteur » pour notre char d'Ohnenheim. Et tout d'un coup le *squelette d'esclave enterré immédiatement derrière le char* (fig. 199) réapparaît sous nos yeux. Ce pauvre décapité, enterré sans aucun objet, était peut-être cet *esclave-conducteur* représenté deux fois sur les vases d'Oedenbourg. C'est une possibilité qui, d'après ce que nous savons des tombes princières des époques hallstattienne et de La Tène, d'après ce que nous en racontent les auteurs anciens et ce que nous venons de dire, n'est pas du tout à exclure.

La caisse du char et son décor.

Les différentes formes des chars de guerre préromains sont assez bien connues, celles des chars à quatre roues le sont beaucoup moins. Ce qu'on en possédait jusqu'alors en Italie, en Gaule, en Suisse, en Allemagne ne permettait guère une reconstitution. Ce n'est que la découverte de *Dejbjerg*, pour les chars scandinaves, et celle d'*Ohnenheim*, pour les chars à quatre roues gaulois, qui font avancer cette question d'un grand pas, surtout en ce qui concerne la caisse du char. Il s'en déduit *une caisse rectangulaire*² à

1. Le même conducteur, méconnu jusqu'à ce jour, est à observer sur le vase *Dipylon* mentionné page 1200 note 1.

2. Rappelons que dès l'ère hallstattienne apparaissent aussi des chars à quatre roues surmontés de caisses en forme de bateaux et transportant souvent plusieurs personnes (comparez la stèle de Moritzing, HOERNES, *Urgesch. d. bild. Kunst* 1898, pl. XXXVI fig. 6 et BAUMEISTER, *Denkmäler*, fig. 2320 et 2321).

parois très basses, formées de lanières en bois et ornées fort richement parfois par des appliques ou par des plaques encastrées et travaillées à jour.

Le prototype de ces caisses à parois basses se voit sur la situle hallstattienne de Watsch, fig. 208, où un homme se promène sur un char élégant à deux roues, la caisse à bords bas ornés d'un treillis. Un autre exemple est donné par le relief à char d'Adam Klissi (Tropaeum Trajani), fig. 219¹ où la caisse est entourée de parois basses en lanières de bois laissant des vides rectangulaires. C'est ces vides qu'on a ornés sur notre char d'Ohnenheim en y encastrant des plaques ajourées en bronze.



Fig. 208. Reliefs de la situle hallstattienne de Watsch, avec dessins de chars de luxe à deux roues.

Ces plaques, fig. Q—Y, pl. XXX, assez fragiles dès leur naissance dans le moule du fondeur, sont aujourd'hui toutes à l'état de simples fragments; ce que nous en possédons n'est certainement qu'un faible reste de toute la garniture. On s'est servi de trois types de dimensions différentes.

Le premier type de plaque ajourée, fig. S pl. XXX, a 11 centimètres de hauteur; sa largeur est de 12 cm. 6. Ce que nous en avons reconstitué, dans notre fig. S, peut appartenir à une ou à deux de ces plaques. Le dessin du milieu forme des baguettes croisées en $\times\times\times$, moulées à jour, l'avant profilé, le revers plat. Là où ces baguettes se croisent, on a placé, comme ornement additionnel, un petit grain ovale en relief. Ce même motif d'ornement — on dirait un grain de blé — se répète en double rangée sur les bordures non ajourées qui encadrent en haut et en bas les baguettes ajourées. Ces

1. S. REINACH, *Rép. des Reliefs*, I, p. 431 (d'autres chars, p. 437 et 438).

grains surmontent là des petites bossettes rondes en relief, moulées en double rangée et au revers en creux (fig. s). Ce dernier procédé, épargnant du bronze et du poids, s'observe aussi aux bossettes des plaques ajourées de Birmenstorf. L'épaisseur de ces plaques varie entre 2 et 3 millimètres. Elles ne portent ni trace de ciselure, ni d'autre retouche. Comme nous le verrons tout à l'heure, ces plaques n'ont pas pu trouver place à côté de celles décorant les parois latérales de la caisse; il faut donc supposer qu'elles ornaient, au nombre de cinq ou six, les parois moins hautes du front et du dos de la caisse — parois plus basses aussi sur le char susmentionné d'Adamklissi.

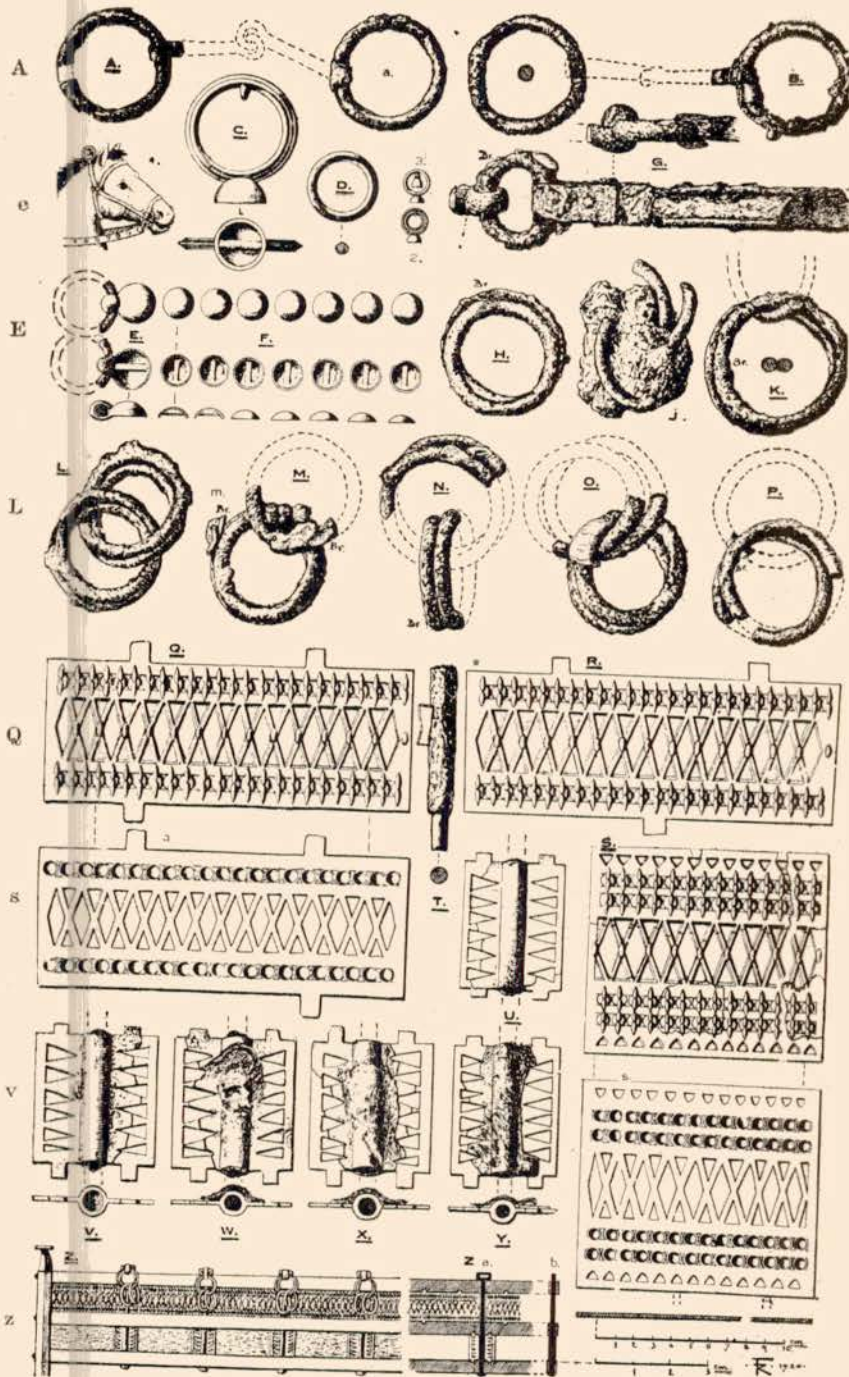
Un second type de plaques ajourées a 20 centimètres de largeur sur 7 cm. 50 de hauteur. Il reproduit les mêmes baguettes en $\times\times\times\times$ et les mêmes bordures à bossettes surmontées de grains ovales; mais, au lieu d'une double rangée, les bossettes n'en forment qu'une seule en haut et en bas (fig. Q et R). Le revers est analogue à celui du premier type, plat pour les $\times\times\times$ mais creux pour les bossettes. L'épaisseur est la même, 2 à 3 millimètres. Mais certains fragments ont conservé sur les bords de la plaque des chevilles ou boulons, de forme plate et carrée, moulés d'un seul jet avec la plaque et ayant certainement servi à maintenir ces plaques dans leurs cadres en bois (fig. Z).

Ces chevilles (se retrouvant également sur les plaques ajourées de Birmenstorf) ne sont pas toujours placées au même endroit, fait qui prouve qu'on a fondu ces plaques dans des moules différents. — Nous possédons des restes d'au moins cinq plaques de ce type. Leur nombre était sans doute beaucoup plus grand; nous l'estimons¹ à douze ou quatorze exemplaires dont six ou sept ornaient chaque côté latéral du char (fig. 209).

Le troisième type se compose de plaques ajourées ornées en triangle et percées d'un tube (fig. U—Y). Nous en possédons les restes de quatre exemplaires. Il y en avait probablement sept de chaque côté latéral (voir fig. 209). Leur largeur varie entre 5 cm. 4 et 6 cm. 5, leur hauteur est de 6 cm. 8 à 7 centimètres, sans compter les chevilles, analogues à celles des plaques fig. Q, R. — L'ornement ajouré forme ici des triangles qui ne paraissent pas avoir été obtenus par la fonte, mais par découpe (sciage ou limage), car leurs contours sont fort tranchants et les zigzags varient trop. — Entre les deux rangées de triangles, la plaque s'élargit d'une épaisseur d'un millimètre en une sorte de cylindre d'environ 1 cm. 5 d'épaisseur. Ce cylindre était creux, soit foré, soit moulé en creux, pour recevoir une forte tige en fer qui s'est conservée dans tous les cylindres et qui se continuait évidemment en haut et en bas en ligne verticale. Sans doute s'agit-il du tenon qui, serrant les bois d'encadrement, y retenait toutes ces plaques ajourées en bronze. Rappelons que les chars de Dejbjerg se servent de boulons un peu analogues qui perforent également le bois dans le sens vertical pour soutenir les parois de la caisse.

1. Voir à ce sujet ce que nous disons plus bas sur la longueur du char.

Planche XXX.



Objets de harnachement, anneaux résonnants et plaques de revêtements ajourés du char d'Ohnenheim (1/a).

Un de ces tenons en fer s'est conservé chez nous sur une longueur de 10 centimètres (fig. T, pl. XXX). Il porte encore, collé à son corps par l'oxyde de fer, un fragment de la plaque ajourée en bronze qui s'y ajustait primitivement. Fait à remarquer, ce tenon en fer est fortement rouillé sur toute la partie qui longeait les plaquettes ajourées, c'est-à-dire sur toute la partie exposée jadis à l'air ; il est beaucoup moins rouillé et a fort bien conservé sa forme ronde primitive là où il était enveloppé et protégé par la garniture en bois. — Après avoir traversé cette dernière, ce tenon s'enfonçait dans le cylindre des plaques ajourées (fig. U—Y) et, enfin, dans la troisième ligne de bois, pour s'y terminer en bouton (fig. Z et Za). A son autre extrémité il a dû avoir la forme d'un tenon percé (non conservé) destiné à y attacher les anneaux résonnants dont nous parlerons plus loin. N'oublions pas d'ajouter que ces tenons ont laissé leurs traces d'oxyde de fer sur les bords latéraux de plusieurs des plaques ajourées en bronze XXX là où ces dernières étaient voisines immédiates du boulon.

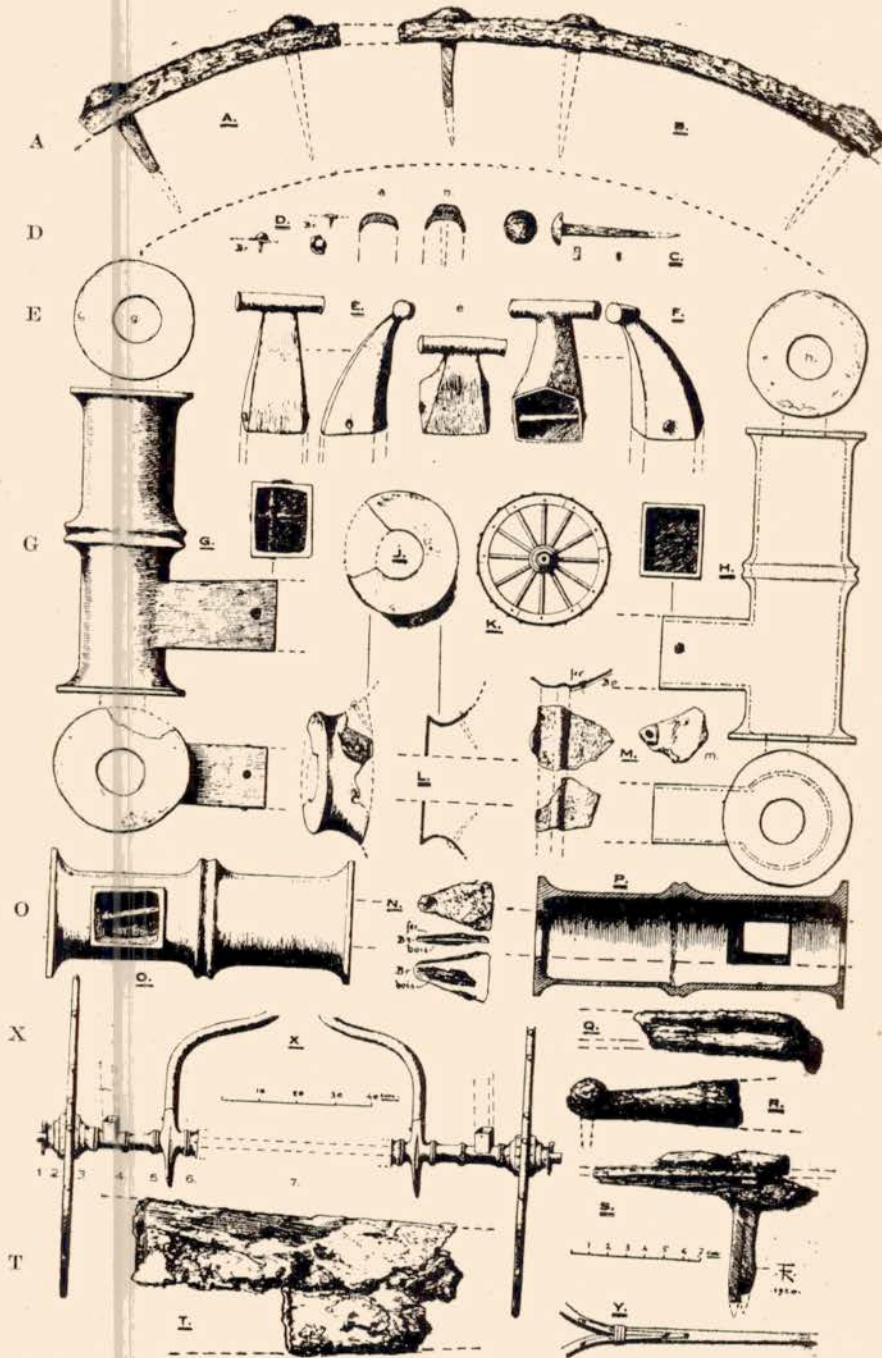
Les bois horizontaux, formant le cadre des plaques ajourées, ont dû consister, à en juger par les chars de Dejbjerg et les dessins de chars fig. 217 et 219, en lanières étroites, probablement de la largeur donnée par les crochets en bronze fig. E, F, pl. XXXI. Il paraît que ces lanières en bois étaient ornées comme celles des chars de Dejbjerg par des ornements en minces feuilles de bronze. Des restes de ce genre ont été retrouvés, presque pulvérisés, le long de l'emplacement occupé par la caisse du char et, en petites feuilles, sur l'un des côtés de plusieurs des anneaux résonnants en fer qui longeaient les bords latéraux de la caisse. — Ces feuilles en bronze paraissent avoir été clouées sur le bois par de petits clous en bronze dont l'un fut trouvé par les soldats dans leur tranchée, l'autre par M. Gøhner du côté gauche de la mâchoire (fig. D pl. XXXI). Des petits restes de lames en bronze se sont conservés au-dessous des têtes de ces clous.

A en juger par les restes conservés dans les douilles carrées des tuyaux et des crochets, le bois de la caisse était en *chêne*.

Pour orner la partie inférieure de la caisse, et aussi pour protéger les pieds du voyageur contre les courants d'air, le fond de la caisse paraît avoir été doublé de peaux ou de fourrures. Des traces de leurs poils se sont bien conservées sur la face intérieure des plaques ajourées à triangles (fig. W, X et Y, pl. XXX), fait qui indique que cette doublure était destinée à orner et à remplir les vides laissés entre ces plaques (comparez notre reconstitution (fig. Z, pl. XXX).

La hauteur de la caisse devait être à peu près la même que celle du char de Dejbjerg, c'est-à-dire de 28 centimètres. En effet, en comptant les deux hauteurs de 7 cm. 5 et 7 centimètres des plaques ajourées (fig. Q, R et U—Y), et en ajoutant les hauteurs des trois bois horizontaux qui, nous l'avons déjà dit, devaient avoir à peu près les 4 cm. 6 de la largeur du bois des crochets, nous arrivons à 28 cm. 3, c'est-à-dire à une mesure se rapprochant assez près des 28 centimètres de hauteur de la caisse des chars de Dejbjerg.

Planche XXXI.



Restes des roues, des revêtements d'essieux, des crochets etc. du char d'Ohnenheim (1).

La largeur de la caisse des deux chars scandinaves est de 1 m. 04 et 92 centimètres. La largeur de la nôtre ne peut être fixée d'une manière exacte; mais certaines observations indiquent une largeur d'environ 1 mètre, distance dans laquelle notre ouvrier a trouvé les deux côtés est et ouest du char, indiqués dans la terre vierge ou presque vierge par deux lignes parallèles imprégnées de rouille de fer et de bronze produites par les anneaux résonnants en fer et les plaques ajourées en bronze. Plusieurs fragments de ces objets ont été trouvés sur ces lignes tandis qu'ils faisaient entièrement défaut dans l'espace compris entre ces deux lignes.

Par contre, aucune trace de ce genre ne fut observée aux deux bouts de la caisse, les soldats y ayant trop remué la terre avant notre arrivée. Vu la concordance des autres dimensions et de la forme générale avec le char de Dejbjerg, on sera peut-être autorisé à attribuer à la caisse du nôtre la même longueur, soit 1 m. 79.

Les parois de la caisse du char de Dejbjerg sont surmontées de quatre crochets en bronze. Notre char d'Ohnenheim a dû posséder quatre crochets un peu analogues, mais deux seulement ont été ramassés par les soldats (fig. E et F, pl XXXI). Ceux de Dejbjerg sont ornés de mascarons, les nôtres sont plus simples. Ils ont chacun une longueur de 8 cm. 5, le crochet transversal a 4 cm. 6. Leur but était évidemment d'y assurer par le moyen de courroies une couverture ou tapis, soit en forme de ciel ou de baldaquin tenu par des montants en bois, soit en forme de voûte ou de tente tenue par des bois courbes. Des couvertures de ce dernier genre se retrouvent sur des reliefs romains¹ et sur les miniatures et tapisseries du moyen âge². Elles sont du reste en usage encore aujourd'hui pour les chariots de nos courriers de campagne. Les couvertures en forme de baldaquins étaient d'usage pour les voitures romaines de luxe servant aux dames ou aux hauts dignitaires et à celles portant en procession des statues de dieux³. Le moyen âge s'en servait également⁴. Il n'y a aucun doute que déjà la charronnerie préromaine savait s'en servir comme signe de dignité et pour protéger voyageur et char contre les intempéries, la pluie, la neige, le soleil d'été. Les crochets des chars de Dejbjerg et d'Ohnenheim en sont la preuve et, surtout, le texte de Tacite (*Germania* 40), parlant du char de la déesse germanique Nerthus traîné par des bœufs et couvert d'un tapis précieux qu'on lavait, avec le char, et même avec la déesse, chaque année dans un lac en tuant après cet acte les esclaves-baigneurs.

Le char de Dejbjerg porte ces quatre crochets à une distance de 60 à 62 centimètres l'un de l'autre. Cette distance fait penser,

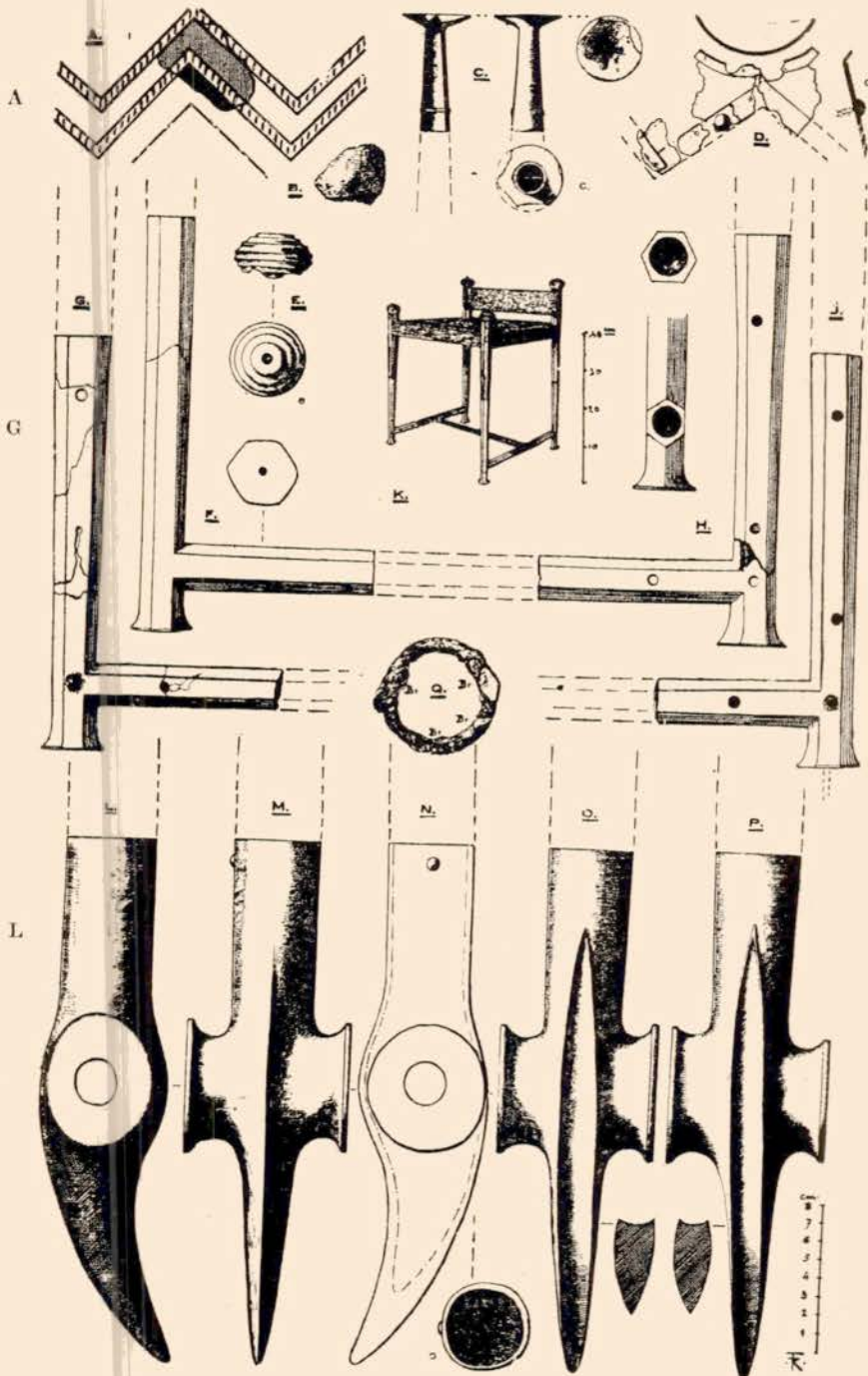
1. Voir BAUMEISTER, *Denkmäler*, pl. XC fig. 2323 et 2324, chars à deux roues traînés par des mulets, et, aussi, le char à quatre roues de Maria Saal en Carinthie reproduit page 29 du catalogue du Reichspostmuseum.

2. La tapisserie de Saint Etienne à Strasbourg avec le char à quatre roues de Sainte Odile (FORRER, *Der Odilienberg*, 1899, pl. VI). Les chars couverts cat. Reichspostmuseum p. 73, 77, 78, et FAVEROT DE KERBRECH, *L'art de conduire*, 1903, p. 12, 15, 103.

3. Voir Reinach, *Rép. des reliefs* II, p. 509, chariot sacré à deux roues, aux images des Dioscures etc., sous baldaquin en forme de temple.

4. Voir Favero de Kerbrech, op. cit. : à baldaquin, p. 13, à baldaquin en forme de tente, pl. I.

Planche XXXII.



Pieds et boutons du siège-trône, bout du bâton-sceptre, tessons et tubes à éperons
du char d'Ohnenheim (1/4).

plutôt qu'à une grande tente, à un ciel ou baldaquin ayant surmonté seulement la personne assise sur le siège du milieu. Pour le char d'Ohnenheim nous admettons une couverture un peu analogue, mais ses crochets paraissent avoir eu — selon leur forme — leur place à l'extérieur des parois, et — comme ils s'intercalaient mal entre les plaques ajourées — aux quatre angles de la caisse. Cette dernière disposition s'observe aussi aux chars de Watsch fig. 208 (là les crochets ont la forme de têtes d'oiseaux) et de Judenbourg fig. 223 (où ils ont la forme de têtes de chevreuils).

Les anneaux résonnants en fer, tintinnabula du char.

De nombreux anneaux en fer ont été trouvés avec les autres restes du char (fig. H—P, pl. XXX et fig. Q, pl. XXXII). Ils sont massifs et ont 6 à 7 centimètres de diamètre extérieur sur 5 à 6 millimètres d'épaisseur. Les pièces à l'état complet et les fragments donnent au total une bonne trentaine de ces anneaux. Fait curieux, douze fois ils se sont trouvés collés par l'oxydation du fer sur un second anneau de même taille (fig. H, K, L, M, N, O, P), trois fois encore on

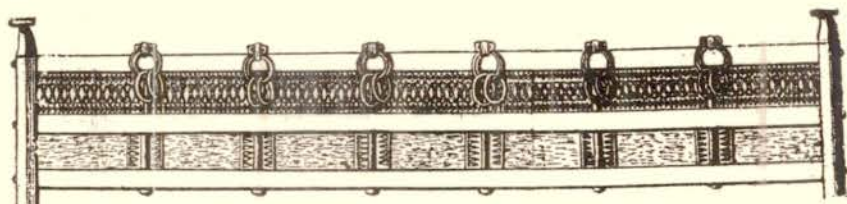


Fig. 209. Réconstitution du côté latéral du char d'Ohnenheim, avec ses plaques ajourées, ses anneaux résonnants, ses crochets aux angles et la fourrure à la base. Environ $\frac{1}{15}$ g. nat.

put constater que ces doubles anneaux étaient encastrés dans une seconde paire d'anneaux tout à fait semblables (fig. L, M, O). On peut en conclure avec certitude que ces anneaux formaient des faisceaux composés chacun de quatre anneaux accouplés.

Le nombre susmentionné de ces anneaux laisse deviner une huitaine de ces faisceaux, mais sans doute leur nombre était encore bien plus grand. Il était très probablement égal au nombre des boulons verticaux dont nous parlerons plus loin et dont il faut compter sept sur chaque côté latéral, quatorze donc au total.

L'attachement de ces faisceaux d'anneaux se pratiquait par des bandeaux en cuir dont de faibles restes se sont conservés sur quelques-uns des anneaux. Fait curieux, ces bandeaux reliaient toujours ensemble deux anneaux, ce qui explique aussi qu'on trouve toujours ces deux anneaux-porteurs placés exactement l'un sur l'autre. Le faisceau se composait donc de deux anneaux-porteurs et de deux anneaux-pendentifs et non d'un anneau-porteur à trois anneaux-pendentifs. L'attachement par des bandeaux en cuir facilitait le nettoyage des anneaux et permettait de les ôter dans les cas où leur son était interdit pour des raisons pratiques ou cultuelles.

Quant à la place qu'ils occupaient sur le char, il ne peut y avoir aucune erreur : Un de ces doubles anneaux (fig. M) est resté collé,

par l'oxydation du fer, sur le côté extérieur d'une des plaques ajourées en $\times\times\times$ et d'autres anneaux portent des traces de vert-de-gris provenant évidemment du même entourage. De plus, nous avons trouvé des fragments de ces plaques ajourées accompagnés en assez grand nombre de fragments de ces anneaux en fer et toujours le long de la ligne qui marquait le côté latéral du char. Il s'ensuit que *ces anneaux ornaient les bords latéraux de la caisse du char.*

Ce fait se confirme d'ailleurs par certains parallèles : Rappelons le char à chaudron de Skallerup (Déchelette II, fig. 170) et le trépied de Corneto (Déchelette II, fig. 75, 6) où les bords supérieurs sont entourés également d'un tas d'anneaux flottants. Rappelons le char votif à deux roues, en terre cuite, découvert à Ponte-Cucchiajo près de Chiusi (fig. 210) portant au bout du bord supérieur de sa caisse des anneaux accouplés très semblables aux nôtres et évidemment de destination analogue.

Quant au *but de ces anneaux* il ne peut y avoir de doutes : Le véhicule mis en marche, ils devaient causer un cliquetis formidable

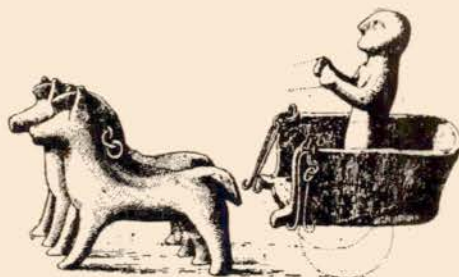
Fig. 210. Char votif en terre cuite

avec anneaux résonnants,

chainettes et bâtons en bronze,

découvert à Ponte Cucchiajo

près de Chiusi.



comparable à celui d'un grand nombre de petits grelots ou clochettes. C'étaient donc des *anneaux tintinnabula*.

Ces précurseurs du grelot et de la sonnette commencent à apparaître vers la fin de l'âge du bronze et sont fréquents surtout pendant l'époque hallstattienne. On les attache aux bâtons sistres, aux fibules et agrafes, au harnachement de cheval et même, comme nous l'avons déjà dit, à des trépieds, à des chaudrons, etc. Il est d'autant plus indiqué de les voir appliqués à un char que *leur cliquetis annonçait de loin l'approche du char.* Rappelons qu'encore de nos jours, surtout en hiver, en temps de neige, les chevaux portent souvent, tout justement pour annoncer l'approche de la voiture ou du traîneau, des grelots ou clochettes et qu'en Suisse encore aujourd'hui les petits traîneaux d'enfants sont munis de tels anneaux résonnants. Rappelons du reste les anneaux résonnants déjà mentionnés du char votif de Ponte-Cucchiajo (fig. 210) et ceux encastés dans l'anneau de char hallstattienne d'Estavayer¹.

Il paraît pourtant que ces *anneaux tintinnabula* avaient non seulement un but tout simplement utilitaire mais aussi *rituel*. C'est indiqué tout clairement par le fait que nous les retrouvons à des

1. F. KELLER, *Pfahlbauten-Berichte*, VI, pl. III, fig. 46 «Chevroux», VII, pl. XV, fig. 7, VIII, pl. VI «Estavayer» (DE MORTILLET, *Musée Préhistorique*, pl. CIII, fig. 1384, donne cet objet par erreur comme «sommet de canne tintinnabulum».

trépieds et à des chars cultuels (comme à celui de Skallerup) et que le bâton de *Bouddha* porte aussi bien de tels anneaux résonnants que le *sistrum* des prêtresses d'*Isis*. — L'idée qui y domine paraît être celle que le son de ces *tintinnabula* chasse les mauvais démons et protège contre le mal. Leur son est agréable aux dieux et détesté par les mauvais démons, idée qui règne encore aujourd'hui dans la tradition populaire : le son des cloches fait fuir le diable. Déjà dans l'Égypte préromaine, au culte d'*Isis*, on se servait du sistre pour chasser Typhon. Sans doute dans une intention un peu analogue, le Grand prêtre israélite porte à ses vêtements de culte des clochettes en or ; à l'époque romaine, les enfants portent des bracelets à petites clochettes et l'on ajoute même ces clochettes à leurs sépultures. En Grèce, on frappe, aux cérémonies funéraires, de l'airain résonnant pour chasser les démons. C'est dans la même intention évidemment qu'on a entouré le magnifique char funéraire d'Alexandre le Grand de nombreux *tintinnabula*. Qui n'y verra une analogie frappante avec notre char d'Ohnenheim, entouré d'une quantité d'anneaux résonnants !

Le siège-trône et le bâton-sceptre du char d'Ohnenheim.

Notre char était surmonté d'un *siège*, digne de sa richesse et de son élégance. Ce siège est indiqué par ses quatre pieds en bronze et par un des quatre pommeaux en bronze qui ornaient le dessus du siège (fig. E, F, G, H, J, pl. XXXII). — Les pieds sont formés de tubes élégants de 22 centimètres de longueur. Ils sont hexagonaux et ont en haut 2 cm. $\frac{3}{4}$, à 3 centimètres de diamètre ; ce diamètre diminue jusqu'à 2 cm. $\frac{1}{3}$, puis s'augmente de nouveau au bout inférieur et atteint là 3 cm. 5. L'intérieur de ces tubes est rond et renfermait autrefois des tiges en bois fixés dans le bronze par des clous en fer et en bois. Dans l'un des tubes le bois s'est assez bien conservé. Il est de couleur blanche et paraît être du noyer. À deux centimètres de leur base ces pieds portaient des traverses en forme de tubes de bronze, également hexagonaux à l'extérieur et ronds à l'intérieur et destinés à recevoir des traverses en bois reliant les pieds entre eux. Le tout est coulé d'un seul jet. — Nous possédons un pied complet et un autre à peu près complet ; des deux autres ne sont conservés que les tubes supérieurs.

L'un des deux pieds, à base bien conservée, porte la base perforée d'un clou en fer (fig. J). Ce dernier était sans doute destiné à fixer le siège d'une manière solide sur le fond du char. La même remarque se fait — encore plus nettement — sur les deux pieds en bronze du siège de la trouvaille de Birnenstorf. Ces clous sont la preuve indubitable que les sièges faisaient partie intégrale de leur char. Notons, pour être exact, que l'autre pied d'Ohnenheim à base conservée ne porte pas de trace de perforation ou de clou ; c'est dire qu'on se contentait de fixer le siège seulement par deux ou trois de ses pieds.

Le bois du siège épousait sans doute la forme sexagonale des pieds en bronze, ce qui donnait à ce siège une forme extrêmement

1. Voir F. X. KRAUS, *Real-Encyklopädie der christl. Altert.* (1882) I, p. 622 et 623.

élégante, comparable à l'élégance générale du char entier et à celle des chars à deux roues égyptiens¹, sans oublier les élégantes chaises grecques des reliefs du Parthénon². Notre essai de reconstruction (fig. K pl. XXXII) en donne une idée. — Le siège proprement dit était probablement garni de cuir. Les tiges verticales se terminaient, comme pour le siège de Dejbjerg, en *boutons*, dont un exemplaire en bronze orné de rainures horizontales et d'un diamètre de 4 centimètres, à été retrouvé (fig. E). Les deux boutons d'avant permettaient à la personne assise de se tenir avec les mains. Les deux tiges de derrière paraissent avoir été, à en juger celles de Dejbjerg, un peu plus hautes

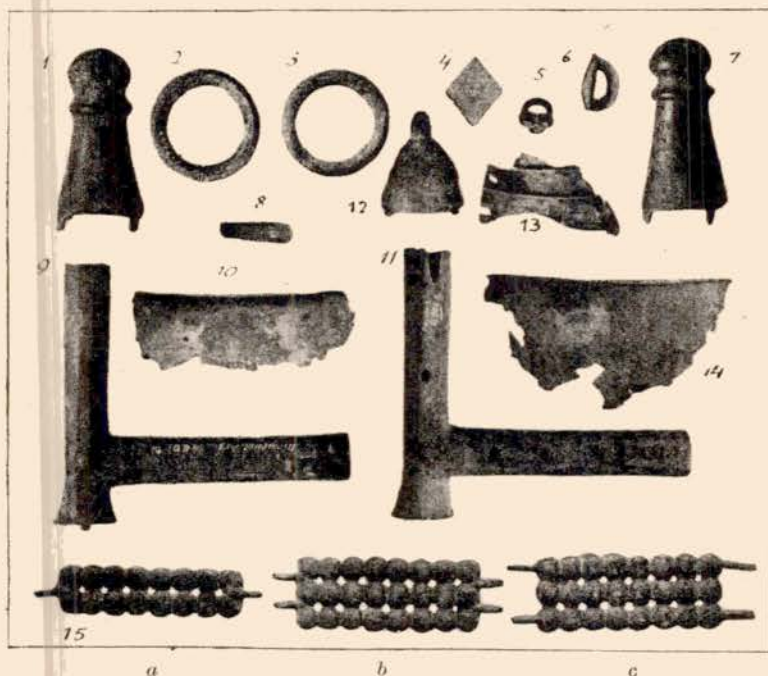


Fig. 211. Pieds et boutons du siège, clochette et objets du harnachement, plaques ajourées du char de Birmenstorf en Argovie (Musée National Suisse à Zurich).

que celles d'avant ; peut-être dans le but de porter un dos en bois, en cuir ou en treillis?³ Comme le siège de Dejbjerg est carré (largeur 56 cm., hauteur 40 cm.) on peut admettre la même forme et un peu les mêmes dimensions pour le nôtre, c'est-à-dire qu'il servait égale-

1. Voir les dessins de chars égyptiens sur les reliefs égyptiens et le char à deux roues conservé au Musée de Florence (L. A. MILANI ; *Museo archeol. Firenze*, I p. 125 II pl. XVI).

2. Comparez BAUMEISTER, *Denkmäler*, pl. XXXIII et fig. 1389 ; d'autres exemples fig. 53, 708, 781, 1958, 2141.

3. Comparez par exemple le siège à dos bas du Parthénon, BAUMEISTER, *Denkmäler*, fig. 1377 et le char à siège des dodecadrachmes des Odomanti du v^e siècle, HEAD, *Coins Brit. Mus.* pl. V fig. 17, HIRSCH, *Catalogue Weber* n° 1164, Babelon *Traité*, n° 1447. Pour un autre siège à dos sur char, comparez la Cybèle de notre fig. 215 ; pour un siège avec montants sans dos, l'Abondance sur char fig. 216.

ment non comme banc à deux, mais comme chaise à une seule personne¹.

La place occupée sur le char par le siège est toute indiquée : Sur un char sans ressorts, plus le banc est placé près des roues plus le voyageur est secoué. La place la moins secouée était donc le milieu du char. C'est là qu'on voit placé aussi le siège de Dejbjerg (fig. 213) et placés les dignitaires portés par les chars de nos reproductions (fig. 215—221). Nous aurons donc le droit de placer notre siège d'Ohnenheim au milieu du char tel que nous l'indiquons par notre reconstruction (fig. 214, 215).

On arrivait ainsi en même temps à donner au siège une place dominante : *Le personnage assis y était quasi exposé au public et montré en parade*. C'est dire que ce siège, composé de bronze, de bois et de cuir et dominant le char, était moins une simple chaise qu'un trône avec destination évidente à porter un personnage de rang élevé, à le montrer en parade, sinon même en procession.

Rappelons à ce sujet Diodore de Sicile V, 28, qui rapporte que les Gaulois mangeaient assis par terre sur des peaux de chèvres ou de loups². La chaise ne leur était donc pas habituelle. En effet, les restes de chaises sont dans les tombes préromaines, soit cisalpines soit transalpines, de la plus grande rareté et ne s'y trouvent que dans les sépultures les plus riches³. Partout donc à l'époque préhistorique où apparaît ce meuble c'est moins une chaise simple qu'un trône, attribut de dignité et de dignitaire.

Un objet qui accompagnait cette trouvaille est tout indiqué pour confirmer notre qualification du siège d'Ohnenheim. C'est un tube en bronze couronné d'une plaque ronde (fig. C, pl. XXXII). Long de 6 centimètres, il est creux à l'intérieur et traversé d'un clou en fer y fixant jadis une tige en bois dont de petits restes sont encore conservés à l'intérieur du tube. Son diamètre de 1 cm. 8 indique une canne élégante d'à peu près la même épaisseur. La plaque ronde est un peu évasée et a 3 cm. 4 de diamètre. Elle est coulée avec le tube d'un seul jet mais perforée verticalement d'un clou en fer destiné sans doute à porter un ornement ou attribut, rouelle, cône ou bouton en bois poli, en lignite, ambre ou ivoire. Rappelons à ce sujet le tube un peu analogue trouvé par Jules Naue dans un tumulus avec char à quatre roues à Uffing en Bavière, tube surmonté d'une rouelle en bronze travaillée à jour⁴. A notre avis ces objets ne sont autres que des couronnements de bâtons sceptres comme on les voit si souvent sur les vases et reliefs grecs dans les mains de personnes de haut rang

1. Sièges à une seule personne, voir nos dessins antiques fig. 215, 216, 218.

2. Posidonius dit des Celtes qu'ils s'assoient pour leurs repas sur la paille.

3. Déchelette passe, dans son admirable *Manuel*, l'emploi de chaises ou trônes sous silence. Comparez ce que nous en disons en 1907 sous «Stuhl», «Schemel» et «Thron» dans notre *Realexicon* et les quelques dessins de chaises (portant souvent l'urne cinéraire du mort) reproduits par Montelius dans sa *Civilisation primitive de l'Italie* (pour des sièges en bois, voir aussi Sophus Muller, *Nordische Altertumskunde* (1897) I 343, 344, II 44.

4. JULIUS NAUE, *Hügelgräber zwischen Ammer- und Staffelsee* (Stuttgart 1887) fig. 2, 2c, pl. XXXVIII. Son attribution comme bout de timon est, vu la fragilité de cet objet, toute erronée. Comparez du reste la rouelle avec tige de NAUE, *Bronzezeit in Bayern* (1894) fig. 1, pl. XIX.

marchant à pied, assises sur des trônes ou montées sur leurs chars. Souvent même, dans le dernier cas, la personne ou divinité se sert de son bâton sceptre pour diriger les chevaux. Car conduire son char était à ces époques-là digne des dieux. On n'a qu'à étudier le vase François où les dieux conduisent eux-mêmes leurs chars, ou les monnaies de Sélinonte sur lesquelles Nikè conduit un char portant Apollon tirant de l'arc¹, sans parler de Sol, de Luna, de Dionysos et d'autres dieux antiques.

Le personnage qui a occupé le trône.

Par les lignes précédentes nous avons déjà exposé et même en partie résolu la question du personnage qui a occupé le char et le trône de notre tumulus d'Ohnenheim. Il en résulte avant tout qu'on a affaire à un *personnage de rang fort élevé*.

On pourrait attribuer notre char et sa sépulture à quelque personnage royal. Mais, une *femme royale*, n'y aurait-elle pas apporté de riches objets de parure dont quelques-uns au moins auraient dû laisser des traces? Or, tout objet de ce genre, torques, bracelet, fibule, collier, boucle d'oreille, etc., fait défaut, aussi bien à Ohnenheim que dans la trouvaille analogue de Birmenstorf.

Il faut éliminer également l'hypothèse que l'on est en présence d'une tombe de *chef guerrier*, car à cette époque le guerrier royal ou d'autre rang très élevé est enterré sur son char de guerre à deux roues et avec ses armes. Or, ni la sépulture d'Ohnenheim ni celle de Birmenstorf n'ont livré la moindre trace d'une arme quelconque. Tout ce que nous possédons et savons de notre char fait rejeter l'appellation de char de guerre et le fait attribuer plutôt à un chef de métier tout à fait paisible.

Est à éliminer aussi le char de quelque riche *marchand*, l'enterrement avec char étant sans doute un signe de dignité réservé aux deux seules classes de dignitaires qui jouaient un rôle et comptaient en Gaule, aux *chevaliers* et aux *druides*.

Or, le chevalier ayant son char de guerre, il ne nous reste en somme que l'attribution à quelque *druide de rang élevé*. Le manque de toute parure et de toute arme, par contre la présence du bâton-sceptre, signe de dignité, l'entourage du char de tintinnabula, concordent fort bien avec notre hypothèse. Comme au chef de guerre, il fallait au prêtre de rang élevé son char personnel, pour les voyages dans son «diocèse», pour les processions et pour ses voyages annuels à des sanctuaires tel que celui des Carnutes où, à l'époque de César (VI, 13), les druides de la Gaule se réunissaient chaque année. On conçoit sans aucune peine que, de même qu'on ait enterré le chef guerrier sur son char de guerre, on ait enterré le prêtre de marque sur ou à côté de son char de procession. Il a dû en être ainsi à Ohnenheim, à Birmenstorf, à Uffing et certainement à maint autre endroit où l'on a trouvé un char à quatre roues².

1. HEAD, *Ancient coins* (British Museum) pl. XVII, fig. 32.

2. Voir l'énumération des sépultures avec chars à quatre roues donnée par Déchelette II, p. 750. III, p. 1069 figure aussi la seule sépulture d'Alsace qui jusqu'alors, outre celle d'Ohnenheim, avait donné quatre roues. C'est un tumulus fouillé en 1851

Peut-être l'ornement, malheureusement disparu, du tube surmontant le bâton-sceptre d'Ohnenheim (fig. C) nous aurait-il renseigné sur la divinité à laquelle ce prêtre était attaché. Rappelons que les bâtons-sceptres des divinités antiques et de leurs prêtres sont assez souvent surmontés d'attributs propres à la divinité ; ainsi le bâton de Dionysos porte une pomme de pin, celui de Jupiter un aigle, celui de Mercure le serpent. Or, le tube du bâton-sceptre du tumulus avec char à quatre roues d'Uffing porte, comme nous l'avons déjà dit, *une rouelle en bronze, signe du culte solaire*¹.

L'époque du char d'Ohnenheim.

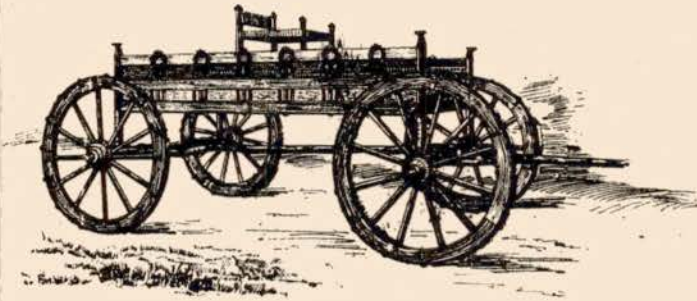
Pour les chars à quatre roues que nous venons de citer il s'agit toujours de tumuli datant de la fin de l'époque hallstattienne et des commencements de l'époque de la Tène, c'est-à-dire de l'époque de la plus grande expansion des *Celtes*. C'est à cette même époque qu'appartiennent les sépultures sous tumulus de Heidolsheim, de Mussig et évidemment aussi notre tumulus à char d'Ohnenheim. D'autant plus qu'avec la Tène II la coutume de ces grands tumuli a entièrement disparu de notre sol. — Le mobilier funéraire, — quoique les fibules, les bracelets et autres objets permettant de fixer une date exacte fassent entièrement défaut, — correspond fort bien à l'époque de transition que nous venons de citer : Le tesson fig. A pl. XXXII rappelle la fin de l'ère hallstattienne, de même l'ornementation en canelures de l'anneau tintinnabulum fig. C pl. XXX et celle des plaques ajourées, enfin le bouton replié de l'anneau fig. E pl. XXX imitant les fibules à timbale repliée de l'époque de transition entre la fin de Hallstatt et le commencement de la Tène. Comparé aux chars de Dejbjerg, ces derniers nous paraissent d'un style celtique un peu plus avancé et s'approcher déjà plus de la Tène I. Les mascarons humains surtout qui ornent les quatre crochets sont déjà tout à fait de style celtique. Aussi les tuyaux en bronze de notre char, rappelant encore par leur présence et leur facture les grandes roues en bronze hallstattiennes, ont disparu sur les chars de Dejbjerg et sur les chars de guerre de la Tène I. En résumé, nous nous croyons donc autorisé à attribuer notre char d'Ohnenheim à cette époque de transition entre le Hallstatt II et la Tène I datant entre 500 et 400 avant J. C., que nous avons désignée jadis sous le nom d'*Archéo-Tène*².

par M. Zæpfel dans la forêt de Hatten. La tombe avait, outre un char à quatre roues, un mobilier fort riche (chaudron en bronze, deux aiguères et coupes en bronze, un anneau en feuille d'or, trois pieds de coffret en bronze, un objet oblong en fer mal conservé, peut-être une lance ; une autre sépulture du même tumulus renfermait une lance en fer, des anneaux et fibules en bronze, des dents humaines et un tibia d'enfant, une défense de sanglier). Mais selon Zæpfel deux des roues avaient un diamètre plus petit que les deux autres et Max de Ring en a conclu, fait qui paraît confirmé par la présence des lances, qu'il s'agissait de deux chars de guerre à deux roues brisés tous les deux sur la même tombe. MAX DE RING, *Bulletin III* (1860) p. 219 et suiv. pl. I et II. A. W. NAUE, *Denkmäler der vorrömischen Metallzeit im Elsass* (1905) p. 9—17.

1. Peut-être faut-il attribuer une signification analogue (et non celle d'une « roue en réserve ») à la cinquième roue trouvée par Jules Naue dans ce tumulus d'Uffing et déposée horizontalement au-dessus de la tombe à quatre roues.

2. FORRER, *Reallexicon*, 1907, p. 805 et pl. 236, *Urgeschichte* p. 485 et pl. 170.

214



214a

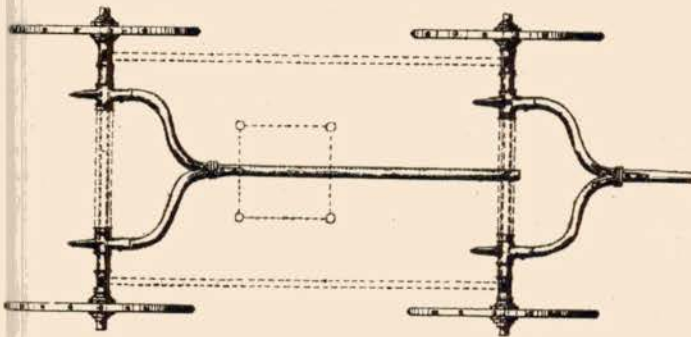


Fig. 214, 214a. Reconstitution du char d'Ohnheim (au Musée de Strasbourg)
d'après l'auteur ($\frac{1}{40}$ — $\frac{1}{41}$ de la gr. nat.).

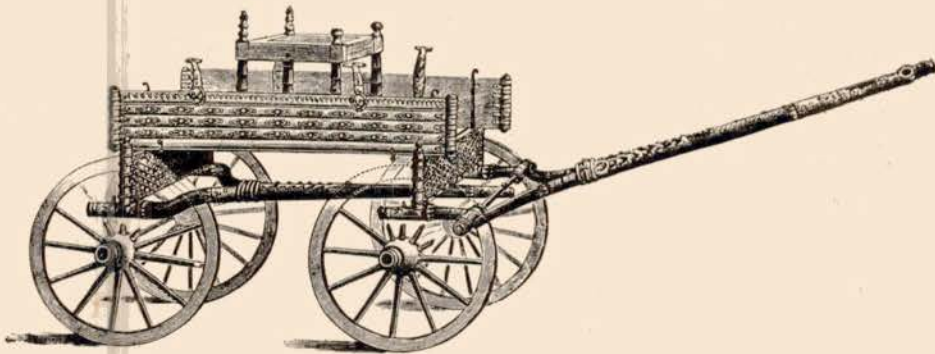


Fig. 213. Reconstitution du char de Dejbjerg (au Musée de Copenhague)
d'après Petersen ($\frac{1}{10}$)

Le centre de fabrication et le nom gaulois de ce genre de chars.

Jusqu'à la découverte du char d'Ohnheim, aucun char du type Dejbjerg, c'est-à-dire à quatre roues, avec siège-trône et crochets pour le tapis-couverture n'était connu en Europe centrale. Les archéologues scandinaves avaient donc un certain droit de déclarer comme de fabrication indigène scandinave les chars de Dejbjerg et

celui dont on trouva des fragments dans une sépulture à incinération en chaudron à Langaa (Bornholm). Mais la découverte d'un char fort semblable à Ohnenheim en Alsace et de restes d'un autre à Birmenstorf en Suisse fait opposer aux chars scandinaves deux chars du même genre trouvés dans des sépultures gauloises du centre de l'Europe. Ajoutons que les ornements des chars de Dejbjerg ont tout à fait l'aspect gaulois et non scandinave. C'est dire que l'origine scandinave des chars de Dejbjerg devient de plus en plus douteuse et que, par contre, on sera de plus en plus tenté de les attribuer comme ceux d'Ohnenheim et de Birmenstorf à une *fabrique gauloise*. Les chars de Dejbjerg seraient alors du butin rapporté du centre de l'Europe par quelque tribu nordique, ce qui expliquerait entièrement leur offrande aux dieux dans un marais scandinave.

Quant au centre de cette fabrication, rappelons que les sépultures à chars se retrouvent surtout dans les pays celtiques entre la Bavière, le nord et l'ouest de la Suisse¹ et la France du nord-est, la Marne comme centre². Rappelons que la Gaule, surtout du nord et la Belgica, étaient à l'époque romaine réputées pour leur charronnerie et qu'un grand nombre de noms romains de voitures est d'origine gauloise³. C'est donc plutôt dans nos pays qu'il faut chercher l'origine de ces chars.

Quant au nom gaulois du genre du char d'Ohnenheim nous n'avons certainement affaire ni à la *benna*, chariot rustique à quatre roues et caisse en forme d'échelle ou à panier d'osier, ni à la *reda*, char du même genre mais plus lourd et destiné pour lourde charge, ni à la *carruca* (d'où notre «carrosse»), voiture de luxe, vaste et lourde pour fêtes, cérémonies et voyages de hauts dignitaires, avec haute caisse, avec lit de repos à l'intérieur et des chaises sur la plate-forme⁴. Nous pensons plutôt qu'il s'agit dans notre cas du *petorritum* gaulois, identique selon les textes anciens⁵ au *pilentium* romain, char élégant et léger, à quatre roues, avec siège surmonté d'un ciel ou baldaquin, destiné à conduire les flamines, les vestales et matrones aux sacrifices et aux jeux. Il est tout indiqué d'admettre que, dans la Gaule préromaine, le *petorritum* faisait le même service pour les *prêtresses de rang élevé* et pour les *prêtres-druides*.

1. Pour la Suisse, rappelons outre Birmenstorf les restes de chars gaulois trouvés à la Tiefenau près de Berne, dans les tumuli d'Anet-Jns, à Græchwyl, etc. et dans la station de la Tène. D'autres sont cités par D. VIOLLIER, *Essai sur les rites funéraires en Suisse*. (Bibl. de l'École des Hautes-Études, sciences religieuses, vol. XXIV Leroux 1911). La caisse du char à quatre roues d'Anet-Jns était ornée de plaques en bronze ajourées et contenait un squelette d'homme; une tombe à incinération du même tumulus renfermait un char à deux roues (Viollier, p. 57/58).

2. Pour la France et sa littérature concernant les chars à deux et à quatre roues, voyez Déchelette II, p. 747—754, III, p. 1023—1025 et 1180—1199.

3. *Petorritum*, *essedum*, *covinnus*, *carruca*, *cisium*, *reda*, *benna*, *carpentum*.

4. Voir le célèbre relief de Vaison au Musée Calvet d'Avignon (Espérandieu I, p. 223, Reinach, *Rép.* II p. 216) représentant une voiture à quatre roues et à grande et haute caisse surmontée de deux sièges, l'un occupé par le dignitaire, l'autre par son valet. Voir aussi la *carruca* de l'arc de Constantin, Reinach, *Rép. reliefs* I, p. 255.

X 5. Ces textes sont réunis dans HOLDER, *Alt-keltischer Sprachschatz*, sous le mot *petorritum*.

Reproductions antiques de chars analogues.

Nous ne connaissons pas de relief ou dessin antique reproduisant un char tout à fait pareil au nôtre ou à ceux de Dejbjerg. Mais déjà Petersen, en publiant ces derniers, a reproduit certains modèles instructifs : une monnaie d'Antonin le Pieux (Cohen II, pl. X), Cybèle assise sur un char plat, à deux roues, surmonté d'un trône à dos et trainé par quatre lions (fig. 215) ; une gemme antique avec Abundantia sur un char à quatre roues trainé par deux éléphants, à haute caisse, richement ornée des deux côtés et avec un siège un peu analogue à celui de Dejbjerg (fig. 216) ; un bas-relief d'Herculanum, prêtre ou prêtresse, sur un char à deux roues avec basse caisse ornée de phalères et surmontée d'un siège placé au milieu (fig. 218) ; enfin un bas-relief de Langres avec prêtre ou grand dignitaire assis sur un char à quatre roues, devant lui le cocher conduisant les quatre chevaux, derrière lui, lui tournant le dos, un servent, chacun sur un siège à part (fig. 217).

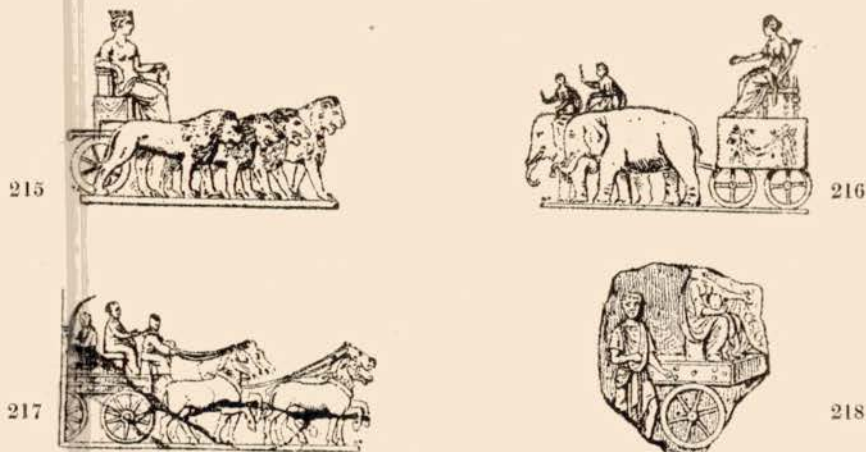


Fig. 215—218. Reproduction de chars antiques ; 215, médaille d'Antonin le Pieux, Cybèle. — 216, gemme avec Abundantia. — 217, Relief de Langres avec prêtre ou grand dignitaire. — 218, terre-cuite d'Herculanum avec prêtresse barbare.

Il est d'importance, à notre avis, de voir là deux chars portant des *déeses*, deux autres portant des *prêtres* ou *hauts dignitaires*. Les mêmes faits s'observent sur les trois autres figurations antiques que nous ajoutons en fig. 219, 220 et 221 et qui nous paraissent d'autant plus intéressantes qu'elles reproduisent des *prisonniers barbares*, *prêtres* et *prêtresses* sur leurs chars indigènes.

C'est d'abord la *plaque Campana* fig. 221¹ montrant un char trainé par deux chevaux conduits par un homme marchant à pied. La ceinture du cheval est ornée d'appliques en forme de phalères rappelant le décor à boutons des brides d'Ohnenheim (fig. E F pl. XXX). Le char est à deux roues, à caisse oblongue courte et basse, ornée au côté latéral de phalères. Les chevaux et les chars

1. *Collection Campana*, pl. 90, H. v. Rohden, *Röm. Tonreliefs der Kaiserzeit*, pl. LXXXVII et p. 283, Reinach, *Rép. reliefs II*, p. 288.

romains portent généralement un autre décor et il est fort probable que l'artiste a voulu accentuer par ce décor étrange un char et un attelage de provenance barbare. Comme le char de la terre cuite fig. 218, celui de cette plaque fig. 221 porte sur ses bords supérieurs une plate-forme ne dépassant pas la caisse et sur laquelle on voit deux vieillards à longue barbe et longs cheveux assis l'un à côté de l'autre sur un banc caché sous leurs longs manteaux. Ce siège ne porte ni boutons ni dos, mais est évidemment placé comme celui de Dejbjerg au milieu du char avec la destination de montrer les personnages assis au grand public. Mais, le cou et les pieds de ces personnages sont entourés d'anneaux et de chaînes dont les bouts sont tenus par deux soldats romains marchant à pied à gauche et à droite du char; les vieillards sont vêtus de grands manteaux et de pantalons; tout indique donc leur caractère de prisonniers barbares, gaulois, daces ou germaniques, mais de rang élevé; sans armes,



219

220

221

Fig. 219. Métope du monument romain d'Adamklissi, famille dace sur son char (d'après Tocilescu).

Fig. 220 et 221. Plaques Campana, prisonniers conduits, en triomphe, sur leurs chars indigènes (d'après v. Rohden).

sans ornements princiers ce sont, plutôt que des chefs guerriers, des chefs prêtres. Le tout représente évidemment la procession en triomphe de deux prêtres prisonniers celtes ou germaniques sur leur char de parade indigène: Souvenir sans doute d'une capture faite pendant une des guerres contre les Gaulois sous César, les Germains sous Auguste, les Bataves de Civilis ou les Daces sous Trajan. Le style nous paraît plaider plutôt pour une des trois premières versions¹.

Un autre de ces reliefs campaniens, notre fig. 220 (Rohden LXXIII), montre deux prêtresses prisonnières conduites en triomphe sur leur char de parade. Ce dernier est très analogue à celui des plaques fig. 218 et 221 et dérive sans doute du même prototype barbare, soit à deux, soit à quatre roues, mais romanisé par l'artiste campanien. Une réplique de la même plaque (Rohden fig. 248) montre le siège muni d'un dos assez haut. Fait à remarquer, ici le char, portant des femmes, est traîné par des mulets. Un gardien accompagne à pied les femmes; elles sont précédées

1. C'est ce que pense v. Rohden p. 134.

par un Romain portant une tablette indiquant les noms et qualités des deux captives.

Un relief un peu analogue, figurant sur la *colonne de Marc Aurèle* élevée entre 176 et 193, représente le transfert des Sarmates et des Germains vaincus de la rive gauche, sur la rive droite du Danube¹. On y voit des hommes à cheval et à pied, des femmes à pied et accompagnées de soldats romains. Une femme voilée, accompagnée d'une autre à pied, est assise sur un char oblong à quatre roues traîné par deux bœufs. Evidemment c'est une personne de haut rang, plutôt prêtresse que princesse. Elle trône sur un siège placé sur la plate-forme élevée du char, de sorte qu'elle est visible à tout le monde.

Rappelons enfin le relief du monument romain d'*Adamklissi* fig. 219 montrant une famille noble dace, faite prisonnière et conduite sur son char indigène devant l'empereur vainqueur pour demander sa grâce. Le char, à quatre roues et à caisse basse et

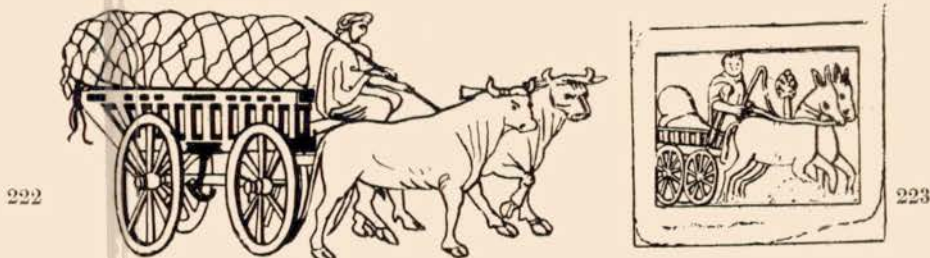


Fig. 222. Le char de la mosaïque helveto-romaine d'Orbe.

Fig. 223. Le char du relief funéraire de Strasbourg.

ajourée, est traîné par un bœuf, conduit par un barbare marchant à pied et armé d'un long bâton.² — Une stèle funéraire découverte à *Strasbourg* prouve qu'on s'est aussi servi dans notre pays³ à l'époque romaine de chars un peu analogues: Un soldat romain, armé de son épée, dirige avec son fouet et du haut de son char, deux mulets; le char est occupé par un sac rempli de la cargaison (fig. 223). *Les roues de devant sont, comme au char d'Adamklissi, plus petites que celles de derrière* et indiquent par ce fait très nettement qu'il s'agit de chars bien dirigeables — fait accentué encore par le conducteur se trouvant non marchant à côté, mais assis sur son char. Les mêmes remarques peuvent se faire au char semblable dessiné sur la mosaïque d'*Orbe* en Suisse (fig. 222) et, pour ce qui concerne les roues, au dessin de char à quatre roues du Musée de *Naples* Mus. Borb. V 48 (Baumeister fig. 2335). Par contre, les chars pré-romains de *Dejbjerg* et tous les chars préhistoriques, votifs ou dessinés, montrent pour leurs quatre roues les mêmes dimensions — observation qui nous paraît bien indiquer l'invention de l'appareil

1. PETERSEN, DOMASZEWSKY, CALDERINI, *Die Markus-Säule in Rom* (Munich 1896) n° 141/142. Mêmes numéros REINACH, *Rép. reliefs* I, p. 329.

2. TOCILESCO, *Das Monument von Adamklissi* (Wien 1895) fig. 57.

3. Anzeiger 1914 pl. XV fig. 3.

à tourner, soit aux débuts de l'époque romaine, soit à une époque tout à fait rapprochée de celle-ci mais postérieure à celle des chars préromains susmentionnés.

Chars de culte et de procession.

Les déesses, prêtresses et prêtres figurés sur les monuments susmentionnés fig. 215, 216, 218, 220 et 221 ont évidemment choisi ces chars moins pour augmenter la vitesse de leur déplacement que pour accentuer leur dignité. Ainsi le char devient un objet accessoire du trône: L'idée dominante c'est moins «un char avec siège» qu'un «trône muni de roues», un *trône roulant*. C'est alors la même conception qui, dans l'antiquité archaïque, a fait mettre sur roues les

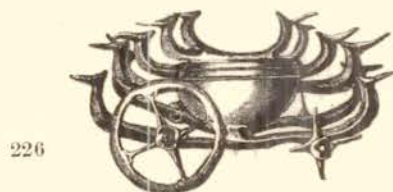


224



Fig. 224. Le char cultuel de Peccatel (Mecklenbourg)

Fig. 225. Le char cultuel de Skallerup (Danemark)



226

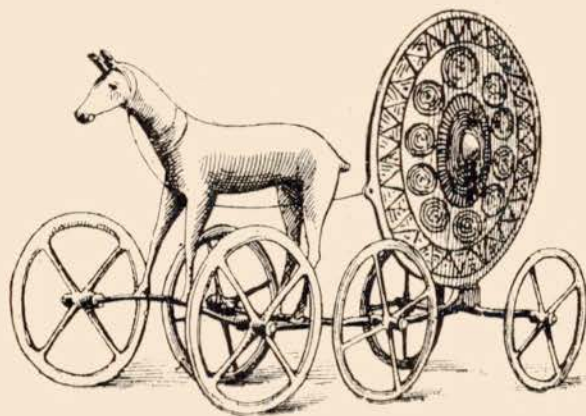
Fig. 226. Le char cultuel de Szaszvarossek (Siebenburgen).

trépieds «pour qu'ils se transportent par eux-mêmes à la réunion des dieux» (Hephaistos dans l'Iliade 18,368).

L'idée telle qu'elle s'exprime dans ces chars, d'exposer le personnage trônant, nous paraît avoir comme prototype le char de culte exposant l'image de la divinité et la conduisant en procession sur des voies sacrées et à travers la région de ses adorateurs. Rappelons — sans parler des chars de procession des Babyloniens — le char de la déesse Nerthus qui voyageait, selon Tacite, parmi les différentes tribus qui l'adoraient. La déesse restait invisible¹, cachée sous le tapis qui, sans doute en forme de tente, ornait le char. Par contre, le char de Judenbourg (fig. 2 XXXIII) montre, entourée d'autres statuettes, une grande déesse portant sur la tête une coupe en bronze. Le char de Trundholm place sur ses six roues un cheval traînant le disque

1. A comparer avec le char vide, destiné au maître des dieux et traîné par huit chevaux blancs, mentionné par Hérodote dans sa description de l'armée de Xerxès.

Planche XXXIII.



1. Le char cultuel de Trundholm (Danemark).



2. Le char cultuel de Judenburg (Styrie).

du soleil (fig. 1 XXXIII). Un char du même genre est représenté, à notre avis, par la pétroglyphe suédoise fig. 206. Les chars d'Este, de Corneto et de Glasinac y exposent des canards ou colombes, mais à quatre pattes. Celui de Peccatel (fig. 224) et son pendant d'Ystad, ceux de Skallerup (fig. 225), de Szaszvarossek (fig. 226), de Milavec, de La Côte-Saint-André, etc., portent de grands chaudrons. Enfin on voit exposé sur le dessin de char du tesson d'Oedenbourg (fig. 202) une stèle en forme de menhir. Que ce soit menhir ou statue humaine mieux accentuée, que ce soit un disque du soleil, un vase en forme d'oiseau ou tout simplement un grand chaudron, toujours il s'agit de représentations directes ou indirectes (attributs) de *divinités qu'on promenait en procession sur des chars*.

Notre char d'Ohnenheim, ceux de Birmenstorf et Dejbjerg ont peut-être fait le même service, porté en procession quelque statue ou attribut de divinité, ou ils ont porté quelque prêtre ou prêtresse présentant au public quelque attribut cultuel. La richesse du char, son siège, les anneaux résonnants, les traditions populaires qui s'attachent à ces tumuli d'Ohnenheim, tout nous porte à croire à un char qui a servi aussi au *culte*. Le fait que ce char a été enterré avec son possesseur n'exclut pas une telle destination; il y a été déposé comme on a déposé et voué aux dieux ceux de Dejbjerg trouvés sans squelette ni cendres dans un marais.

Légendes populaires s'attachant aux tumuli d'Ohnenheim.

Ne peut-on et ne doit-on pas déduire de la présence d'un tel char de parade le *voisinage de quelque sanctuaire important* ?

En effet, certains indices prouvent une richesse et une importance toute spéciale de cette contrée tout justement à l'époque de notre char : Elle est en Alsace la plus riche en tumuli de cette époque¹. Ces tumuli ont donné un mobilier des plus riches de l'Alsace. Le plus précieux dépôt d'objets de parure en or de l'Alsace s'est trouvé, en 1877, à trois kilomètres seulement de notre tumulus, à Heidolsheim, dépôt de marchand ou trésor d'un sanctuaire voisin, ayant donné 1377 grammes de bracelets et spirales en or massif². C'est également d'Heidolsheim que nous avons rapporté d'un tumulus à sépultures de la Tène I et mérovingiennes la grande stèle à cupules en pierre calcaire de notre musée³. A quoi s'ajoute aujourd'hui notre char de parade d'Ohnenheim, véhicule qui a dû être d'une richesse extraordinaire.

Il paraît donc que cette contrée, à l'époque de transition entre le premier et le second âge du fer, avait une position prépondérante soit militaire, soit commerciale, soit culturelle, peut-être même tout cela à la fois. N'oublions pas que nous nous y trouvons, à notre avis, au

1. Par contre cette région n'a donné, jusqu'à ce jour, que très peu d'objets néolithiques, ce qui fait penser à une population assez faible à cette époque.

2. *Anzeiger f. els. Alt.* 1912, R. FORRER, *Ein figürlicher Schalenstein aus einem Tènegrabhügel bei Heidolsheim*, p. 317—319 et fig. 231.

3. *Idem* p. 324—330.

point de vue militaire, dans le voisinage immédiat d'une frontière importante, séparant la Haute de la Basse-Alsace, l'ancien évêché de Bâle de celui de Strasbourg et, très probablement, à l'époque de notre char, c'est-à-dire à l'époque de La Tène I, les Sequanes des Médiomatrices¹. Pour la richesse de la contrée, n'oublions pas, outre ses champs fertiles, ses grands pâturages qui favorisaient l'élevage de troupeaux de toute sorte (l'élevage de chevaux y est encore aujourd'hui très en vogue) et le voisinage d'anciens cours du Rhin où des orpailleurs (entre Boozheim et Weisweil) extrayaient jusqu'au XIX^e siècle de l'or du fleuve. Au point de vue culturel, nous avons déjà cité la stèle à cupules et le trésor de Heidolsheim, auxquels s'ajoutent notre char gaulois d'Ohnenheim et le sanctuaire d'Epona que nous venons de découvrir entre Mussig et Ohnenheim,² à 5 kilomètres à peine de notre tumulus. Un autre sanctuaire a dû exister dans la commune voisine de Hilsenheim où, au Kaisergarten, on a découvert, avec d'autres restes d'un bâtiment romain, la colonne probablement mithriaque publiée par nous en 1915³. A trois kilomètres seulement au sud-est de nos tumuli se trouve Marcolshheim, *chef-lieu du canton*, avec des restes préhistoriques, gallo-romains et mérovingiens. *A Ohnenheim enfin la tradition populaire place les sépultures du dieu Abolo, de Magomed et d'Attila.*

Ces légendes sont-elles d'invention moderne, ou ont-elles une base antique conservée par la tradition jusqu'à nos jours? N'oublions pas qu'assez souvent de telles légendes se fondent sur des faits qui ne peuvent avoir été inventés par les indigènes modernes. Rappelons la tradition populaire de Rimsingen en Bade attachant à un tumulus de cet endroit «la sépulture d'Attila, roi des Huns, y enterré sous un gros bloc en pierre». Or, en fouillant ce tumulus jusqu'alors intact nous y trouvâmes, en 1893, au centre de la sépulture, un squelette avec fibules de l'époque de transition entre Hallstatt et La Tène et sur le ventre du squelette un gros bloc en pierre⁴. Autre exemple: Aux deux tumuli de Peccatel s'attachait la légende «qu'à une certaine nuit de l'année les habitants souterrains de l'un des deux tumuli allaient prêter à ceux de l'autre tumulus un grand chaudron pour leur four et pour y préparer des repas». En fouillant les deux collines on trouva dans l'une le célèbre char à chaudron en bronze de Peccatel susmentionné (fig. 224), dans l'autre un «four» construit en pierres et muni d'un bassin en limon⁵.

Ces faits n'ont rien de commun avec les légendes populaires formées seulement après coup, c'est-à-dire à la suite de découvertes récentes. Ils sont au contraire le dépôt, souvent transformé et déformé, de traditions qui se sont conservées de père en fils dès les temps pré-

1. Voir à ce sujet: A. SCHRICKER, *Älteste Grenzen und Gaue im Elsass* (1884) et les travaux en préparation de l'auteur (Types d'enceintes en Alsace) et de M. Jean Colin (Frontières et déplacements des cités gauloises dans la région rhénane).

2. Ces «Cahiers», 1921, p. 1249: *Un sanctuaire d'Epona et une station romaine à Mussig-Vicenz.*

3. R. FORRER, *Das Mithra-Heiligtum von Königshofen bei Strassburg* (1915) fig. 3, pl. XXVIII et p. 114.

4. FORRER et MULLER, *Die Hügelgräber von Oberrimsingen*, 1893.

5. BAER et HELLWALD, *Der vorgeschichtliche Mensch*, 1880 p. 655/56.

historiques jusqu'à nos jours et ayant pour base des faits que vraiment personne n'a pu deviner ou inventer sans cette tradition continuelle (voyez à ce sujet le dernier chapitre de cette communication).

Aussi, dans les traditions susmentionnées qui s'attachent aux tumuli d'Ohnenheim, il nous paraît y avoir une «tradition antique» du même genre et non d'«invention récente.»

D'après la tradition locale, «*Attila, roi des Huns*, serait enterré dans un de ces tumuli.» Ce nom se trouve attaché très souvent à des tumuli des pays celtes¹. Ce qui nous paraît assez important, c'est qu'il se rencontre surtout attaché à des tumuli préhistoriques celtes, mais pas (ou peu²) à des sépultures romaines ou mérovingiennes quoique ces dernières soient beaucoup plus indiquées pour cette appellation. Nous nous demandons en effet si cet «*Attila*» de la tradition populaire n'est pas plutôt de source gauloise, un nom et titre gaulois déformé et adapté seulement plus tard à l'«*Attila des Huns*». Rappelons les noms gaulois et gallo-romains d'*Atta*, *Ateula*, *Atil*, *Atilus*, *Atillus*, *Atillus*, etc. Rappelons que cet *at*, *ate*³ signifie *chef âgé* et s'est conservé dans notre contrée encore en *Atti*, le vieux chef de famille, et dans le nom du bon vieux démon forestier du mont Sainte-Odile *Hütata*⁴. Il nous paraît donc que la tradition populaire, tout en identifiant aujourd'hui cet *Attila* avec le roi des Huns, a désigné primitivement et tout simplement *tel tumulus comme étant la sépulture d'un chef âgé et vénéré, plutôt chef ecclésiastique que chef guerrier*.

A côté d'*Attila* on prétend à Ohnenheim «qu'y est enterré le dieu *Abolo*», déformation évidente d'*Apollon*. Rappelons que César VI 17 nous présente *Apollon* comme la première divinité vénérée chez les Gaulois après *Mercure*. La tradition locale peut donc avoir pour base ce dieu gaulois sans avoir recours à l'*Apollon* des Grecs. En effet cet *Apollon* gaulois doit avoir joué un rôle important dans notre région à en juger par l'autel gallo-romain trouvé non loin d'Ohnenheim, à Horbourg près Colmar, dédié à *Apollo Graninos Mogounos*⁵. Le nom d'*Apollon* gaulois, qu'il s'appelle déjà *Apollon* avant la conquête romaine ou qu'il ait été identifié seulement à cette époque avec le dieu indigène, s'y serait donc conservé dans la tradition, déformé en *Abolo* par le temps, comme *Ateula* s'est conservé dans cette région en *Atilla*, *Ziu* en *Zischi* (*Ziustag*, mardi), le jour et le mois de Mars en mardi et mars, etc., etc.

Apollon, le précurseur de *Sol*, est le *dieu du soleil*. Est-ce par hasard que le tumulus avec char à quatre roues d'Uffing a donné le bout d'un bâton-sceptre surmonté d'une rouelle, symbole du soleil? Notre bout de bâton-sceptre (fig. C pl. XXXII) portait-il autrefois un attribut analogue?

1. En Alsace voyez le «tombeau d'Atilla» de Blotzheim, A. W. NAUÉ, *Denkmäler*, p. 509.

2. Nous n'en connaissons aucune.

3. *Ateulatos*, *Atepilos*, *Ateboduos*, etc.

4. A identifier peut-être avec *Silvanus Tettus* de Rheinzaubern?

5. CIL XIII 5315: *Apollini Granno Mogouno aram Q. Licini Trio d. s. d.*

Apollon est aussi le *dieu chanteur*, le dieu à la lyre, le dieu protecteur de la musique, le dieu devin. Le druide barde est son interprète¹. Est-ce du pur hasard que notre char, porteur d'un tel prêtre, ait été entouré d'un tas d'anneaux résonnants qui, aussitôt le char mis en marche, faisaient résonner leur musique de sistre, leurs *tintinnabula* agréables au dieu et chassant les démons?

Si nous avons affaire avec notre «Abolo» à Apollon, il se peut qu'il faille chercher sur le même terrain l'origine de «*Magomed*» qui, selon la tradition populaire d'Ohnenheim, serait enterré également dans un de ces tumuli. Evidemment on pensera tout d'abord à Mahomet, prophète des Musulmans. Mais ce personnage ne joue généralement aucun rôle dans la tradition populaire de notre pays. Aussi étions-nous, au premier moment, fort étonnés d'entendre ce nom s'attacher à un de nos tumuli. Le «*Magomed*» ne serait-il donc pas plutôt la corruption d'un nom *antique*, tout simplement adapté en un temps relativement récent, à Mahomet? Ne serait-il pas une corruption du surnom *Magounos* ou *Mogounos* donné à Apollo Grannos dans l'inscription citée plus haut de Horbourg?

Ainsi la tradition populaire confirmerait et même préciserait nos déductions archéologiques.

Nous serions donc en présence d'un grand tumulus érigé en l'honneur d'un prêtre-druide de rang élevé, prêtre de l'Apollon gaulois, enterré à côté de son char, riche char de parade et de procession, sorte de trône roulant, et accompagné de son esclave conducteur, immolé pour servir son seigneur dans l'autre monde.

*La légende alsacienne du char en or du marais de Firstmiss
et d'autres légendes à chars mystérieux.*

En Alsace il y a plusieurs légendes s'occupant de chars mystérieux et ayant évidemment une base remontant aux temps préhistoriques. C'est surtout le cas pour la légende du char en or du marais de Firstmiss dont nous nous occuperons après avoir parcouru rapidement les autres légendes de ce genre.

Dans toutes ces légendes il ne s'agit de chars de guerre ou de chars destinés au transport de marchandises, mais plutôt de voitures dites *Kutschen*, c'est-à-dire *carrosses*, destinées au déplacement de personnages de rang élevé, donc de chars d'une destination un peu analogue à celui d'Ohnenheim.

Autre coïncidence curieuse, ces légendes jouent pour la plupart dans la région entre Ohnenheim et les Vosges, donc sur un terrain assez limité, occupant les deux côtés de la vieille frontière entre le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. La légende du char de Hoh-Rappoltstein s'avance même dans le voisinage immédiat de nos tumuli.

C'est un char partant, les nuits de Noël, du château de *Hoh-Rappoltstein* et parcourant avec ses chevaux, à toute vitesse mais sans cocher visible, la ville de *Ribeauvillé* pour disparaître alors sur

1. Voir à ce sujet les intéressants rapprochements reproduits par Déchelette, d'après d'Arbois de Jubainville, dans son *Mannet* II p. 446.

la voie vers *Guémar*, vieille ville seulement à 5 km. 750 de distance de nos tumuli d'*Ohnenheim*. Après deux heures du matin, le véhicule mystérieux reprend son chemin vers *Ribeauvillé* où les habitants sont éveillés chaque fois par le *grand cliquetis* (unheimliches Gerassel) du char. Un petit garçon de cette ville rentrant un soir fort tard de *Guémar* rencontrait en route la voiture, y montait, s'endormit, et se retrouvait le lendemain matin dans la couronne d'un peuplier (voir Aug. Stœber, *Sagen des Elsasses*, 1852, p. 115).

Une autre légende (Stœber, p. 106) a comme point de départ la ville voisine de *Kaysersberg*. Un marchand de là, est obligé d'être de bonne heure à *Schnierlach-La Poutroye*. Il se met en route la nuit et rencontre un beau carrosse, grand et lourd. Le cocher l'invite à monter et aussitôt le char s'envole dans les airs; aux premiers rayons de soleil, notre marchand se trouve déposé sur le sommet d'une montagne vis-à-vis de *Schnierlach*, dans les Vosges. La population indigène appelle ce char mystérieux la *Teufelskutsche*, le carrosse du diable.

A *Dambach*, on se raconte (Stœber, p. 139) que le seigneur du château de *Bernstein* et sa femme, cette dernière ayant tué son mari par erreur, voyagent encore aujourd'hui dans certaines nuits le long du *Rœmerweg*, dans un carrosse en cristal et suivis d'une meute de chiens aboyants sortis de l'enfer (höllische Hunde). Le « carrosse en cristal » dérive probablement des premiers carrosses à fenêtres vitrées; cette allusion serait donc d'origine relativement récente; mais insistons sur leur qualité de char de luxe et de parade accentuée par la susdite description. Insistons aussi sur l'itinéraire de ce char « le long de la route romaine »; tous les autres chars de nos légendes suivent également des routes antiques.

Au fond de la vallée de la Bruche se trouve sur le sommet du *Langenberg* (830 m.) une enceinte préhistorique dite *Feengarten* (jardin aux fées) où, selon la légende, des fées toutes vêtues de blanc dansent pendant certaines nuits. De temps à autre arrive par les airs, du sommet d'une montagne voisine (*Ringelsberg?*), un char tiré par des chevaux. Son apparition fait disparaître les fées. Le char fait tout le tour du jardin et disparaît lors de l'apparition d'une des fées venant de faire sa prière dans la chapelle de *Haslach* (Stœber, p. 193).

La plus intéressante de ces légendes, contenant le plus d'indices préhistoriques, est celle du char de *Firstmiss*, racontée par Stœber en 1852, p. 93. Le *Firstmiss* (en 1594 *Ferichsmus*, mus, miss, moos, marais) est un petit plateau sur le chemin de la montagne du *Rheinkopf* (*Rainkopf*, 1298 m.) au sud-ouest de *Metzeral*. Il y a là une ferme et des pâturages marécageux. A sa base, à une hauteur de 920 m., se trouve l'*Altenweiher* (*Altweiher*), petit marais transformé en 1886/89 par un mur de 112 m. de longueur et 15 m. de hauteur en un lac réservoir. Ce *Firstmoos* (marais) était, selon la légende, autrefois un lac, au fond duquel des démons puissants gardaient des trésors et un char en or. De temps en temps, ce char remonte à la surface du lac et s'approche des bords. Il suffit dans un tel moment de tirer le char à une petite distance en dehors de la zone des démons, pour en prendre possession — à condition pour-

tant, que, pendant ce travail, on ne prononce, aucun mot, sous peine de perdre et le char et la vie.

Or, trois frères s'entendirent pour s'emparer du char dans une des nuits, où il avait l'habitude de remonter à la surface. Ils arrivèrent avant minuit près du lac et virent bientôt le char apparaître et s'approcher du bord. En se faisant des signes pour rester muets, ils s'emparèrent du timon en or et retirèrent le char hors du lac. Au dernier moment, une pierre se glissait devant l'une des roues et formait un petit obstacle. « Tenez bien, je vais l'enlever », criait l'un des frères ; mais aussitôt tous les trois étaient pris par de fortes mains invisibles et jetés avec force dans le char qui disparaissait avec son butin dans l'eau.

Ces trésors, déposés dans un marais ou lac, ne rappellent-ils pas ceux des Gaulois déposés dans le lac de Tolosa, pillé en 106 avant J. C. par le consul Servilius Cæpio, et ayant été si riches en or que sa valeur tombait immédiatement à Rome ?

Le char déposé dans le marais de Firtmiss, ne rappelle-t-il pas les chars déposés dans le marais de Dejbjerg, découverts en 1881 et 1882 et étant, nous l'avons vu, apparentés à notre char d'Ohnenheim ?

Ne faut-il pas en admettre que, déposer des chars et d'autres trésors, butin de guerre, dans des marais ou lacs, était en usage aussi en Alsace ? Le marais de Firtmiss fût peut-être un de ces endroits sacrés ?

Ne nous heurtons pas au char « en or » et au timon « en or ». Même dans la tradition populaire moderne, une épée ou un bracelet en bronze se transforment vite en épée ou bracelet en or. Du reste Florus (III, 3) nous raconte que Bituitos, roi des Arvernes, défait par les Romains en l'an 121 av. J. C. au confluent du Rhône et de l'Isère, figura dans un cortège triomphal « monté sur son char d'argent ».

Ne discutons pas non plus si le char en or « monte ou descend dans l'eau ». La légende a changé seulement l'interprétation. En effet, c'est le niveau de l'eau qui monte ou baisse et rend le char visible ou invisible selon la saison.

« Le char s'approche du bord du lac » ; en effet ce sont les bords qui s'approchent du char en temps de sécheresse et s'en éloignent quand l'eau augmente.

« La zone des démons », qu'il faut franchir avec le char pour être sauvé, ne rappelle-t-elle pas le cercle limitant le tumulus à char d'Ohnenheim et de tant d'autres tumuli dont nous avons entretenu le lecteur plus haut ?

« Les démons gardiens des trésors déposés » : ce sont les divinités auxquelles ces trésors ont été voués. César nous dit, dans ses commentaires VI 17, que chez les Gaulois le butin était dédié au Mars gaulois.

Le même auteur, en parlant des tumuli érigés de butin, nous dit que la peine de mort était appliquée à ceux qui osaient les toucher : Or, les trois frères tentant de voler le char en or sont « noyés dans le lac ».

« Des mains invisibles les jettent avec force dans l'intérieur du char ». Qu'on se rappelle le dieu du chaudron de Gundestrup prenant de force un homme et l'enfonçant, la tête en bas, dans un

grand chaudron. Rappelons aussi les esclaves de la déesse germanique invisible, Nerthus, noyés dans le lac après y avoir lavé le char qui portait la déesse.

Rappelons enfin l'endroit où joue cette légende. Un marais sur une montagne déserte, dans les Vosges les plus hautes, loin de tout chemin et de tout village, là où ni Romain ni Franc n'a passé ou n'est allé chercher des trésors; end'oit tout près de l'ancienne frontière franco-allemande, autrefois (xvi^e siècle) lorraine-alsacienne et à la ligne de séparation des langues romane et allemande. Donc, dans un pays où la légende germanique joue à peine un rôle, où les légendes sont généralement d'origine plus ancienne et ont plutôt de tendance celtique, conservée par les vachers et pâtres de la région dans leur langage indigène et régional. D'Ohnenheim, avec son tumulus à char gaulois dans le genre de ceux de Dejbjerg, ce marais est éloigné d'environ 34 km. direction sud-ouest. C'est dire que ces deux endroits ne sont pas très loins l'un de l'autre.

Il s'en déduit que *le rite gaulois et germanique de déposer des trésors, des armes et des chars voués aux dieux dans des lacs ou marais a existé aussi en Alsace et s'y est conservé dans la légende. Le char d'Ohnenheim nous prouve que de tels chars ont existé en Alsace déjà dès les débuts de l'ère gauloise.*

R. Forrer.

Der Ringwall auf dem Kleinen Ringelsberg.

Nordwestlich von Ober-Haslach, zwischen Hasel- und Ringelsbachtal, erhebt sich steil bis zu einer Höhe von 644 m der Ringelsberg. Deutlich unterscheiden sich zwei ungefähr gleich hohe Kuppen der *Grosse* und der *Kleine Ringelsberg* (Fig. 1 Taf. XXXIV). Hang und Kuppen tragen zahlreiche und verschiedenartige Befestigungsreste, Ringwälle, Burgen und Schanzen, worin sich die wichtige Stellung dokumentiert, welche der Ringelsberg früher durch seine örtlich beherrschende Lage in strategischer Hinsicht eingenommen hat. Diese Befestigung durch verschiedene Ringwälle scheint auch dem Berg seinen Namen gegeben zu haben.

Ostwärts reicht der Blick über die Vorhügelkette der Vogesen bis weit hinab in das Rheintal. Im Süden überblickt man, vom hohen Wachtfelsen der Ringelsburg, beinahe das gesamte Breuschtal, während sich im Westen durch den Hohensteinfelsen der Ringelsberg weit in das Haseltal vorschiebt, mit seinen steilen und schwer zu erklimmenden Kuppen und Hängen einem Sperrfort vergleichbar. Mit seiner Sicht auf die gleichfalls altbefestigten Gipfel des nahen Katzenbuckels, des Mutziggfelsens, des Hahnenberg und des im Hintergrund gelegenen Girbaden erscheint der Ringelsberg für sich wie ein Glied in der langen Kette alter Vogesenfesten.

Unter den Befestigungsresten des Ringelsberges selbst, die zeitlich vor die Erbauung der mittelalterlichen Ringelsburg auf dem Grossen Ringelsberge und der Burg auf dem Hohenstein (Fig. 2) zu rechnen sind, lenkt ganz besonders der noch gut erhaltene *steinerne Ringwall auf dem kleinen Ringelsberg* die Aufmerksamkeit des Vogesen-

wanderers auf sich (Fig. 3). Dieser, auch Kleinstein genannt, ist die nördlichste der beiden Kuppen des Ringelsberges. Auf allen Seiten jäh und hoch emporragend, ist er nur schwer zugänglich. Sein Gipfel, ein kleines Plateau bildend, erweist sich zur Anlage einer Befestigung wie geschaffen. Unsere Vorfahren haben dort mit grossem Verständnis die vorhandenen Geländevorteile ausgenützt und, Natur mit Kunst verbindend, eine fast uneinnehmbare, wenn auch kleine Feste geschaffen (siehe Taf. XXXIV).

In Form einer ziemlich gleichmässigen Ellipse, mit einer grossen Axe von rund 62 m und einer kleinen Axe von etwa 21 m, umzieht den Rand des Plateaus (A) eine steinerne Ringmauer (B), welche

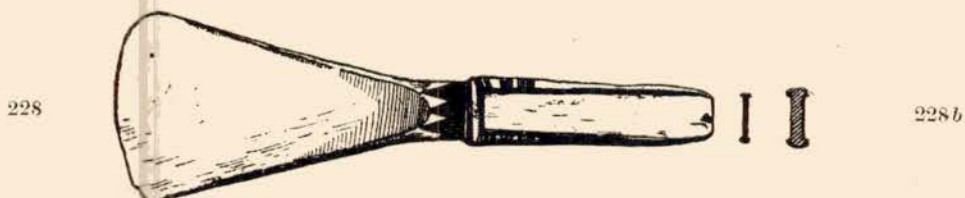


Fig. 227. Aussenansicht des Mauerstücks bei B des Planes Taf. XXXIV.

Fig. 227 a. Schematischer Querschnitt der Mauer bei B.

Fig. 228. Das auf dem Ringelsberg gefundene Bronzebeil des Strasburger Museums.

durchschnittlich 1,80 m stark und noch heute bis zu einer Höhe von 1,20 m gut erhalten ist. Die Mauer dürfte ursprünglich mehrere Steinschichten höher gewesen sein. Als Trockenmauer mit senkrechter Aussen- und Innenfläche ist sie in gutem Verbande mit Läufern und Bindern, letztere in der Grösse unserer heutigen Moellons, hammerrecht hergestellt. Die Zwischenräume sind sorgfältig mit Steinschuppen ausgezwickt (vergl. äussere Maueransicht bei Punkt B und Mauerprofil Fig. 227 u. 227 a). Die zum Aufbau der Mauer verwendeten Steine haben eine Schichthöhe von 25—30 cm. und Längen bis zu 80 cm. Sie bestehen aus Sandstein und sind ersichtlich an Ort und Stelle gefunden oder gebrochen worden, zeigen jedoch, vielleicht infolge Verwitterung der Aussenflächen, keine Spur steinmetzartiger Bearbeitung.

Ausser der Ringmauer ist die Ringwallanlage noch durch weitere Hindernisse befestigt: Zunächst liegt vor der Ringmauer im Westen

ein in den hier sanfter ansteigenden Hang eingeschnittener *Graben* (C) von 6—7 m Breite, im Osten nur eine etwa 4 m breite *Terrasse* (F), wie es scheint, um die mauerseitige Erdböschung steiler und verteidigungsfähiger zu gestalten. Die Höhe beträgt vom Mauerfuss bis zur Terrasse oder Grabensohle (bei C u. F) rund 6,50 m. — Der Bodenaushub des Grabens diente offenbar gleichzeitig zur Anschüttung eines kleinen *Vorwalles* (C bis E), dessen Krone etwa 2,50 m über der Grabensohle liegt, und dessen Fuss eine durchschnittliche Breite von 5 m misst. — Vermittelst *grosser und spitzer Steine*, die man beim Abhub der Terrasse und des Grabens gefunden hatte und auch von anderwärts herantransportiert haben mag, wurde ausserdem auf der Böschung vor der Ringmauer ein künstlicher und sehr steiler Steinwurf hergestellt, vermutlich als weiteres und erhebliches Hindernis, um den feindlichen Ansturm auf diese Wallböschung zu erschweren und dadurch die Stellung des Verteidigers im Nahkampf unmittelbar vor der eigentlichen Verteidigungsmauer noch günstiger zu gestalten (vergl. die Querprofile fig. 4—7 Taf. XXXIV) — Endlich wurden im Nordwesten zur einheitlichen Durchführung des Wallgrabens mächtige Felsen durchgeschrotet und der derart entstandene Graben an dieser Stelle zur Erschwerung von Überbrückungen durch den Feind wesentlich erweitert.

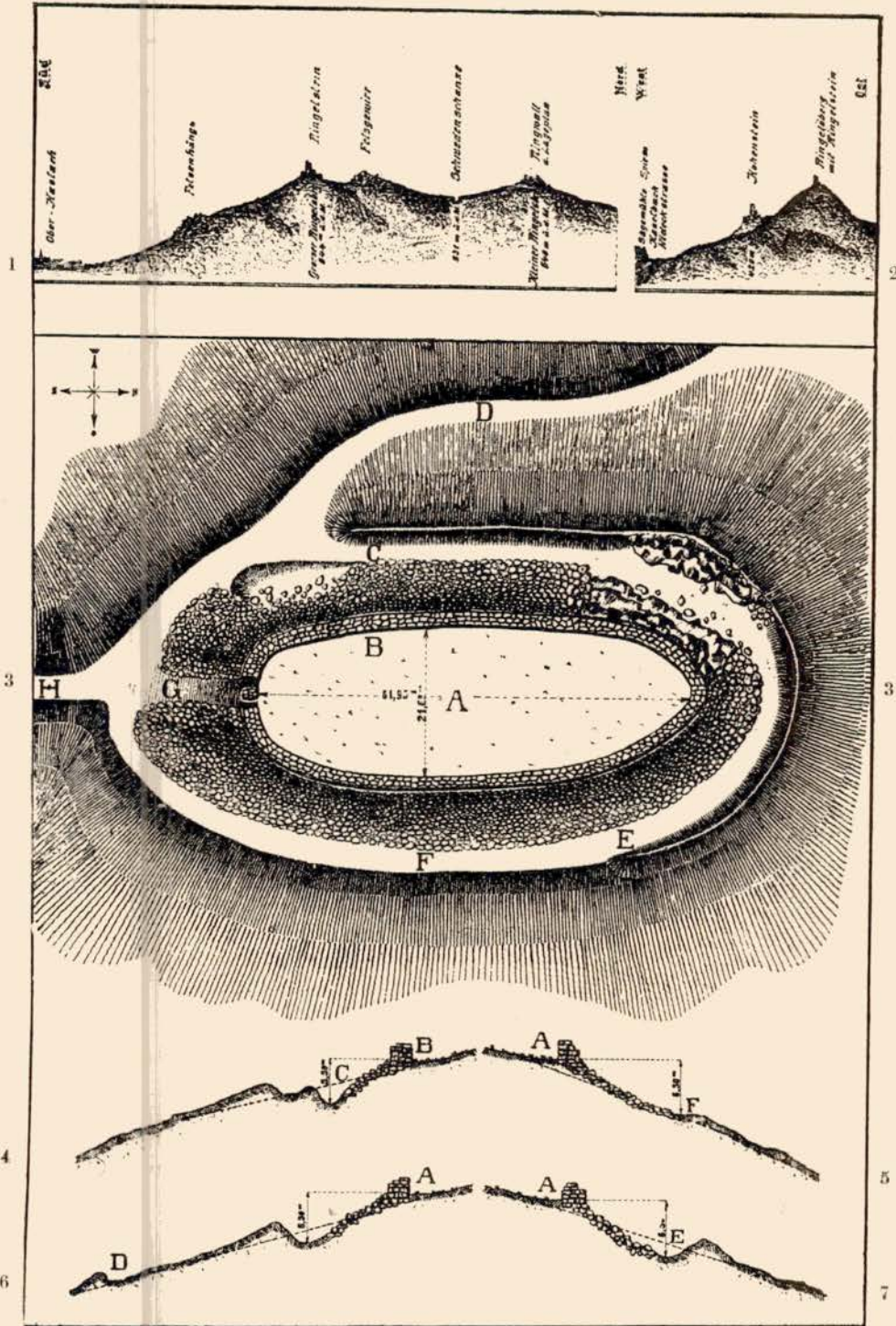
Die beobachtete Linienführung eines *alten Zufahrtsweges* (D) am Westabhange verlegt die Anlage des Zuges zum Ringwallinnern auf die Südseite, nach Punkt G. Vermutlich bildete ein weiterer Weg (H) die Verbindung mit den übrigen Befestigungen des Grossen Ringelsberges und des Zwischensattels. Das Ringwall-Innere selbst kann nicht als völlig eben betrachtet werden, denn es steigt nach der Mitte hin leicht an. Die Längsaxe der gesamten Ringwall-Anlage ist von Süden nach Norden orientiert. Der schwierigste Anstieg erfolgt von Norden und war wohl die erwartete feindliche Angriffsseite, da im Süden durch die übrigen Befestigungen eine gewisse Rückendeckung vorhanden war.

Nach Schneider¹ hat auch der *Grosse Ringelsberg* eine ähnliche Ringmauer getragen, die jedoch durch den späteren Bau der mittelalterlichen Ringelsburg zerstört wurde. Im Sattel auf halbem Weg zwischen Kleinem und Grosse Ringelsberg liegt ferner eine kleine Schanze, die *Schwedenschanze* genannt. In unmittelbarer Nähe finden sich weitere Mauerreste, häufig umherliegende unfertige Buckelquader, die wohl zum Bau der mittelalterlichen Schlösser *Ringelstein* und *Hohenstein* dienen sollten und hier dazu hergerichtet worden waren, aber keine Verwendung mehr gefunden hatten. Auch ein mannshoher *Felsblock mit interessanten Sprengspuren* (handgrosse Weckenlöcher) liegt etwa 50 m nordöstlich der Schwedenschanze. Alle diese Anlagen und Baureste harren jedoch noch einer genaueren Untersuchung.

Bei dem vorliegenden Ringwall haben wir uns auf dessen Aufmessung beschränkt und überlassen es späterer Forschung, durch Nachgrabungen und glückliche Funde das genauere Alter dieser

1. J. SCHNEIDER, Beitrag zur Geschichte der alten Befestigungen in den Vogesen, Trier 1844.

Tafel XXXIV.



Der Ringwall auf dem kleinen Ringelsberg. (1/800)

1 und 2. Gesamtansicht des Ringelsberges von Osten (1) und von Süden (2). —
3—7. Grundriß und Querprofile der Wallanlage.

Aufnahmen von Ch. Göhner und F. Jønger.

Festungsanlage festzustellen. Zwar hat man seinerzeit dort oder in der Nähe ein Bronzebeil der älteren Bronzezeit gefunden (Fig. 228)¹, jedoch können nur regelrechte Grabungen die Frage lösen, ob es sich da um ein zusammenhängendes Einzelfundstück oder aber um ein Dokument handelt, das mit den Erbauern oder Bewohnern dieses Ringwalles zusammengehört.

Ch. Goehner, F. Jaenger.

ÉTABLISSEMENTS GALLO-ROMAINS ENTRE REISACKER, TÆGELSBUSCH ET HOCHSCHEID PRÈS DE NIEDERBRONN.

Il y a une quinzaine d'années notre regretté ami *Albert Fuchs* de Saverne a repris l'étude des établissements gallo-romains sur les hauteurs des Vosges, du côté de Saverne.

Ces établissements avaient déjà été signalés par *Goldenberg* dans le Bulletin, vol. I, II et III, de notre Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

Goldenberg y voyait des fortifications gallo-romaines, *Fuchs* par contre attribuait ces restes plutôt à une population rurale rôdant la forêt et cultivant les champs ainsi obtenus. En effet, *Fuchs* y trouvait des substructions de maisons et des sépultures à incinération gallo-romaines en assez grand nombre.

Les amoncellements de pierres, constatés déjà par *Goldenberg* mais déclarés par ce dernier comme murs de fortifications, ont été reconnus par *Fuchs* comme *Rotteln* c'est-à-dire déchets de pierres trouvées par les paysans gallo-romains dans leurs champs, ramassées et déposées le long de leurs propriétés.

Or, depuis quelques années, en continuant nos recherches archéologiques dans la forêt du Hagelsbusch, plus vers le Tægelsbusch, nous avons découvert dans la forêt du Mittelrhein (appartenant à la ville de Niederbronn et qui lui fut donnée au XVI^e siècle en propriété par son seigneur en partage avec Reichshoffen) des restes d'habitation et de sépultures gallo-romaines qui ressemblent beaucoup par leurs formes à celles découvertes par *Goldenberg* et *Fuchs*.

En effet, comme *Goldenberg*, nous crûmes d'abord avoir découvert des restes de vastes fortifications romaines et nous n'excluons pas même encore aujourd'hui entièrement cette version — mais en examinant les circonstances nous sommes porté de plus en plus à reconnaître des établissements ruraux un peu analogues à ceux constatés par *Fuchs* au Wasserwald etc. près de Saverne.

Partout, sur la hauteur, en suivant la crête des Vosges depuis le Moloch (Philippsbourg) et celle des collines du Rothenberg, Hagelsbusch-Tægelsbusch-Hochscheid et Ochsenkopf jusqu'au Jägerthal, nous avons découvert des traces de murs en pierres sèches (pl. XXXV fig. 1). Ils sont à notre avis les restes d'établissements gallo-romains dans le genre de ceux découverts par *Fuchs* au Wasserwald.

Parfois ces traces de murs sont peut-être de simples *Rotteln*; d'autres ont pu limiter peut-être les différentes propriétés.

1. Inv. 28 065 des Strassburger Museums: «gefunden am Ringelsberg bei Oberhaslach».

Planche XXXV.

vers Biehe ↘



vers le Palatinat ↗

enceinte du
Riesberg-
Château de
Wasenbourg

Nieder-
bronn
Kellermannfels

Heiden-
kopf

Hagels-
busch

Taegels-
busch

Hochscheid

Jaegtal

Fig. 1. Plan de la contrée entre Niederbronn et Jaegtal avec les établissements gallo-romains du Hagelsbusch, du Taegelsbusch et de la Hochscheid



Fig. 2. Vue du carré en maçonnerie du Taegelsbusch (à l'extérieur 7 m. 60 sur 8 et 8 m. 70, épaisseur du mur 80 centimètres, hauteur conservée 60 centimètres posée sur une couche de chaux blanche. N. B.: l'angle nord-ouest, en face, porte des pierres remplacées pour accentuer l'angle. A cet angle s'est trouvé le bloc en granite de forme triangulaire haut de 0,30 mètres).

N'excluons pourtant pas tout à fait notre idée primitive de fortifications destinées à protéger ces établissements, et à défendre cette région contre les invasions venues du côté nord-est du Palatinat et du Rhin.

Une découverte à l'appui de cette thèse, sont les fondations bien nettes d'une maison ou d'une tour carrée ayant (à l'extérieur) 7 m. 60 sur 8 m. 70 dont les murs régulièrement construits ont 0 m. 80 d'épaisseur et où l'on ne remarque aucune trace d'entrée. Ces murs en pierres taillées, sont conservés sur une hauteur encore d'environ 50 à 60 centimètres (pl. XXXV fig. 2).

À l'extérieur ouest nous avons trouvé un tas de tuiles à rebords, toutes sans estampilles (42 s. 38 c. n.). C'est probablement de ces tuiles que cette région a reçu le nom de Taegelbusch (Ziegelbusch). Il reste à mentionner que cette ruine est construite contre le rempart dirigé vers le Sud d'où l'on domine la plaine du Rhin.

Dans la forêt du Taegelsbusch, nous avons constaté la présence d'urnes cinéraires creusées dans des petits blocs en grès rouge des Vosges, urnes dans le genre de celles publiées par M. Forrer des cimetières de Koenigshoffen, de Saverne, etc. Dans leur voisinage immédiat, nous avons trouvé des blocs de granits taillés, des fragments de pierre meulière en basalte du Rhin, des tessons d'urnes en terre cuite gallo-romaines, des cendres et des charbons accompagnant ces urnes. Il est évident que nous nous y trouvons en présence du cimetière de l'établissement. Nos amis MM. Dr Forrer, Dr Muller, Gœhner, Grenier, Jænger, Rüttemeyer et tant d'autres professeurs et savants qui ont bien voulu examiner ces faits ne doutent pas qu'il s'agisse de tombes gallo-romaines.

N'oublions pas de rappeler que sur le Taegelsbusch nous cotoyons les terres de la ferme de Reisacker où furent découverts déjà au XVII^e siècle les ruines de villas et de thermes. Ceux-ci, très vastes, étaient construits fort simplement. Dans les débris on trouva des monnaies romaines, des fragments de statuettes, des tuyaux en plomb, de la terra sigillata à reliefs, etc.; (le tout est déposé depuis des années au musée Engel-Dollfus à Mulhouse).

Sous les décombres d'une petite chapelle placée à l'entrée de la cour on trouva les fragments d'une colonne avec une inscription dédiée à Jupiter, un autel à quatre faces et un petit monument de forme cubique sur lequel était taillé un cavalier, la tête nue, les cheveux coupés ras, tenant de la main gauche une bache à deux tranchants et traînant après lui un captif. Ces derniers objets sont décrits dans *l'Alsace illustrée* de Schœpflin, traduction Ravenèz, tome II, page 564 et tome III, page 148; ils furent déposés à l'époque au Musée de Strasbourg, mais y périrent dans l'incendie de la Bibliothèque en 1870.

Il serait à désirer que ce vaste établissement soit étudié par des fouilles sérieuses, plus étendues que celles exécutées par nous avec nos faibles moyens et à notre âge déjà avancé. On verra alors si ce village a été fondé seulement à l'époque romaine ou s'il a déjà existé à l'ère gauloise.

Niederbronn.

Ch. Matthis.

UN SANCTUAIRE D'EPONA ET UNE STATION ROMAINE A MUSSIG-VICENZ

En 1915, nous signalâmes, en publiant le grand sanctuaire de Mithra de Kœnigshoffen¹ une inscription² qui, pour la première fois en Alsace, donnait le nom d'*Epona*. C'est l'autel en grès rouge fig. 229 découvert peu de temps avant, lors de la construction d'une maison privée, au bord nord de la rue des Capucins, au nord de la Chartreuse des Capucins de Kœnigshoffen. Cet autel, déposé aujourd'hui dans le parc de la Chartreuse, est surmonté d'une patène d'offrandes et montre, du côté gauche, le relief bien conservé d'un *bouc* montant à droite, du côté droit le relief d'un *sanglier* marchant à gauche, probablement les représentations des animaux qu'on sacrifiait habi-

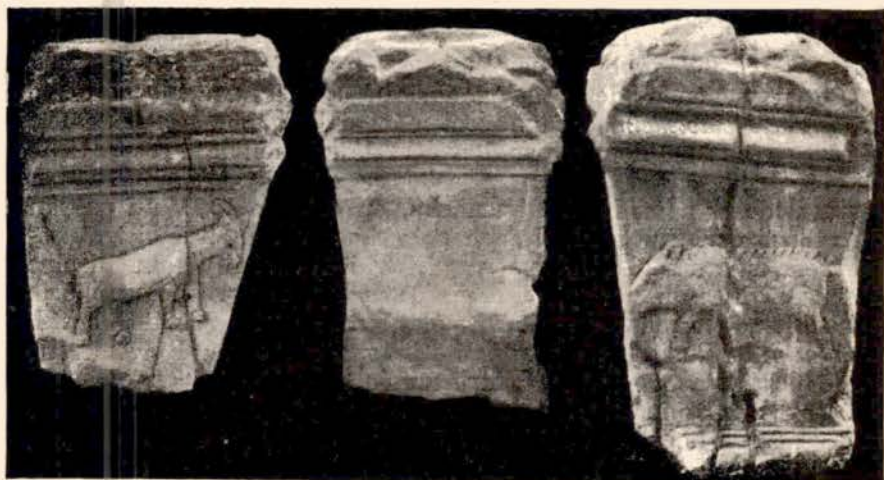


Fig. 229. L'autel d'Epona de Kœnigshoffen, a de devant, b côté gauche, c côté droit. $\frac{1}{14}$ gr. nat.

tuellement à Epona. La face de l'autel portait une inscription dont le commencement seul est encore lisible :

EPONAE SOM
//////////

Après *Eponae* on voit les parties supérieures de trois lettres dont la première paraît avoir été un S, la deuxième un O, la troisième peut-être un M. On songera donc à un nom de donateur commençant par *Som* et s'appelant probablement *Somanus* ou *Somarion*, noms gaulois, suivi à la fin de la dédicace également disparue *VSLM*.

L'endroit où l'on a découvert cet autel (dont l'image est reproduite aujourd'hui pour la première fois) est très approprié pour un monument dédié à Epona, déesse protectrice des chevaux et des

1. R. FORRER, *Das Mithra-Heiligtum von Kœnigshofen bei Strassburg* (Bulletin de la Société pour la conservation des mon. hist. d'Alsace, 1915 p. 10).

2. C. I. L. XIII 11601; ici fig. 229, a, b, c. Largeur a 39 cm., b, c 52 cm.

mulets. Il se trouve¹ à 3 km. 500 du centre du castrum d'Argentorate, dans le voisinage immédiat de la tuilerie de la VIII^e légion, de baraques et de sépultures gallo-romaines, au bord nord d'une route romaine et à une bifurcation importante de cette voie antique². On s'y adresse donc à Epona dans sa qualité de protectrice des chevaux et mulets, moyens de transport, porteurs de voyageurs et de marchandises, pour protéger ces animaux contre des accidents qui peuvent leur arriver en route et les maladies qu'ils peuvent attrapper dans les écuries de passage.

L'autel paraît avoir servi pendant un temps assez long, car il s'est fendu à l'époque romaine et a subi à cette époque une réparation au moyen d'un boulon en plomb qui reliait la partie de derrière à celle de devant. Selon l'observation de son inventeur, l'entrepreneur M. Meier, l'autel était accompagné d'un tas de *tuiles romaines*. Il était donc protégé autrefois par une toiture. Le tout formait probablement une *cella*, un petit *sanctuaire*.

Or, nous venons de découvrir un sanctuaire très analogue entre *Mussig et Heidolsheim*, à 5 km. seulement du tumulus à char gaulois d'*Ohnenheim* dont nous avons donné la description dans ces *Cahiers*, p. 1195/1242.

Lors de nos fouilles à Ohnenheim, en octobre 1920, un paysan du village de Mussig, M. Joseph Schneider, racontait à notre préparateur du Musée, M. Bottemer, qu'il avait trouvé il y a une dizaine d'années, dans un champ, en creusant des trous pour des supports à houblon, un relief en pierre avec femme assise sur un cheval. L'objet fut retrouvé au grenier de l'inventeur et M. Bottemer ne tarda pas à l'acquérir pour notre musée.

C'est la plaque en pierre à sommet arrondi, haute de 30 centimètres, large de 25 et épaisse de 5 à 7 cm. 5, reproduite en $\frac{1}{3}$ gr, nat. fig. 230. La pierre est d'un grès pas très fin, jaune au revers, vers la surface d'une couleur plutôt rouge-violet foncé. Le bas-relief assez bien conservé représente une femme de face, d'apparence assez jeune, assise à cheval sur une longue couverture rectangulaire, les pieds du côté droit de l'animal. Elle est vêtue d'une longue tunique et tient sur son bras gauche une écharpe assez longue, probablement une sorte de petit *pallium* pour se protéger la tête. La main droite est fermée, mais ne porte aucun attribut ou autre objet. Le cheval, c'est bien un cheval et pas un mulet, marche au pas vers la droite. Les pieds de devant sont un peu levés et les sabots reposent sur de petits socles imitant des pierres. Aucun harnachement autre que le tapis, aucun fir à cheval n'est indiqué. Aucune inscription n'accompagne le socle étroit supportant l'image de la déesse.

Le travail est médiocre mais a pourtant ses charmes. Il indique un artiste de province qui a su copier avec habileté un prototype connu et assez répandu.

1. Au point + du n° 33 de notre plan Fig. 1 publié dans *Mithra-Heiligtum von Königshofen* de 1915.

2. A 650 m. plus à l'est se trouvait la charonnerie romaine dont nous avons publié l'inventaire dans ces Cahiers 1919, p. 1022/24 et pl. XVIII.

En effet, des reliefs d'Epona du même type sont assez communs surtout dans la Gaule du Nord-Est (comparez à ce sujet le plan fig. 231 donnant la répartition de ces monuments en Gaule, dû à la bonté de notre savant collègue M. Espérandieu). Des reliefs analogues se trouvent reproduits dans le *Recueil des reliefs* de M. Espérandieu, surtout t. V sous les nos 4124 et 4255, des musées d'Arlon et de Luxembourg. Mais c'est pour la première fois que son image, si abondante en Lorraine¹, apparaît en *Alsace*.

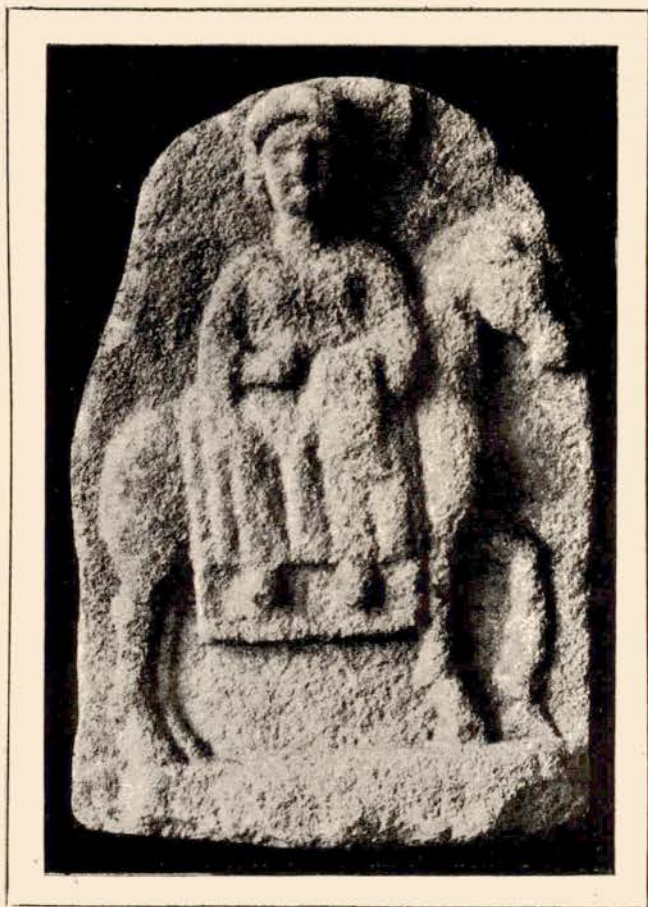


Fig. 230. Le relief d'Epona de Mussig - Vicenz. Musée archéologique de Strasbourg.
($\frac{1}{3}$ gr. nat.)

Si nous disions tout à l'heure que c'est un type connu et répandu, il faut mentionner pourtant la restriction qu'en général les pierres sous les deux sabots du cheval font défaut aux autres reliefs d'Epona. L'artiste, s'est-il aperçu trop tard qu'il avait dessiné les deux jambes du cheval un peu trop courtes et est-ce pour cette

1. Un relief d'Epona, trouvé en Lorraine, est reproduit sur notre *Vor- und frühgeschichtliche Fundtafel für Elsass-Lothringen* (fig. 160) répandue en 1901 par milliers d'exemplaires dans les écoles et mairies d'Alsace-Lorraine.

raison qu'il y a intercalé les deux pierres ? Ou a-t-il copié quelque statue qui soutenait les deux pieds de devant par ce moyen, assez souvent appliqué aux statues en pierre ? Ou enfin, ces pierres devaient-elles accentuer le caractère d'Epona guérisseuse des sabots malades, maladies survenues surtout par le contact avec les pierres pointues comme nous les voyons sous les sabots de notre cheval. Nous laissons à d'autres le soin de trancher cette question iconographique.

La forme plate de notre relief laisse supposer qu'il était destiné à être encastré dans un mur formant partie d'un édifice. Il nous parut de notre devoir, tout justement vu la rareté de tels documents en Alsace, de chercher cet édifice.

Guidés par le fils de M. Schneider et par le maître d'école et greffier de Mussig, M. Kister, nous nous rendîmes le 7 octobre 1920 sur l'emplacement où M. Schneider avait déterré le relief (point \times E du plan fig. 196). C'est un pâturage assez humide formant une longue ligne au sud du village, bordée à l'ouest du Bruchgraben, terrain très marécageux, à l'est de champs fertiles moins humides grâce à leur niveau un peu plus élevé. Evidemment ce pâturage formait aux temps préhistoriques le lit d'un large cours d'eau ; asséché depuis des milliers d'années ce terrain, environné de champs, de propriétés privées, est pourtant resté jusqu'à ce jour « Almend », « Gemeinplatz », propriété communale.

Ce pâturage est loué, pour sa moitié nord, par M. Schneider et y est couvert aujourd'hui d'herbes ; pour sa moitié sud, Mme Hamm s'en sert de champ de betteraves. Là où ce dernier accoste le terrain Schneider, nous découvrîmes, aussitôt arrivés sur place, un tas de fragments de *tuiles à rebords* et *tuiles creuses* : Il n'y avait plus de doute possible, nous étions bien sur l'emplacement de l'édifice romain que nous étions venus chercher.

Ces tuiles disparaissaient sur le champ Hamm à environ 25 mètres au sud de sa limite nord et indiquaient ainsi assez nettement l'ancienne limite sud de l'établissement romain que nous venions de découvrir. Pour trouver sa limite nord il fallait fouiller le pâturage Schneider, travaux qui commencèrent le 14 octobre et durèrent, avec des interruptions de plusieurs jours par semaine, jusqu'au mois de novembre.

Notre espoir de trouver les murs de l'édifice n'a pas été satisfait. Aucun reste de mur n'a pu être constaté. Il faut en conclure avec certitude que ce bâtiment était construit à la manière du mithréum de Kœnigshoffen, c'est-à-dire avec des poutres en bois et des murs formés par du limon mélangé de paille, procédé encore en usage dans les plaines d'Alsace partout où la pierre fait défaut et où il s'agit d'un édifice rustique à frais limités.

Pour construire un bâtiment romain en « Fachwerk » on érige les montants en bois, pour les protéger contre l'humidité du sol, sur des socles en pierre, avec ou sans trou carré au centre. De tels socles étaient abondants au sanctuaire de Mithra de Kœnigshoffen, dans les canabæ de Strasbourg, etc., et ne faisaient sans aucun doute non plus défaut dans ce bâtiment romain. Mais nos sondages n'en ont pas donné et il faut admettre qu'on les a déjà enlevés au moyen

âge et plus tard ; en effet, M. Schneider y a retiré (et transporté chez lui) un bon nombre de blocs isolés en grès rouge qui ont dû avoir servi autrefois au but susmentionné. Par ce fait, nous sommes privés malheureusement d'indices qui, à défaut de murs, auraient pu nous renseigner sur l'étendue exacte de ce bâtiment, ses compartiments et son plan général.

Faute de murs et de socles *in situ*, nous avons dû déterminer l'étendue du bâtiment d'après la répartition des tuiles qui jonchent le sol sur une assez grande étendue mais font assez brusquement défaut à ses limites, la charrue n'ayant pas encore ou très peu touché ce pâturage. Ces indices, pourtant un peu vagues, précisent la longueur du bâtiment en ligne nord-sud à environ 50 mètres, sa largeur à environ 25 mètres.

Mais nous ne savons pas si, en vérité, il s'agit d'un seul bâtiment ou de plusieurs, séparés l'un de l'autre. Les dimensions indiquées ne peuvent nous montrer s'il s'agit là d'un grand sanctuaire dans le genre et des dimensions du mithréum de Kœnigshoffen ou d'une simple *cella* accompagnée d'autres bâtiments ayant ou n'ayant pas eu de rapport direct avec le sanctuaire.

Les objets découverts lors de nos fouilles se trouvaient généralement à 20 ou 30 centimètres de profondeur dans une terre noire, recouvrant une couche de gravier, rapportée peut-être en partie intentionnellement pour rehausser et aplanir le terrain. Cette couche de gravier a de 10 à 15 centimètres d'épaisseur et repose sur un lit de terre glaise (Lehm) de 20 à 25 centimètres d'épaisseur. Au-dessous commence le gravier du sol naturel fortement arrosé des eaux souterraines. C'est donc sur la couche supérieure du gravier qu'a été érigé notre établissement romain et que se trouvent surtout ses restes.

Les objets découverts pendant nos fouilles se composent comme suit :

Tuiles à rebords (tegulæ), toutes d'un poids relativement léger, à épaisseurs faibles, les rebords peu élevés, la terre d'une qualité pas très fine, de couleur rouge cinabre. En somme des tuiles d'un caractère de basse époque. — Aucune tuile n'a été trouvée entière et nous ne pouvons en donner la largeur ni la longueur primitives. Aucune ne porte une estampille de légion ou de nom privé.

Les tuiles creuses (imbrices) sont également nombreuses, mais toujours fragmentées. Elles présentent les caractéristiques — légèreté, matière peu fine, couleur rouge cinabre — des tuiles de basse époque.

Des dalles de carrelages sont représentées par plusieurs fragments. L'un appartenait à une petite dalle oblongue de 2 cm. 5 d'épaisseur sur 5 cm. 5 de largeur et probablement 15 à 20 de longueur ; l'autre est une dalle plus grande et plus forte, ayant 4 cm. 5 d'épaisseur aux bords, 4 vers le milieu, c'est dire qu'elle est fortement usée.

Un fragment de tuile (à rebords ou dalle, épaisseur 2 cm. 3) porte sur l'une des deux surfaces et sur l'un des bords une forte couche de peinture à la chaux mêlée de craie blanche, couleur avec laquelle on orne encore de nos jours l'extérieur et l'intérieur des murs des maisons paysannes d'Alsace. On peut supposer que notre édifice était orné de la même manière.

Des restes de *béton*, trouvés sur le terrain Hamm, prouvent qu'en outre des parties de l'édifice pavées par des carrelages, d'autres parties, peut-être une cour, étaient pavées par un lit de béton. Ce sont de petits cailloux de 1 à 3 cm. 5 reliés par du mortier blanc et formant un lit de 4 à 5 centimètres d'épaisseur. — Evidemment ces différentes formes de pavages devaient protéger contre l'humidité du sol.

Des clous en fer ont été trouvés en assez grand nombre. Les petits ont une longueur de 5 cm. 5 et 7 centimètres et ont pu servir pour fixer des revêtements intérieurs en bois; les plus grands de 9 à 17 centimètres de longueur, ont dû avoir autrefois de 12 à 20 centimètres et ont servi probablement pour réunir les poutres de la toiture.

Plusieurs *lames en fer* paraissent avoir appartenu à des grilles.

Les *ossements* recueillis entre ces divers restes du bâtiment proviennent tous d'animaux, de sangliers, de chevreuils, de chèvres, etc. Ce sont les animaux que nous avons remarqués sur l'autel d'Epona de Kœnigshoffen et l'on peut donc fort bien les attribuer aux animaux sacrifiés. Si l'on trouvait des restes analogues dans un édifice privé, on les classerait ossements de cuisine. Les offrandes à Epona ont pris probablement le même chemin.

En fait de *monnaies* nous avons trouvé :

Au bout sud du bâtiment, sur le terrain Hamm,

Un grand bronze (3,2 mm.) d'*Antonin le Pieux* (138-161), assez bien conservé; autour du portrait à droite on lit: ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III; au revers, déesse à gauche.

Au centre du bâtiment, sur le terrain Schneider, à 10 mètres au nord du champ Hamm, à quelques mètres à l'ouest du chemin,

Un bronze à reflets d'argent, de 2 cm. 2 de diamètre, tête à droite, de *Constantin I* (306/337); autour on lit: CONSTANTINVS PF AVG; au revers le dieu Sol, SOLI INVICTO COMITI; à l'exergue PTR (?);

Un petit bronze très fruste, de *Constantin*, à tête casquée, au revers visible au centre XXI et CONOB (?) à l'exergue;

Un petit bronze très fruste, également du temps de *Constantin* avec tête de l'empereur et déesse au revers, à légendes illisibles.

La poterie est assez abondante, mais elle diffère un peu, dans son ensemble, de celle que nous retrouvons à Strasbourg dans les maisons bourgeoises de la bonne époque romaine. — La *terrasigillata* est rare, et seulement représentée par le fragment d'une patène à profil courbe, type Dr. 32 (Heiligenberg, pl. XIII, fig. 3), par un fragment de tasse type Dr. 33 (Heiligenberg, pl. XIII, fig. 15), et par un fragment de petite cruche (peut-être Dr. 53), tous les trois sans traces d'ornements et de formes qui se sont continuées jusqu'à la fin de l'empire romain.

La poterie simple est de celle que nous appelons généralement poterie de cuisine, sans vouloir contester pourtant que cette vaisselle ordinaire ait servi également dans des sanctuaires. On s'en servait pour apporter des offrandes, on s'en servait aux sacrifices et on en a

fait usage sans doute aussi dans la vie privée de ceux qui avaient à entretenir le sanctuaire. C'est d'abord le bord replié d'une terrine en terre rouge, puis les fragments d'assiettes très ordinaires à bords hauts et très simples en terre rouge ou grise mêlée de petits grains de pierre, des fragments de cruches en terre jaune et de pots en forme d'urnes, en terre rouge, jaune, grise et noire. Un autre fragment appartient au couvercle d'un de ces grands pots; un autre est l'anse large mais très courte d'une amphore à huile ou à vin. Aucun de ces tessons n'est orné, excepté un fragment de vase en terre grise-noire, plus fine que celle des autres, orné au ventre de traits incisés imitant des petites encoches («geschartete Keramik»). Ce petit fragment appartenait à un de ces gobelets en terre noire à ornements encochés si abondants au début du III^e siècle. En somme, tous les restes de céramique retrouvés jusqu'à ce jour sur le terrain du relief d'Epona indiquent bien le III^e et pour une partie aussi le IV^e siècle.

Ainsi, le style du relief, la poterie et la plupart des monnaies s'accordent pour préciser la fondation et la durée de ce sanctuaire au III^e et au IV^e siècle.

Mais, à faible distance, des vestiges un peu analogues ont été trouvés aussi sur les champs à un niveau plus élevé et par conséquent moins humide, longeant les terrains Schneider et Hamm et connus sous la dénomination de «Scheubels Garten»¹. De ces champs appartenant à MM. Bering, Lohsen et Stephan, celui de M. Stephan est jonché de tuiles. Nos fouilles entreprises sur ces terrains, surtout sur celui de M. Bering, ont donné des tuiles creuses et à rebords, des fragments de pierres en grès rouge, des restes de mortier blanc, des clous en fer de différentes formes et dimensions, des tessons de poterie romaine un peu analogues à ceux susmentionnés, et deux monnaies dont l'une, est un grand bronze de *Faustine jeune* (tête à droite, FAVSTINA AVGVSTA, le revers avec déesse à gauche), et l'autre un petit bronze illisible de l'ère *constantinienne*.

Evidemment, il s'agit d'un *second bâtiment romain* d'une assez grande étendue également, sinon de plusieurs maisons qui y formaient un petit village. Des fouilles futures et plus étendues que celles qui nous étaient possibles en 1920 nous renseigneront peut-être d'une manière plus exacte. Elles nous diront alors s'il s'agit, pour le bâtiment à relief d'Epona, d'une dépendance contemporaine des autres maisons ou d'un remplaçant érigé sur ce niveau plus bas après la destruction des bâtiments du niveau plus élevé.

Déjà aujourd'hui, quelques objets découverts sur le terrain Bering lors des fouilles de notre musée, la monnaie de *Faustine jeune* et un tesson en *terrasigillata* à reliefs de la fin du II^e siècle, paraissent être des indices que ce bâtiment à niveau plus élevé a été construit bien avant celui au relief d'Epona.

Rappelons aussi à ce sujet une *trouvaille de monnaies*, faite en 1899 dans le voisinage, entre cet établissement romain et la route romaine Bâle-Ehl-Strasbourg qui, à 2 km. 5 à l'est de cet endroit,

1. Plan fig. 196 point E +.

est encore bien visible et connue sous le nom de «Heidensträssel» (ligne H GHIGIJ du plan fig. 196). Le *Bulletin numismatique* de l'année 1899 (t. VI, p. 85) raconte qu'au mois de juillet 1899 «un paysan en labourant un champ situé près du chemin dit Heidensträssel, mit au jour une dalle sous laquelle se trouvaient des monnaies romaines en bronze du temps des empereurs Trajan, Commode etc.» Une autre notice concernant la même trouvaille¹ décrit ces monnaies comme étant des «Gross- und Mittelbronzen der mittleren Kaiserzeit und zwar sahen wir solche von den Kaisern Trajan, Commodus, Alexander und von der Kaiserin Julia Domna». On ajoute que les monnaies se trouvaient sous la dalle en pierre dans un petit pot «in einem Krüglein, doch ging letzteres leider in Stücke».

Nos recherches de 1920 ont abouti à retrouver l'inventeur de ce trésor et à avoir de lui quelques renseignements fort précieux pour nous. C'est M. Sébastien Enderle, cultivateur à Mussig, qui rencontra ces monnaies, «au total 32 à 40 pièces dans un pot dont on n'a pas conservé les tessons». Il en vendit la plupart, les mieux conservées, à M. Spiess, de Sélestat; les autres furent cédées ou données à ses amis. La seule pièce qui lui soit restée, acquise depuis pour notre musée, est un grand bronze très fruste qui, selon le portrait d'empereur, laisse deviner une pièce d'un Antonin. Le champ de la découverte s'appelle «Lessbroitel» et se trouve à 80 ou 100 mètres à l'ouest du «Lessträssel», sentier qui conduit de Mussig vers Hessenheim. C'est le point X marqué sur notre plan fig. 196 par un E. Sur ce champ, on a trouvé un tas de *tuiles romaines*, des fragments de pierre et des tessons de poterie, dont un en terra sigillata². Il n'y a donc pas de doute que nous soyons de nouveau en présence d'un *bâtiment romain*.

En résumé, il s'agit là évidemment d'un *petit trésor enfoui dans ce bâtiment ou dans son voisinage immédiat*.

Nous avons démontré en 1916³ que, chez nous, ces trésors sont généralement déposés à la suite d'événements guerriers, surtout d'invasions germaniques, dont celle sous Alexandre Sévère, en 233-234, a joué un grand rôle en Alsace. Or, c'est tout justement avec cet empereur que se termine le petit trésor de Mussig; il semble donc qu'on ait bien le droit de mettre aussi ce trésor en rapport avec l'événement précité. — Ces invasions ont été suivies généralement d'incendies et d'autres destructions des villages qu'elles ont touchés. Le trésor de Mussig est peut-être l'indice d'un sort analogue arrivé aux bâtiments des champs Enderle, Bering, etc. Ceux du terrain Schneider, par contre, ont été construits peut-être, selon leurs monnaies et leur céramique, seulement après l'événement en question et détruits à une époque bien postérieure, probablement, d'après les monnaies, lors de l'invasion de 341/42 qui, nous l'avons

1. *Strassburger Post* 1899, N° 541 du 24 juin.

2. Le bord d'une coupe de basse époque, sans relief, trouvé par M. Bottemer 9 XII 1920.

3. FORRER, *Gräber- und Münzschatzfunde im römischen Strassburg* (Anzeiger 1916, p. 770 et 807), *Das römische Zabern* (Bulletin 1918, p. 20), *Ein römisches Schlachtfeld bei Strassburg-Königshofen* (Cahiers 1920, p. 1172/74).

démontré *Anzeiger*, 1916, p. 791, doit avoir gravement atteint notre contrée.

Il est intéressant de savoir que, selon le maître d'école et greffier du village M. Kister, la tradition locale populaire attribuée à cette région *E F* «un village disparu dans l'eau du nom de Vicenz». Encore aujourd'hui cet endroit isolé s'appelle, selon M. Kister, non dans les plans du cadastre où il n'existe plus, mais dans la tradition locale, «*im Vicenz*».

On pensera d'abord, comme source de ce nom, à quelque propriétaire du nom de Vincent (Vinzenz), du reste tout à fait inconnu, ou au saint de ce nom ; mais ce dernier n'a joué aucun rôle et aucune trace d'une chapelle ou d'un village du moyen âge n'y est visible ou n'est apparue lors de nos fouilles. La tradition parlant d'un village disparu du nom de «Vicenz» ne peut donc avoir rapport qu'à l'établissement romain que nous y avons découvert. Il en résulte qu'il faut chercher la source du nom de Vicenz plutôt dans l'antiquité.

Or, rappelons que *vicens*, *vicent*, en langue gauloise et gallo-romaine, signifie le nombre et le chiffre de vingt, parallèle au *viginti* latin¹ et que de nombreuses stations romaines portent un nom dérivé de chiffres : *Tres Arbores*, *Tres Tabernæ*, *Decem pagi*, *Ad Sextum*, *Ad Nonum*, *Ad Duodecimum*, *Mutatio Tricensimum*, etc., etc. Bien des noms de villes ou de villages modernes ont conservé, plus ou moins déformés mais pourtant encore bien reconnaissables, ces dénominations antiques. Pour notre Vizenz ou Vicenz, nous nous trouvons évidemment dans le même cas. La preuve en est donnée par le fait que notre endroit se trouve à une distance de 44 à 45 kilomètres de Strasbourg, c'est-à-dire, la leuga ayant 2 km. 220, tout justement à vingt lieues gauloises = 44 km. 400 m. de la capitale de l'Alsace romaine, d'Argentorate-Strasbourg !

Nous en concluons (et il nous paraît que nous y sommes sur le bon chemin) que Vizenz, Vicenz est une déformation, du reste peu grave, d'un nom antique, nom un peu analogue à celui des stations antiques *Ad Vicensium* de la ligne Toulouse-Carcassonne, *mutatio ad Vicensimum* près de Rome, *Vicentia* entre Vérone et Oderzo, et *ad Vicesimum* près de Pettau-Petavio, station de la tabula Peutingeriana transformée chez le géographe de Ravenne en *Vincensimum*. Notre Vicenz de Mussig a dû s'appeler probablement *ad vicensimum* ou *Vicentia*. « Votre hypothèse au sujet de «Vicenz» est plausible ; il y a déjà d'ailleurs sur la route de Narbonne en Espagne, dans l'Itinéraire d'Antonin, une station *Ad Vigesium* marquée XX » m'écrit Adrien Blanchet.

Ce nom n'a évidemment aucun rapport avec celui, également gallo-romain, du village de Mussig², mais dérive de la pierre milliaire

1. HOLDER, *Alteltischer Sprachschatz*, III, p. 277 «Vicens».

2. *Mussig*, s'appelant au moyen âge en 1370, *Mosiche*, en 1453 *Musich*, a certainement la même source que la petite ville de *Mutzig* dans la vallée de la Bruche s'appelant au XI^e siècle *Muzzeca*, au XIV^e siècle *Mutliche*, à rapprocher des *Mussy* et *Mussey* de l'intérieur de la France qui comme *Mussy-l'Evêque*, s'appelant en 1018 encore *Muzicha* (1235 *Mucei*) dérivent tous d'établissements gallo-romains au nom de *Muciacus* (voir HOLDER «Muciacos»).

qui a dû être placée à l'époque romaine aux bords de la grande route romaine dite Heidenstrassel, déjà susmentionnée et conduisant de Strasbourg par Ehl à Bâle. Mais, le « vicens » ne s'appliquant dans ce cas non à des *milia passus* mais à des *leugæ gallo-romaines*, cette dénomination ne peut, nous paraît-il, s'être formée avant le III^e siècle, les *leugæ* ayant remplacé les *milia passus* seulement dès le commencement du III^e siècle, dans notre contrée tout spécialement vers le milieu du III^e siècle¹.

Nous n'avons pu retrouver jusqu'ici cette pierre ou ses vestiges. Son emplacement est à chercher ou au croisement de la route romaine avec celle de Sélestat-Heßenheim, donc au point I de notre plan 196², ou là où le Lesstrassel touche la route romaine, donc au point G. Rappelons qu'on a observé maintes fois ces habitations, longeant dans la campagne les routes romaines, ne se trouvant pas tout justement aux bords de la grande route mais toujours à une certaine distance à leur gauche ou à leur droite, fait qui n'exclut du reste pas la présence de quelque petite taverne aux bords mêmes de la grande route et dans le voisinage immédiat de la pierre milliaire.

Il se peut fort bien que la pierre indiquant les 20 *leugæ* et ayant donné son nom aux établissements romains du voisinage ait eu à la même place un précurseur indiquant les *milia passus*. En effet les 20 *leugæ* = 44 km. 400 correspondent à 30 *milia passus* (à 1 km. 480) et il est fort probable que cet endroit marquant tel chiffre rond était marqué déjà auparavant d'une borne milliaire. Cette distance correspond à dix heures de marche à pied; elle était donc tout indiquée comme lieu de repos pour voyageurs et chevaux; cela déjà bien avant l'époque déjà dite où l'on commençait à compter les distances en *leugæ*³. Les restes que nous y avons signalés indiquent avec certitude une station gallo-romaine mais ils ne suffisent point pour nous apprendre s'il s'agit d'une *mutatio*, ou d'une *taberna* qui a reçu au III^e siècle le nom de *Vicensimum* et qui a donné ce nom aux établissements voisins, à celui du Lesstrassel avec ses

1. R. FORRER, *Elsässische Meilen- und Leugensteine*, ein Beitrag zur elsässischen Strassenforschung (Jahrbuch des histor. lit. Zweigvereins V. C. 1917), surtout p. 11 et suiv.

2. Il y a là une borne en pierre de grès, sortant avec son socle encore avec 48 centimètres de la terre. Elle a une largeur de 25 à 36 centimètres et pourrait être à la rigueur le bout inférieur d'une telle colonne.

N'oublions pas de signaler qu'à 3 km. et demi à l'est de ce point G se trouvait jusqu'en 1880 ou 90 un *bain d'eau minérale* qui servait à la guérison de toutes sortes de maladies et une *chapelle de pèlerinage* où l'on voit encore des ex-votos en bois, des mains, des bras, des jambes et des béquilles. La tradition locale prétend que *Pantaléon* y est enterré. Rappelons que ce Saint est le patron des médecins et la légende raconte qu'on voulait le noyer dans l'eau, une grosse pierre au cou. N'y a-t-il pas là quelque rapport avec notre «village disparu dans l'eau», avec Epona guérisseuse de maladies et son collègue masculin ?

3. D'après C. WINCKLER, dans sa carte des voies romaines de l'Alsace, cette grande route romaine n'aurait été tracée seulement qu'à partir de la perte du grand *limes*; mais de nombreuses stations gallo-romaines le long de cette route ont existé déjà avant cette date et ont dû être reliées par une telle route. Il se peut pourtant qu'à cette époque cette route ait acquis une plus grande importance et par ce fait trouvé plus de soins par des réparations, rectifications, élargissements, erection de pierres milliaires, tabernæ, etc.

vestiges d'un établissement gallo-romain et sa trouvaille de monnaies, à celui des champs Bering et Lohsen avec ses restes un peu analogues et, enfin, à celui des champs Schneider et Hamm au relief d'Epona.

R. Forrer.

FERS A CHEVAL A TRAVERSES EN FORME DE T

Le Musée Engel-Dollfus à Mulhouse possède deux fers à cheval d'une forme particulière, classés sous les n^{os} 941 et 944. Ces pièces ont, au contour, la forme connue des fers à cheval, mais les extrémités sont réunies par une barre transversale, surmontée d'une traverse longitudinale, de sorte que l'intérieur du fer forme un T.

Le n^o 941 (fig. 232b) a été trouvé à Kertzfeld, à l'ouest d'Ehl-Helvetus près de Benfeld. Kertzfeld, ainsi que les environs, ont fourni

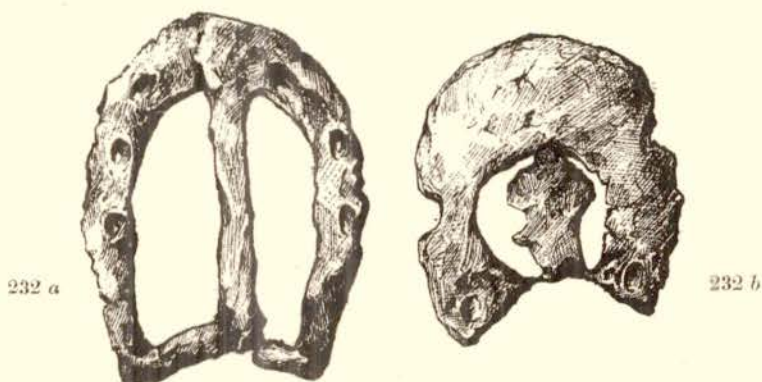


Fig. 232 a, b. Fers à cheval à traverses en forme de T, fig. 232 a de Herbsheim, fig. 232 b de Kertzfeld (Musée de Mulhouse). $\frac{2}{3}$, gr. nat.

de nombreuses trouvailles romaines, des substructions et un chemin pavé en galets du Rhin, dit *Viehweg*¹. Le fer, fortement endommagé par la rouille, est très court et les traverses semblent obtenues par le découpage de deux morceaux dans la plaque. Les étampures ne sont plus visibles. Le fer a une longueur totale de 11 cm., une largeur de 10 cm. au centre et de 8 cm. au pied ; la plaque mesure à la tête 4 cm. en largeur.

Le n^o 944 (fig. 232 a) provient de *Herbsheim*, village situé au sud-est d'Helvetus et près d'une ancienne voie dite *Hohweg*. La localité a fourni de nombreuses découvertes romaines². Ce fer est muni de six étampures ovales et, par suite du percement à chaud des trous, les rives externes sont légèrement ondulées. La barre horizontale est brisée. Sa longueur est de 12 cm. 5, sa largeur au centre de 10 cm. 5 et au pied de 8 cm. ; à la tête la plaque mesure 2 cm. 3 en largeur.

Outre ces deux pièces nous connaissons en Alsace un troisième exemplaire analogue, mais à traverses en forme d'un Y. Ce fer, men-

1. N. NICKLÈS, Helvetus, Bull. Soc. Mon. histor. d'Als. II, 2. 1863-64, p. 126, 142.

2. N. NICKLÈS, op. cit. p. 134. Cat. manuscrit, Mus. Mulh. Cahier L, n^o 144.

tionné par Voulot, se trouvait, selon lui, fixé à la porte de l'église St-Georges à Sélestat, d'où il passa au Musée de cette ville¹.

Les découvertes de ces fers ont été nombreuses en France, d'où nous connaissons une quarantaine de pièces, provenant, à peu d'exemplaires près, du centre, c'est-à-dire des départements situés entre la Loire et la Marne. Ni le Nord, ni le Sud du pays n'ont fourni de ces fers. Cette statistique, incomplète aujourd'hui, s'agrandira certainement encore quand on aura vérifié à fond tous les musées de province. Constatons ici, qu'à notre connaissance, le Limes et ses castels n'ont rien fourni d'approchant au type à double traverse, malgré leur richesse en fers ordinaires.

L'usage de ces fers barrés ne paraît présenter aucun doute. Déjà Nicklès avait classé la pièce de Herbsheim comme fer à cheval gaulois pathologique, provenant probablement d'un cheval au sabot fendu². J. de Saint-Venant, le seul archéologue qui se soit occupé spécialement de cette question, est du même avis ; il les croit destinés à des pieds comblés, atteints de fourbure chronique et à protéger des fourchettes et des soles blessées, ou à servir contre la claudication ou contre toute autre maladie des pieds des chevaux³.

Peut-être aussi ont-ils été utilisés à maintenir un pansement avec corps gras ou à protéger une semelle de cuir ou pour une autre destination pathologique.

Il nous paraît peu probable qu'on les employait contre les inconvénients de la neige ; leur surface inférieure presque lisse eut été plutôt un danger qu'un remède, malgré les clous à grosses têtes qui s'y trouvaient.

Nous ignorons le prototype du fer à double traverse. Était-ce le fer plein, tel que nous le connaissons, par exemple, de Strasbourg⁴ ? A-t-il supplanté celui-ci qui, à raison de sa lourdeur, ne devait pas être très pratique et a dû disparaître bientôt ?

D'après les renseignements obtenus, il est difficile de donner à ce fer un âge ou de le classer dans une période. L'un a été découvert dans les ruines d'une villa gallo-romaine, un autre au pied d'une voie antique, un troisième avec des objets gallo-romains, d'autres enfin à des endroits dont les origines romaines et les trouvailles sont incontestables. Mais un certain nombre de pièces a été trouvé avec des objets des XIII^e au XV^e siècles, voire même avec des objets de la guerre de 1870, et bien souvent ces fers étaient mêlés à des fers de formes plus ou moins modernes.

Il découlerait de ce qui précède que nos fers à doubles traverses auraient été en usage depuis l'époque romaine jusqu'au XIX^e siècle. Cette conclusion paraît pourtant peu admissible. Nous croyons plutôt que le fer, trouvé par exemple avec des objets de la

1. VOULOT, *Les Vosges avant l'histoire*, pl. XLII, fig. 13, p. 93 ; voir aussi J. de SAINT-VENANT, *Fers anciens*, p. 39, pl. IV, fig. 29. Renseignement pris, ce fer n'existe plus dans le petit musée de Sélestat ; (nous devons cette communication à M. J. Walter, bibliothécaire de cette ville).

2. Cat. manuscrit NICKLÈS, Mus. histor. Mulh. L., n° 144.

3. J. de SAINT-VENANT, *op. cit.*, p. 24, 27.

4. R. FORBER, *Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace*, 1920, p. 1169, pl. XXIX, fig. N.

guerre de 1870, ait passé par hasard dans ce lot provenant des fouilles faites pour la reconstruction d'un pont sur le Loir, que le génie militaire avait fait sauter.

Il est regrettable d'autre part, qu'aucune découverte de fers à doubles traverses n'ait été accompagnée de données précises, certifiant ou attestant le milieu qui les a fournis. Si aussi M. de Saint-Venant ne croit pas devoir les faire remonter bien loin dans le moyen âge, il nous semble qu'il pêche un peu par excès de prudence.

Toutefois nous ne tenons nullement à nous engager dans la voie des hypothèses, vu que cette question demande non seulement une étude approfondie, mais aussi une série de découvertes homogènes avec vérification scientifique des emplacements des trouvailles, ainsi que des objets qui pourraient les accompagner.

Ce problème, intimement lié à la question des fers à cheval, nous a paru assez intéressant pour le soulever ici, afin de rendre nos collègues attentifs à une série de fers spéciaux, dont on trouvera peut-être un jour, à l'occasion de fouilles, des spécimens qui contribueront à éclaircir cette question.

Mulhouse.

L. G. Werner.

Ein elsässischer Depotfund gallo-römischer Ackergeräte.

Im Jahre 1912 fand man zu *Gettenau* in Oberhessen 2 römische Bronzekessel und dabei 10 eiserne Pflugscharen, 6 eiserne Pflugmesser, 2 grosse eiserne Mistgabeln, 1 Eisenspaten, ferner eiserne Beile, Messer, Meissel, Nieten, Nägel u. a. m., im ganzen 75 Nummern. *E. Anthes* hat den Fund im «Jahresbericht der Denkmalpflege im Gh. Hessen für 1910—1913» (erschienen Darmstadt 1914) S. 80 81 angezeigt und ebd. Taf. 4 abgebildet.

Dieser Fund erinnerte mich an den mit andern Eisengeräten seit Jahrzehnten im Magazin unseres Strassburger Museums aufbewahrten 73 $\frac{1}{2}$ cm langen Eisengegenstand, den ich hier in Fig. 233 abbilde und dessen Zweck mir bis dahin unklar war. Ersichtlich handelt es sich hier gleichfalls um ein *Pflugmesser*, aber um eines mit *zwei verschieden langen Klingen*, derart, dass man das Messer einfach umdrehte, je nachdem man ein tief oder weniger tief pflügendes Messer benötigte. An Stelle dieses zweiten Messers enden die *Gettenauer Pflugmesser* nach oben in starke Stangen mit mehreren Löchern zum Höher- oder Tieferstellen des Messers. Dort erscheinen die Messerschneiden durch vielen Gebrauch stark abgenutzt, während unser Eisen beide Schneiden zwar stumpf aber noch intakt zeigt. Auch darin unterscheiden sich die beiden Funde, dass beim *Gettenauer* die Klingen spitz zulaufen, bei dem unsern in einen schnörkelartig rückwärts gebogenen *Haken* endigen.

Diesen selben Schnörkelhaken zeigt das unter Fig. 235 abgebildete Eisengerät mit gleichgeformter und gleich stumpfer Messerklinge, die aber hier nach Art der Lanzenspitzen in eine runde *Tülle* endet, mithin zur Aufnahme eines Holzschafes bestimmt war. Denkt man sich diesen Holzschaf auf die Länge der *Gettenauer Pflugmesser* verlängert (70—80 cm Totallänge), so ergibt sich ein diesen eng

verwandtes Gerät sicher gleichen Zweckes, mit dem Unterschied eben, dass jene ganz aus Eisen gearbeitet sind, unser Stück aus Eisenklinge und Holzschaft kombiniert ist. Auch dies 38 $\frac{1}{2}$ cm lange Gerät ist also ein *Pflugmesser* oder wie Anthes es bezeichnet ein *Sech* (was wohl mit sachs. sax = Messer zusammenhängt)¹.

Woher diese beiden Pflugteile stammen, ist aus unsern Inventaren, wo sie um 1892/93 unter Nr. 33 und 133 ohne Fundortangabe beschrieben worden sind, nicht ersichtlich. *Elsässische* Herkunft ist aber ganz zweifellos.

Nach der auffallend übereinstimmenden Patinierung und verwandten Numerierung gehören auch die hier unter Fig. 236/37 abgebildeten Eisengeräte des alten Bestandes zu ein- und demselben Funde. Es sind *drei meisselartige Eisenspateln* von 27, 29 und 46 cm Länge, wie zwei ähnliche aber kürzer gestielte gerade auch wieder der Gettenauer Depotfund enthält (Anthes Taf. 4 Abb. 4). Ihre Tülle lässt wieder auf einen eingesetzten Holzstiel schliessen, und ich



Fig. 233—237. Depotfund gallo-römischer Ackergeräte aus Eisen. Museum Straßburg.

vermute, dass sie zum Pflug bzw. den Pflugmessern (und Pflugscharen) in direktem Zusammenhang standen, dazu dienten, sie von der anhaftenden Erde zu reinigen.

Ausserdem scheint zu demselben Fund noch der *Eisenhammer* Abb. 236 zu gehören, dessen Form zwar an die Spitzhauen der Steinmetzen erinnert, dessen beide Enden aber nicht spitz sind, sondern stumpfe Flächen bilden, so dass man im Zusammenhang mit landwirtschaftlichen Geräten mehr an einen *Dengelhammer* (zum Schärfen von Sichel und Sensen) denken darf.

Nach allem haben wir hier gleich dem Gettenauer einen *geschlossenen Depotfund* vor uns und zwar das Versteck eines Satzes bäuerlichen Ackergerätes, sei es eines *Grossbauern* oder eines *Händlers mit landwirtschaftlichem Eisengerät*.

Unser elsässischer Fund würde für sich allein keine schärfere Datierung zulassen. Wieder hilft uns da der Gettenauer Depotfund nach, denn beide dort mitgefundenen Bronzekessel sind römisch

1. Der Name ist auch noch im Elsass gebräuchlich, hier aber *Zech* ausgesprochen.

und zwar hat der eine (Anthes Taf. 4 Fig. 2) ganz genau die Form des Bronzekessels aus dem Wanzenauer Mühlsteinfund «Anzeiger» 1911 Fig. 168, der durch die mitgefundenen Münzen (ebd. p. 141) in die Zeit des *Tetricus* datiert wird und damit in das Jahr des Germaneneinfalls von 275/76 n. Chr. weist. — Dass gerade das Elsass durch diesen Vorstoss stark betroffen worden sein muss, habe ich «Anzeiger» 1916 p. 786 dargetan. Damit ist auch die Ursache nahegelegt, die unsern Fund Abb. 233/37 unter die Erde brachte. — Auf dieses oder ein ähnliches kriegerisches Ereignis wird auch der von allerlei landwirtschaftlichem Eisengerät begleitete *Kesselfund von Selz* im Hagenauer Museum und werden die andern *Depotfunde von Eisengerät in Bronzekesseln* zurückgehen, welche wie anderwärts so auch im Elsass, z. B. in *Alspach* (Musum Kaysersberg), nachzuweisen sind.

R. F.

Jüngere, ältere und älteste Römermauer und ein neuer römischer Halbturm Brandgasse 3 zu Strassburg.

Auf Grund von allerlei Indizien und Berechnungen hatte ich 1913¹ die Theorie aufgestellt, dass im spätrömischen Strassburg die *Turmdistanz* nicht, wie bisher angenommen, 44—50 m, sondern ungefähr die Hälfte betragen habe. Derart, dass zwischen jeden der von Silbermann, Apell und Jänger angenommenen Türme noch ein zweiter solcher einzuschieben sei. Damit erhöhte sich natürlich die Turmzahl sehr bedeutend und veränderte dies das Bild der spätrömischen Festung ganz gewaltig.

Diese These hat nun erneut ihre volle Bestätigung gefunden durch die im November 1919 erfolgte Entdeckung eines bis dahin völlig unbekanntes *neuen Halbrundturmes*, und zwar genau an der Stelle, im östlichen Drittel des Gebäudes **Brandgasse 3**,² wo ich ihn bereits in den Jahren 1913³ und 1916⁴ hypothetisch in meine Plänchen des spätrömischen Mauerringes (der von 1916 hier in Fig. 234 wiederholt) als einst dort vorhanden oder noch zu finden eingezeichnet hatte. Diese Einzeichnung war erfolgt auf Grund der von mir 1913 für die Nordfront errechneten Turmdistanz von 22—23 m, und indem ich diese westwärts des 1731 festgestellten Römerturmes⁵ abtrug. (Der bisherigen Annahme zufolge wäre der westlicher gelegene Turm erst Brandgasse 1 zu suchen gewesen.)

1. «Anzeiger f. els. Alt.», 1913. Neue Materialien zum nordöstlichen Stadtmauerring des römischen Strassburg, spez. p. 422—424.

2. Es handelt sich um das jetzt in einen *Cinematographen* umgewandelte Baugelände Brandgasse 3, das nach СЕУВОТН «Das alte Strassburg» (p. 20) 1331 Domus quondam Rudolphi zum Winde, 1405 und 1410 zu der Welschen Herberge, seit 1574 Rathsamhausischer Hof hiess und gegen Norden, d. h. am Broglieplatz das Café Bauzin (Café du Broglie) trägt.

3. Anzeiger 1913, Nr. 20, Tafel VI, Plan v. Apell mit meiner Buchstabeneinzeichnung N im Gelände Brandgasse 3.

4. Dies Plänchen war dem Heft Nr. 29/31 des «Anzeigers f. els. Alt.» 1916 lose beigelegt als Ersatz für das dort 1915 in Nr. 25/28 als Fig. 2, Taf. XXXVI abgedruckte, bei welchem in der Zeichnung der Nordfront, infolge einer Verwechslung der Unterlagen, die Türme in die Clichéskizze falsch eingetragen worden waren.

5. Turm n des Plänchens «Anzeiger» 1913, Taf. VI.

Schon im XVIII. Jahrhundert wurden hier bei nordwärtiger Erweiterung der Keller Reste der *römischen Mauer* getroffen und von Silbermann kurz erwähnt¹. Evidentlich handelt es sich um die kurze Mauerstrecke B—C unseres Grundrisses (Fig. 233). Ihren letzten Spuren bin ich Oktober 1919 bei neuen Schürfungen der Kellersohle an den Punkten o und C begegnet.

Ein besseres Studienobjekt bot sich an der Westmauer A B, wo ich nach Abspitzung des mittelalterlichen Verputzes dicht beieinander Reste der *ältesten, älteren und jüngeren Römermauer* vorfand².

Von der *«ältesten Mauer»* fand ich eine vorzüglich erhaltene Spur direkt unterhalb der *«älteren»* Mauer in Höhe 138, 20—15 NN, in Gestalt eines 1,10—1,15 m dicken und 1,20—1,25 m hohen, mithin bis auf 136,95 NN. herabgehenden *Mauerklotzes aus unregelmässig gespaltenen Basaltblöcken*, diese ohne jede Beimengung eines anderen Gesteines oder von Ziegelbrocken in einen sehr weissen und überaus harten Kalkmörtel gebettet (vgl. Fig. 6 Taf. XXXVI Punkt D). Bereits im Hause Brandgasse 7 ist festgestellt worden (p. 454, Fig. 82), dass die ältere Mauer in ganz verwandter Tiefe (138 NN. Oberkante) auf einer *«nur Basalt»* enthaltenden Mauer aufsitzt. Es ist von Wert, diese Erscheinung auch hier, Brandgasse 3, wieder zu finden. Sie liegt jetzt vor: für die Nordfront an den eben erwähnten zwei Stellen, für die Westfront im Löwenbräu (1915, Tafel XXIII, 1) und in der Krämergasse (p. 603/4), für die Südfront in der Kalbsgasse (p. 656, besonders p. 666), vielleicht auch in der Schreiberstübeggasse (p. 651), für die Ostfront hinter St. Stephan (p. 669/70). Es können also keinerlei Zweifel mehr bestehen, *dass diese Basaltmauer sich überall mit dem Zuge der älteren Mauer gedeckt hat und folglich die gleiche Ausdehnung, den gleichen Kastellgrundriss und den gleichen Zweck, Aufnahme einer ganzen Legion, gehabt hat.*

Diese Basalte kommen, nach Ansicht der Geologen und Mineralogen, in den Vogesen nicht vor, sondern stammen vom *Kaiserstuhlgebirge des rechten Rheinufers zwischen Riegel und Alt-Breisach*. In der Luftlinie sind das rund 50—60 km, eine mindestens fünf- bis sechsmal so weite Distanz, als westwärts von Strassburg die Kalk- und Sandsteine der Kolbsheimer- und Scharrachberghöhen, von Mutzig und Wasselnheim liegen. Nun sind die innerlichen Eigenschaften der Kaiserstuhlbasalte nicht derart überragend, dass man unbedingt diesen hätte den Vorzug geben müssen. In der Tat hat man sich ihrer nur während eines beschränkten Zeitraumes und zwar, wie die Lagerung unterhalb der älteren Mauer dartut, nur in der älteren Kaiserzeit bedient. Später hat man sich andauernd dem elsässischen Kalk- und Sandstein zugewendet, und wenn im Füllmaterial der älteren und jüngeren Mauer Basaltsteine vom Kaiserstuhl gelegentlich noch vorkommen, so ist das nur ein spärliches *Wiederverwenden älteren Baumaterials*.

Die Verwendung jener Kaiserstuhlbasalte muss in der Frühzeit erfolgt sein, ehe die grossen Steinbrüche der Vogesen und Vorvogesen

1. Vgl. «Anzeiger» 1914, p. 455.

2. Leider kam gerade vor diesen Punkt ein Betonpfeiler zu stehen, der eine Offenlassung nicht erlaubte. Vgl. die Photographien Inv. 32137/38.

erschlossen und den römischen Baumeistern durch solide Strassen zugänglich geworden waren. Da boten in der Tat jene Steinbrüche am Kaiserstuhl wesentliche Vorteile: Der Kaiserstuhl tritt sehr nahe an den Rheinlauf heran; man wird zudem eine diesem besonders nahe Bruchstelle gewählt haben; derart, dass in geringster Entfernung vom Bruch die Steine direkt auf Transportschiffe verladen werden konnten. Einmal auf dem Wasser, lieferte der Rheinlauf selbst die motorische Kraft rheinabwärts bis Strassburg. Über Rhein- oder Goldgiessen gelangte dann die Ladung, immer ohne umzuladen, direkt vor das Kastellufer, d. h. an die Baustelle.

Irgend ein Ereignis muss aber einmal diesen bequemen und zweifellos billigen Transportweg derart unterbunden haben, dass man ein- für allemal auf jene badische Steinquelle verzichtete. Entweder war das ein lang andauernder *Tiefstand des Rheinlaufes*, der den Steintransport verunmöglichte; oder aber, es war ein *kriegeres Ereignis*, das den Abbau der badischen Basaltbrüche und den Abtransport auf dem Rhein verbot und zu den Vogesensteinbrüchen greifen liess. Dies Ereignis kann der Legionenaufstand (69/70 n. Chr.) nach dem Tode Neros (68) gewesen sein, noch eher aber der wohl daraus ebenfalls resultierende Aufstand der Schwarzwaldstämme und dessen Niederkämpfung durch den Feldherrn Cornelius Clemens anno 73/74 n. Chr.

Beinahe möchte ich versucht sein anzunehmen, dass jenes *Basaltkastell überhaupt nie voll ausgebaut worden, in den Fundamentarbeiten stecken geblieben ist*. Es erscheint jedenfalls sehr auffällig, dass nirgends jenes Basaltfundament als aufgehende Mauer erhalten geblieben ist und dass die «ältere» Mauer zwar auf diesem Basaltfundamente sitzt, aber doch sich, wie wir sehen werden, dem Holz-Erdkastell, und zwar bereits in Sockelhöhe, angepasst hat.

Als Erbauer dieses «Basaltkastells», d. h. der «ältesten Mauer», möchte ich nach Ausweis der Ziegelstempel die *XXI Legion* ansprechen, die zwischen der II. und VIII. in Strassburg ein Detachement liegen gehabt und zur selben Zeit auch an anderen elsässischen Rheinübergangsstellen, in Selz, in Kuenheim und in Kembs, während der Aera Claudius bzw. Nero eine lebhaftere Bautätigkeit entfaltet haben muss¹. Dabei beachte man, dass das Kastell Kuenheim («Oedenburg») gerade jenen Basaltlagern am Kaiserstuhl gegenüberliegt, diese gewissermassen zu beherrschen berufen schien.

Im Neubau Brandgasse 3, hatte unser *Basaltmauerfundament* 1,10—1,15 m Dicke, in der Krämergasse gar 1,40 m Maximalstärke. Eine aufgehende Basaltmauer von annähernd gleicher Stärke wäre wohl kaum so spurlos weggebrochen worden, wie dies tatsächlich der Fall ist. Ich vermute deshalb, dass nur das Fundament massiver Basaltguss war, nach oben aber dem Fundament als Aussenfront eine stufenweise schwächer werdende und mit Pfeilern gelegentlich gestärkte Basaltmauer aufsass, zwischen welcher und den rückwärts gelegenen Holz-Erdwall *Erde* eingepackt war. Auch anderwärts ist ja, z. B. in Vindonissa, an Steinkastellen jener Zeit die Aufführung schwacher Doppelmauern mit Erdeinlagerung beobachtet worden.

1. Vgl. dazu «Anzeiger», 1918, p. 927 und 928.

Ost

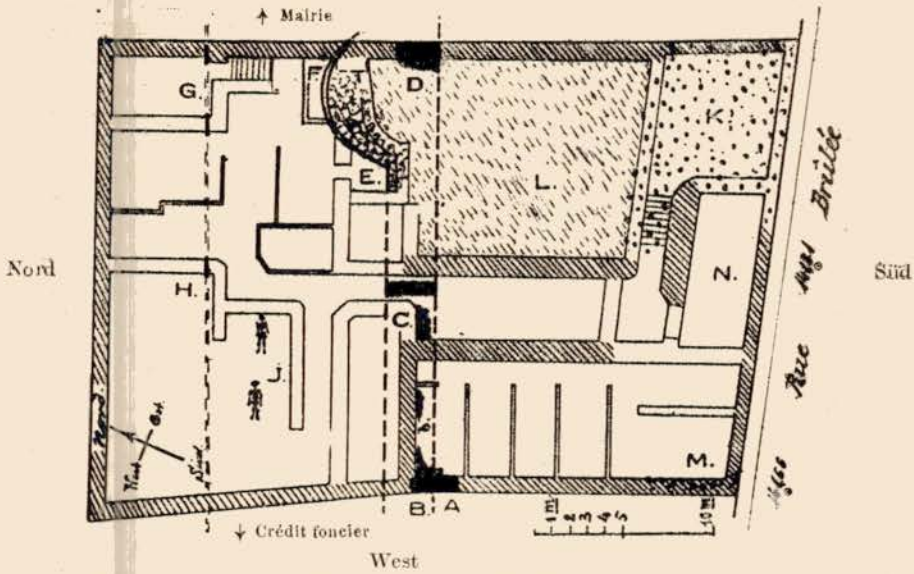


Fig. 233. Plan des Grundstückes Brandgasse 3 mit Einzeichnung der Fundstellen: ältere Mauer A, jüngere Mauer B, C, D, Turm E, F, Graben G-H, Skelette J, Schotterung K, M.

rue Brûlée n° 3 Brandgasse 3

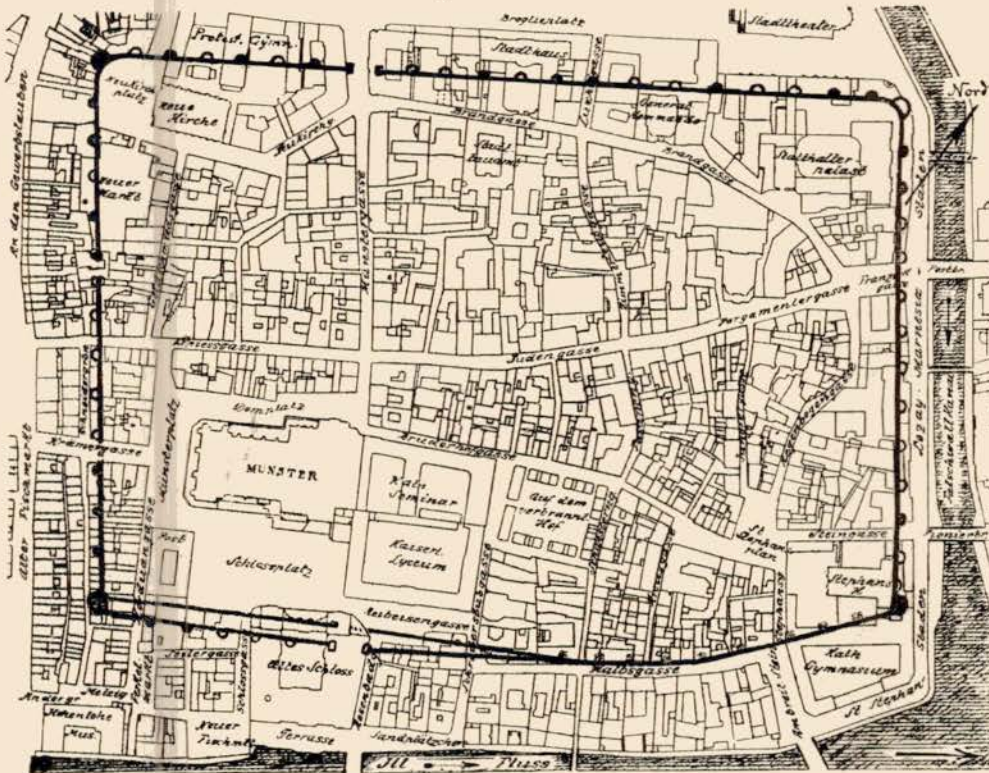


Fig. 234. Umriss des spätromischen Steinkastells Strassburgs zur Zeit der „jüngern“ Mauer (1:5000). Der Pfeil oben bezeichnet den neu entdeckten Turm Brandgasse 3.

Es ist das Prinzip der holzverschalteten Erdmauer in Stein umgewandelt, die natürliche Überleitung vom Holz-Erdwall über den Stein-Erdwall zur massiven Steinmauer mit Mörtelguss.

Eine derartige Mauer war nicht nur leichter abzubrechen als eine massive, sie erklärt uns auch das Motiv des Abbruchs: Ersatz der Stein-Erdmauer durch eine widerstandsfähigere, ganz massive Steinmauer.

Wenn man sieht, wie in Strassburg vor den «Holz-Erdwall» die «ältere» Mauer, dann vor diese wieder die «jüngere» gesetzt worden ist, so mag die Frage auftauchen, warum man es beim Bau der «älteren» Mauer nicht ähnlich gehalten und diese, die «älteste» intakt lassend, einfach vor letztere gesetzt hat. Die Antwort gibt sich rasch: Vor der Berme des Holz-Erdwalles lagen die *Spitzgräben* der Festung; hätte man die «ältere» Mauer einfach vor die «älteste» gesetzt, so hätten jene Gräben eine sehr viel tiefere und breitere Fundamentierung erfordert. Diese Arbeit ersparte man sich durch den blossen Abbruch der über der Erde aufsteigenden Basaltmauer und durch die Wiederbenützung des schon vorhandenen und vorzüglich gelagerten Basalfundamentes! Für die nur 1,10 m dicke «ältere» Steinmauer genügte jenes in der Tat vollkommen (umgekehrt sahen wir, wie man später, als man an den Bau der «jüngeren» Mauer ging, eben diese tiefer und breiter fundamentierte).

Zur *Principia* jenes Basaltkastells der XXI. Legion («älteste» Mauer) hat jedenfalls die 80 cm dicke, noch 1,80 m hohe und auf 4 m Länge verfolgte Basaltmauer gehört, die 1903 und 1905 auf dem *Schlossplatz* im Schacht vor dem Hoftor des Lyzeums senkrecht zu diesem stehend, also ost-west ziehend, beobachtet wurde¹. Auch der in der Nähe gefundene *Stirnziegel* mit Theatermaske (1913, Fig. 14, p. 356) dürfte zu diesem Bau gehört haben, da ein gleicher, Schlossergasse 14, mit Ziegeln der XXI Legion vergesellschaftet war².

Beachtung verdient der Umstand, dass die Ausdehnung dieses Basaltkastells einem regelrechten Legionslager entspricht, *dass zu jener Zeit also Strassburg erneut als Standort einer ganzen Legion vorgesehen war*. Den genaueren Zeitpunkt der Erbauung müssen erst spätere Funde erbringen³.

Wann die «**ältere Kastellmauer**» auf das oben besprochene Basalfundament gesetzt worden ist, wissen wir immer noch nicht genau. In ihrem ersten Bau (denn sie hat allerlei spätere Reparaturen mit-

1. Fundb. 10 IX, 1905, p. 12—15: «Frührömisches Mauerwerk, Guss aus Basaltsteinen», noch 4 m lang, 1,30 m hoch, Sohle 3,80—3,90 m unter Terrain (= 137,1 bis 137,0 NN.). Fbd. 19 XII, 1903: Mauerwerk (darüber 10 cm dicke Kalkschicht), und ausschliesslich schwarzer Basalt, 2,20 hoch, Okerkante in 1,70 m Tiefe (= 139,7 NN), Mauer steht auf gewachsenem Boden (Tiefe 3,90 m = 137 NN.) auf, grüner und rostfarbiger Alluvialschlick. — Fbd. 17 XII, 1903: Mauerwerk schwarzer Basalt, handliche Stücke, Mörtel 80 cm breit, 1,40 m hoch, 2,70 m tief.

2. Vgl. «Anzeiger», 1915, p. 927/28.

3. Zu dieser Frage vgl. „Anzeiger“ 1915 p. 928. Auch der Beiname *Rapax*, den der Strassburger Stempel, Anzeiger 1913 fig. 4 Taf. I führt, kann hier nicht als chronologisches Merkmal dienen, da nach freundlicher Mitteilung Ritterlings dieser Titel nicht erst seit 69, d. h. mit dem Vorgehen gegen die Helvetier, sondern schon auf ältern Inschriften vorkommt.

gemacht), ist sie voraussichtlich ein Werk der *VIII Legion*, direkt nach deren Hierhverlegung, also zwischen 70 und 80 n. Chr.

Einen grösseren Rest in ihrer vollen Breite (vgl. Fig. 6 Taf. XXXVI) bot uns die Westgrenze des Geländes Brandgasse 3 bei Punkt A des Planes Fig. 233. Auf der Höhe von 139,3 NN. (wo sie in eine mittelalterliche Mauer überging) mass sie 1,20 m Dicke; dann, etwas tiefer, nach einem kleinen Absatz (Fig. 6 B) nach aussen, 1,22 m; schliesslich, 75 cm tiefer, bildete sie mit 1,30 Dicke einen regelrechten Sockelabsatz (E). Dergleichen mehrfache Abtreppungen nach der Aussenfront haben wir bereits an anderen Fundstellen der älteren Mauer signalisiert¹.

Insgesamt hatte dieser Mauerrest noch 1,10 m Höhe und reichte er mit durchgehends gleichartigem Füllmauerwerk (gelbe Kalk- und gelbe Sandsteine, auch etwas Ziegel, alles in gelbweissem Mörtel), von 139,30 NN. bis auf 138,20 NN. herab.

Nach aussen (Norden) war diese Mauer mit Kalk- und Sandsteinquadern verkleidet. Ein Ziegelband, wie es sonst dieser Mauer eigen ist, fand sich nicht vor; es setzte hier wohl erst in 1,50 m Höhe über dem Sockel ein, also in einer Höhenlage, die an dieser Stelle nicht mehr erhalten war.

Nach innen war diese «ältere Mauer» unten durch kleinere Quader aus gelbem Sandstein und gelbem, hartem Kalkstein abgeblendet, einmal auch fand sich dort dicht über Sockelhöhe ein roter Backstein mitverwendet. Besonderes Interesse beansprucht hier, dass dieser untere Rest der ältern *Innenfront* nicht senkrecht nach unten geführt ist oder gar in einem Vorsprung, also Sockel endigt, wie man dies logischerweise für eine freistehende Mauer eher annehmen müsste, sondern auf 138,6 NN. *nach innen eingezogen ist*, wie das unsere Skizze Fig. 6 bei A veranschaulicht. (Später hat man dahinter mittelalterliches Mauerwerk angesetzt.)

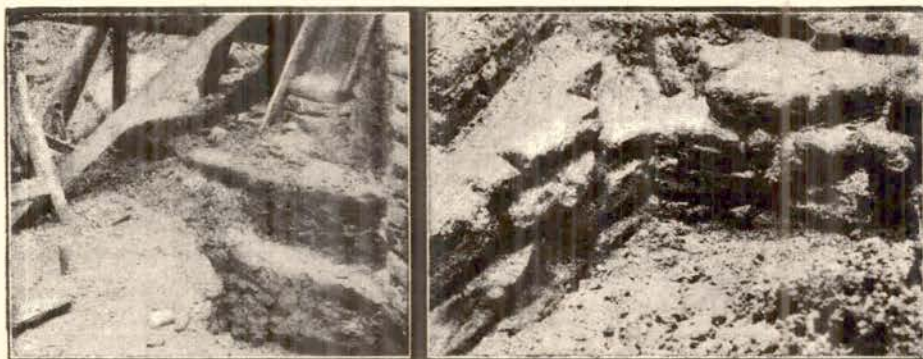
Diese *innere Mauerverengung* ist eine schon wiederholt an der ältern Mauer beobachtete Sonderbarkeit: Ich habe sie besonders scharf erhalten auf der Westfront im «Löwenbräu» signalisiert (1915, Taf. XXII, Fig. L und Taf. XXIII, Fig. 8) und etwas flauer ebendort an anderen Stellen wiedergefunden (XXIII 1 und Schacht T). Auf der Nordfront war sie bisher nie beobachtet worden; es ist daher von Wert, sie jetzt scharf ausgesprochen auch hier wiedergefunden zu haben. Umsomehr, als etwas weiter östlich, in der *Luxhofgasse*, plötzlich dieser Einzug einem regelrecht vorspringenden und mehrfach abgetrepten *Sockel* Platz macht (1914, Fig. 79). Auf Ost- und Südfront fehlen bis jetzt Beobachtungen dieser Art im einen wie im anderen Sinne völlig. Wir werden daraus vorläufig nur den Schluss ziehen dürfen, dass diese Erscheinung an der Westfront bis an die Gewerbslauben reichte, an der Nordfront zwischen Brandgasse 3 und Luxhofgasse aufhörte, mithin die nordwestliche Kastelhälfte beherrschte.

Wie diese innere Mauerverengung zu erklären ist, habe ich 1915, p. 558/59 gezeigt: Hier war noch zur Zeit des Baues dieser älteren

1. «Anzeiger», 1915, Fig. 1, 2, 8, Taf. XXIII («Löwenbräu», jetzt «Brasserie du Grand Kléber»).

Mauer ein *holzverschalter Erdwall vorgelagert*, an ihn hat man diese Mauer angelehnt; ihre Unterschneidung auf der Innenseite entspricht dem einstigen Sockelvorsprung dieses Holz-Erdwalles. Ob nun aber aus dem Aufhören dieser Spur in der Luxhofgasse zu schliessen ist, dass das Holz-Erdkastell nur bis dorthin reichte, können erst spätere und vermehrte Beobachtungen beantworten helfen.

Von der **jüngeren römischen Kastellmauer** war hier (Punkt B, Plan Fig. 233 und Fig. 6 Taf. XXXVI G H J) nur noch die hintere (südliche), also die der Innenseite des Kastells zugekehrte Hälfte, und zwar in einer Dicke von 1,25 m erhalten. Die vordere Partie ist durch eine mittelalterliche Kellermauer (Fig. 233 B C) ersetzt. Nach hinten (Süden) lehnte sie dicht an die ältere Mauer an, wobei ein paar Steinquader aus verschiedenfarbigem Sandstein jener vorgesetzt, dann der Zwischenraum mit Gussmauerwerk ausgefüllt worden war. Nach unten waren diese an- und eingelagerten



235

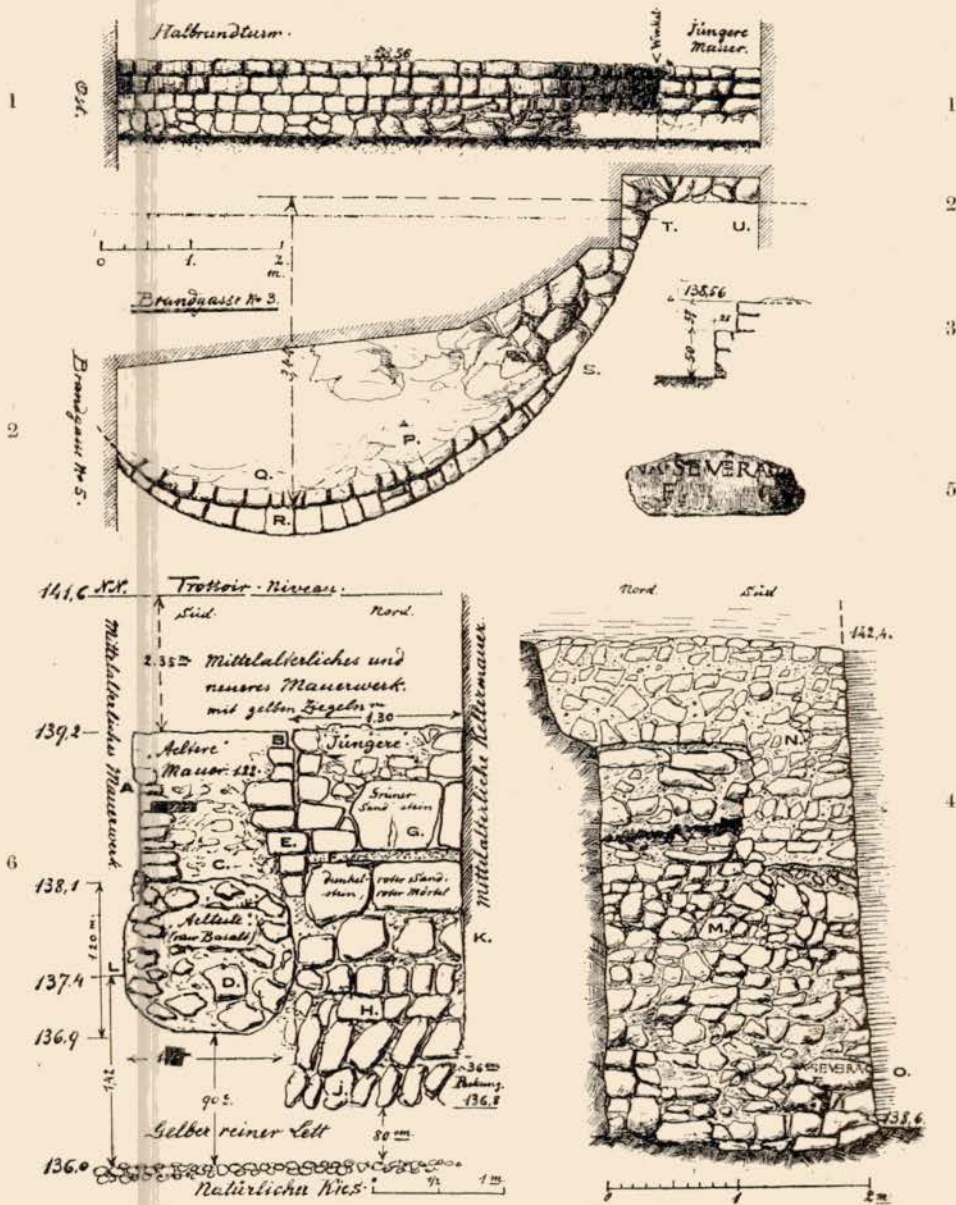
236

Fig. 235 u. 236. Photographische Ansichten des spätrömischen Turmfundamentes Brandgasse 3. 235, die Turmperipherie *F* während der Ausgrabung, 236, der Turmwinkel *E* nach der Reinigung. (Inv. 32147-50).

Blöcke grösser (bis 65 cm), nach oben kleineren Formats (vgl. Fig. 6 G). Darunter folgte eine Ausgleichschicht von 4—6 cm gelblich-weissen Mörtels (Fig. 6 F) und abermalige Steinpackung, dunkelroter Sandstein, diesmal in *rötlich* gefärbtem Mörtel; noch weiter nach unten eine Schicht gelbe Kalksteine (H) und 36 cm Steinpackung ohne Mörtelbindung (J). Diese Basis lag 4,80—4,90 m unter Trottoirniveau = 136,86—76 NN. und war mithin 15 bis 25 cm tiefer fundamementiert als die ältere Mauer — eine Beobachtung, die wir bereits auch an anderen Punkten des Mauerringes zu machen Gelegenheit hatten¹, und wovon bereits oben die Rede war. — Unter der Packung folgten 80 cm gelber reiner Lett, in dem keinerlei Spur eines Grabeneinschnittes zu beobachten war; dieser hat hier wohl erst etwas weiter auswärts eingesetzt. Auf 136 NN. folgte der natürliche Kiesboden.

1. «Anzeiger», 1914, Fig. 82 (Brandgasse 7) und Taf. XIII, Fig. 1 (Münstergasse 2).

Tafel XXXVI.



Reste des spätrömischen Halbrundturmes (1. 2. 3) der jüngern römischen Festungsmauer
 Brandgasse 3, Ostseite,
 und der jüngern, ältern und ältesten Mauer ebendort, Westseite (6), Ostseite (4, 5).

War auf der Westseite dieser Ausschachtung die Ausbeute für die jüngere Kastellmauer wenig ergiebig, so bot dagegen die *Ostseite* umso interessantere Details. Hier zeigte sich bei D die *Innenfront*, bei E die *Aussenfront* der jüngeren Mauer und im Anschluss daran der oben angekündigte **Halbrundturm** (vgl. Fig. 233 E F, Fig. 235, 236 und Taf. XXXVI Fig. 1).

Dieser war bereits in früheren Jahrhunderten bis auf 138,56 NN. Tiefe abrasiert, später dann mit Erde und Schutt 3 m hoch wieder eingedeckt worden. Freund Göhner brachte mir am 12. November 1919 die willkommene Nachricht, dass der lange Erwartete sich jetzt angemeldet habe. Ich liess dann seine ganze Peripherie freilegen und durch Herrn Mailänder zeichnerisch, Herrn Bottemer, so gut es der enge Raum erlaubte, photographisch aufnehmen (Fig. 235, 236). — Mein Wunsch, die ganze Peripherie konserviert zu sehen, konnte leider nicht voll verwirklicht werden, da mitten in diese ein Tragpfeiler vorgestossen werden musste. Immerhin ist erreicht worden, dass, dank finanzieller Beiträge des französischen Staates und der Stadt Strassburg und dank der Mithilfe des inspecteur des monuments historiques, M. GELIS, der Turmwinkel E und das Peripherie-segment bei F der späteren Forschung als Dokument und Messpunkt erhalten und sichtbar bleiben¹.

So bescheiden diese archäologische Sehenswürdigkeit auch sein mag, so glaubte ich doch an ihrer unbedingten Konservierung festhalten zu müssen, da es sich zurzeit um *das einzige noch greifbare Zeugnis von der ganzen Nordfront unseres spätrömischen Festungsringes* handelt.

Ersichtlich hat unser Turm Brandgasse 3 die gleiche Form und die gleichen Ausmessungen, auch die gleichen Konstruktionseigenschaften besessen wie die anderen von uns und unseren Vorgängern beobachteten Halbrundtürme². Also: gleichen Durchmesser an der Mauerbasis ($6\frac{1}{2}$ –7 m, je nach der Tiefe des Messpunktes); gleich weiten Vorsprung nach aussen ($3\frac{1}{2}$ m); mehrere Sockelabtreppungen (Brandgasse 3 sind nur die zwei unteren erhalten); Verblendung mit regelrechten Sand- und Kalksteinquadern; Unterlage von trocken geschichteten Kalk- und Sandsteinen; Holzbalkeneinlage in den oberen (hier schon früher abgetragenen) Lagen. Aber wir haben auch eine sehr lehrreiche Abweichung von der Regel feststellen können, die unverkennbaren Spuren einer *antiken Turmreparatur mit Grundrissveränderung*. Deutlich zeigte sich dem Auge, dass zu einer gewissen Zeit die Westflanke so defekt geworden war, dass diese von Grund auf ersetzt werden musste und bei diesem Anlass,

1. Auch der Pariser *Société des Cinémas d'Alsace et de Lorraine* und der Strassburger Baufirma *Guri und Meier* sei für ihr Entgegenkommen bestens gedankt, nicht zu vergessen unsere *Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, die die Kosten für die Untersuchungen, für die zeichnerischen Aufnahmen und für diese Veröffentlichung trägt.

Man erreicht den Turm über die Kellertreppe G-F, tritt durch die Türe bei E in den Turmwinkel, folgt der zur Zurückhaltung der Schuttmassen D angelegten Mauer und erreicht durch einen zweiten Schlupf das Gelass F mit dem östlichen Turmperipherierest.

2. Vgl. besonders die Abbildungen «Anzeiger», 1913, Fig. 56; 1914, Taf. XII; 1915, Fig. 123 J und Taf. XXII.

jedenfalls zwecks grösserer Solidität, etwas verstärkt d. h. *erweitert* wurde. So bildete sich der unregelmässige Grundriss, wie ihn die Aufnahme Fig. 2 XXXV vorführt. Es ist zu vermuten, dass diese bedeutende Reparatur einen Defekt heilen sollte, der irgend einem kriegerischen Ereignis entsprungen ist. In der römischen Spätzeit hat es ja an dergleichen Anlässen nie gefehlt und wir haben auch an anderen Stellen des Strassburger spätrömischen Mauerringes Breschenreparaturen festgestellt. Sie bezeugen in ihrer Gesamtheit, dass mindestens einmal am spätrömischen Kastell eine sehr erhebliche und gründliche Ausbesserungsarbeit vorgenommen worden ist, ähnlich derjenigen, die uns durch Ammianus Marcellinus und durch eigene Beobachtungen¹ für die Zeit Julians am Zaberner Kastell bezeugt ist.

In letzterer Hinsicht bot auch die direkt hinter dem Turm gelegene **jüngere Mauer bei D** ein interessantes Baudetail: Hier war diese Mauer einmal winkelförmig abgespitzt und darauf eine neue Mauer gesetzt worden (Fig. 4 Taf. XXXVI N). Allem Anschein nach handelt es sich auch hier um eine *antike Mauerreparatur*, und zwar erfolgt in Gemeinschaft mit der besprochenen Turmreparatur.

Insgesamt war die jüngere Mauer hier 3,80 m hoch erhalten und reichte sie von 138,6 bis 142,4 NN., d. h. noch etwas über die Trottoirhöhe hinauf. Das Material ist harter, weissgrauer Mörtel mit Füllung von Steinblöcken und untermischt mit Kiesel; die ersteren sind Kalk- und verschiedenfarbige Sandsteine aller Gattungen. Nur ein façonierter Block von 40 zu 28 resp. 12 cm Grösse, nahe der Basis vermauert (vgl. Fig. 4) wurde gefunden. Es ist das *Grabsteinfragment* Fig. 5, aus grau-rosa Sandstein mit dem Inschriftrest:

VA . SEVERA . C
F C

Hatten wir bei Punkt E die *Aussenfront* getroffen, so bei Punkt D die *Innenfront der jüngeren Mauer* (Fig. 4). Mit Hilfe dieser beiden Messpunkte liessen sich als *Mauerdicke an der Basis* 2,90—3 m errechnen. Das ist nun wesentlich mehr, als die jüngere Mauer gewöhnlich aufweist (ca. 2 $\frac{1}{2}$ m), aber auch wesentlich weniger, als der Mauerring da besitzt, wo, wie gewöhnlich, ältere und jüngere Mauer vereint auftreten (3 $\frac{1}{2}$ m): *Die ältere Mauer fehlte hier und die jüngere war hier entgegen der Regel mit der Innenfront schräg gestellt*. So verdickte sie sich nach unten auf die angegebene anormale Stärke. Nach oben muss diese sich allmählich der Normalstärke von 2 $\frac{1}{2}$ m angepasst haben.

Ungewöhnlich war auch die *Abblendung* dieser schrägen Innenfront mit allerdings nicht immer regelmässig rechteckigen Quadern, während sonst, wo die jüngere Mauer an die ältere angeklebt ist, erstere weniger sorgfältig behandelt ist.

Das erwähnte Fehlen der älteren Mauer auf der Osthälfte des Geländes Brandgasse 3, verbunden mit der erwähnten Abschrägung der jüngeren Mauer gerade an jener Stelle und deren Verblendung sind Indizien, die auf eine grosse Bresche in der älteren Mauer oder aber

1. R. FORRER, «Das römische Zabern» (1918), p. 138.

auf ein *Tor in der älteren Mauer* hinweisen. Die letzte Deutung gewinnt trotz des Fehlens der (vielleicht später ausgebrochenen) Torflanken sofort die Oberhand, wenn wir uns erinnern, dass ganz in der Nähe, am Nordausgang der Münstergasse (bei Punkt b von Fig. 85, Seite 458) wohl seinerzeit die Torlücke der jüngeren Mauer, gleichzeitig aber auch die ältere Mauer durchziehend getroffen wurde (vgl. ebd. Fig. 83). Schon 1914 schloss ich daraus, dass zwar das Tor der jüngeren Mauer dort gelegen habe, *nicht aber das Tor der älteren Mauer* und dass dieses letztere etwas weiter östlich oder etwas weiter westlich gesucht werden müsse. Nun kann es weiter westlich nicht gelegen haben, da sich dort im Gelände Münstergasse 2 überall die ältere Mauer durchziehend gefunden hat (vgl. «Anzeiger» 1914, Tafel XII). Es muss also *ostwärts der Münstergasse* gelegen haben und zwar noch ostwärts der Gelände Brandgasse 1 und der Westgrenze von Brandgasse 3, da wir dort bei Punkt A (Fig. 233) die ältere Mauer in das Bodenkreditgebäude hinüberziehend gefunden haben. So bleibt tatsächlich nur die Strecke zwischen A und D für das Tor der älteren Mauer übrig, eben dort, wo diese fehlt und die jüngere Mauer die erwähnten abnormen Merkmale, Verblendung und Abschrägung nach der Kastell-Innenseite, zeigt!

Der Vorgang war also der, dass *zur Zeit der älteren Mauer das Nordtor durch Brandgasse 3 führte, später, beim Bau der jüngeren Mauer, das Tor nach der Münstergasse verlegt und die alte Torlücke Brandgasse 3 durch die jüngere Mauer B-D und den vorgesetzten Turm E geschlossen wurde.*

Ausserhalb von Mauer und Turm konnte das Baugelände infolge vieler Hindernisse nur unvollkommen untersucht werden. Der Boden war oben mittelalterlicher Bauschutt, unten Schlick, grau bis gelb-farben, schlammig und stark durchwühlt. Bei J (Fig. 233) fanden und zerstörten die Arbeiter vor unserem Eintreffen *zwei menschliche Skelette*, die sie in 3—4 m Distanz voneinander, sehr schlecht erhalten und ohne Spur von Beigaben, getroffen hatten. Sie lagen in $2\frac{1}{3}$ m Tiefe in mit einzelnen römischen Ziegel- und Scherbenresten durchmengter Erde und sind wohl sehr spätrömische oder frühmittelalterliche Bestattungen, ähnlich den dicht an der Kastellmauer in Horburg¹ getroffenen.

Von Bedeutung sind *Grabenspuren*, die wir bei den Punkten G und H verfolgen konnten und ganz an die im «Löwenbräu» vor dem Turm getroffenen erinnern. Eine *Holzverschalung aus Eichenbohlen*² zog hier von G zu H in $11\frac{1}{2}$ m Distanz vom Turm und 15 m von der äusseren Mauerfront (Fig. 233). Die Grabentüllung, grauschwarze Schlamm-erde, konnte leider nicht tiefer untersucht werden, wie denn überhaupt die geringe Tiefe der Ausschachtung und starke mittelalterliche Zerstörungen in diesem Vorgelände dessen Untersuchung auf ältere Gräben verunmöglichten. Auch die Breite jenes Grabens konnte nicht ermittelt werden. Er muss sich parallel zur Römermauer von Schlauchgasse und Studentenplatz gegen den

1. «Anzeiger» 1918, Neue Pläne der Römerfesten Horburg und Saarburg, p. 894.

2. In Material, Format und Erhaltung analog den Holzbohlen vom «Löwenbräu», 1915, Fig. 129 und Fig. 3, Taf. XXIV.

Falschwallkanal gezogen haben. Seine Zeitstellung ist unsicher; jedenfalls ist er nicht frühromisch.

Innerhalb der Mauer hatten mittelalterliche Kellerbauten die ganze Westhälfte des Areals tief hinab der römischen Schichten beraubt. Nur bei Untermauerung der westlichen Grenzmauer bei M (Fig. 233) zeigten sich unterhalb derselben Spuren *römischer Kiesschotterungen*. Diese reichten bis nahezu 3 m Tiefe = 138,6 NN. und liessen verschiedene Schichtungen erkennen, über einzelnen schwächeren eine einheitliche Schotterung von 40 cm Stärke. Man beachte, dass die angegebene Tiefe auffallend dem Niveau entspricht, das sich durch den grossen Sockelabsatz E der älteren Mauer (138,4 NN.) als das Niveau zurzeit dieser dokumentiert! — Die darüber gelagerten starken Schotterungen entsprechen dann spätern Auffüllungen, insbesondere der Zeit der Errichtung der *jüngeren* Mauer. (In der Münster-gasse lag zu dieser Zeit das Niveau auf ca. 138,80, wie die dortige Abtragung der durchziehenden älteren Mauer auf dies Niveau dartut; vgl. 1914, Fig. 83).

Dieser antike Strassenrest bei M setzte sich zweifellos einst südwärts unter dem Trottoir der Brandgasse fort, ebenso west- und ostwärts, ist aber gegen Osten durch die Keller M und N unterbrochen worden. Bei K jedoch kamen diese Spuren in verstärktem Mass wieder zum Vorschein¹ und es zeigte sich, dass sie hier nicht nur südwärts in die Brandgasse und ostwärts in das Haus Nr. 5 sich fortgesetzt haben müssen, sondern auch nordwärts in das leider nicht zur Abgrabung gelangte Terrain L. Daraus ist ersichtlich, dass es sich hier um zwei Reste der von mir schon 1914 (p. 453 und Fig. 80) signalisierten *antiken Wallstrasse* handelt, die in der Luxhofgasse in $20\frac{1}{3}$ m Entfernung von der Innenfront auf 12,40 m Breite gefunden wurde und den *römischen Vorläufer der heutigen Brandgasse* bildet. Ausserdem aber ist durch das viel nähere Herantreten der Schotterspur an die Mauerlinie (bis auf 10—11 m) ersichtlich, dass wir hier nebenbei vor einem Strassenrest stehen, der zur Zeit der älteren Mauer eben auf das oben eruierte Tor im Gelände Brandgasse 3 zielte. Mit anderen Worten, wir haben hier *die Kreuzung der Wallstrasse und der älteren Torstrasse* vor uns.

War nun aber, wie es allen Anschein hat, das Nordtor der älteren Mauer in diesem Baugelände, so ergibt dies für das der *älteren* Mauer entsprechende Kastell eine etwas andere Innenanlage; insbesondere wird damit die damalige *via principalis* von der Linie der Münster-gasse etwas ostwärts in die Linie der *Stelzengasse* gerückt, wodurch dieses heute so bescheidene Gässchen eine unerwartete Bedeutung gewinnt. Gleichzeitig treten jetzt die an der Ostseite der Stelzengasse bei St. Arbogast gefundenen Reste einer *über lebensgrossen bronzenen Kaiserstatue*, einer ebendort gehobenen *Inscript eines Benefiziaris zu Ehren Jupiters und des Genius loci* und die von dort stammende schöne *Larenstatuette* («Anzeiger» 1917, Fig. 345, 346, 347) in noch schärfere Beleuchtung.

1. Im oberen Schutt lagen zwei *römische Säulentrommeln* aus Grausandstein (30990/91), 26 und 28 cm hoch, 37/38 cm dick.

Nun sei daran erinnert, dass wir ganz ähnlichen Umwandlungen von Tor- und Strassenlinien, wie wir sie soeben für Münstergasse und Brandgasse 3 festgestellt haben, auch an der *Westfront* des römischen Mauerringes begegnet sind. Dort ist zur Zeit der ältern Mauer der ursprüngliche Kastellplan mit der Spiessgasse als Hauptstrasse und Haupttor aufgegeben worden zu Gunsten zweier paralleler Strassen- und Torlinien, die eine südlich der Spiessgasse bezeichnet durch die Krämergasse¹, die andere, in annähernd gleicher Distanz nördlich der Spiessgasse im Anwesen Weyrich². Hier fanden wir 1912 in der ältern Mauer eine regelrechte Torflanke; in der Krämergasse konstatierte Weigt 1903, ganz wie jetzt Brandgasse 3, zwar die jüngere Mauer durchziehend, aber die ältere als dort nie vorhanden.

Fassen wir diese Beobachtungen zusammen, so ergibt sich als Resultat: Das reguläre Kastellbild, wie es durch die II. und die XXI. Legion vorgezeichnet worden war, mit dem Westtor an der Spiessgasse, dem Nordtor an der Münstergasse, wird zur Zeit der ältern Mauer durch die VIII. Legion aus Rücksicht auf den Verkehr mit der stark entwickelten Vorstadt im Westen des Kastells (St. Thomas- und Alt-St.-Peterquartiere) aufgegeben. Man durchbricht zu letzterem Zweck die Westfront an der Krämergasse und in der Linie Weyrich und macht die nach dem Kastellschema hier bereits bestehenden Kastellstrassen zu Hauptverkehrsadern, wogegen die bisherige Hauptlinie Spiessgasse — Judengasse etwas zurücktritt. Ebenso verlegt man die bisherige *via principalis* aus der Münstergasse in die Linie Brandgasse 3 — Stelzengasse.

Später als mit dem Bau der jüngern Mauer abermals eine gründliche Umordnung nach einheitlichem Plan einsetzte, hat man wieder auf das ursprüngliche Kastellschema zurückgegriffen, Spiessgasse und Münstergasse zu Hauptstrassen ausgestaltet, dorthin wieder die Haupttore verlegt, dagegen das Tor in der Krämergasse und dasjenige von Brandgasse 3 als jenen Haupttoren zu nahe gelegen durch Durchziehen der jüngern Mauer geschlossen.

Es ist das ein Prozess, wie er sich in der Baugeschichte unserer Städte vielfach wiederholt und immer wiederkehrt: Die ursprüngliche Hauptstrasse veraltet, es werden neue Parallellinien geschaffen und nachdem auch diese ihre Altersgrenze erreicht haben, kehrt man wieder zu der alten Hauptstrasse zurück, indem man diese, inzwischen noch morscher und durch allerlei Vorbauten noch enger geworden, völlig neu umarbeitet. Ein modernes Beispiel verwandter Art liegt dicht vor uns, die «Neue Strasse», jetzt *rue du 22 Novembre*, in ihrer Nordhälfte einst eine vornehme Gasse (Grosse Stadelgasse), dann allmählich zusammengeschrumpft und veraltet, jetzt wieder zu einer grossen breiten Verkehrsader umgeschaffen.

R. Forrer.

1. «Anzeiger» 1915 p. 602.

2. «Anzeiger» 1915 p. 572 und ff.

ORNEMENTS PRIMITIFS SUR LES PAROIS DE MAISONS PAYSANNES ALSACIENNES

Plus les découvertes se multiplient, plus l'on voit que l'art d'orner les parois extérieures ou intérieures des habitations préhistoriques est une habitude en usage dès les temps les plus reculés. Les abris sous roche et les cavernes paléolithiques avec parois ornées de peintures ou de sculptures découvertes en France et en Espagne depuis quelques années en sont les spécimens les plus anciens. Les dolmens à parois décorées par la peinture ou la gravure, les fragments de revêtement de parois des habitations lacustres et de fonds de cabanes ornés par incisions ou par peintures prouvent que le même ordre d'idées a régné aussi à l'époque néolithique et aux âges des métaux. Pour les uns, ces dessins sont inspirés par l'idée totémique; pour les autres c'est le désir d'orner son «home»; souvent ce sont les deux impulsions à la fois qui en sont les causes.

Si les animaux dominant dans ce décor à l'époque paléolithique (rennes, chevaux, mammouths, etc.), à l'ère néolithique, ce sont les ornements géométriques qui règnent presque exclusivement (ligne en zigzag, spirale, méandre, ornements encore plus primitifs et plus simples). Ces motifs ont subsisté même à côté des nouveaux éléments décoratifs, des fresques à figures et des ornements classiques introduits chez nous par les Romains¹.

Ces motifs et ces genres de décoration ont persisté à vivre, mais peu à peu les fresques et autres techniques plus avancées les ont chassés des villes, des centres artistiques, et ils se sont réfugiés dans les villages. Là ces motifs primitifs et leurs techniques primitives se sont conservés jusqu'à nos jours. Mattheus Much² les a retrouvés sur les parois des huttes slaves et les a rapprochés avec raison d'un texte de Tacite³ et du vase en forme de hutte primitive découvert à Melos⁴ orné à ses parois extérieures de spirales.

Mais ce n'est pas seulement dans les pays slaves que cet usage s'est conservé; nous le trouvons aussi en bien des villages alsaciens. Un bon exemple de ce genre est la maison alsacienne qui se trouve près du grand profil paléolithique de la carrière de Lœss de M. Hurst à Achenheim près de Strasbourg⁵. C'est une de ces maisons construites en pisé et en bois apparents, sorte de cloisonnage connu sous le nom de «Fachwerkbau», qui donne aux villages d'Alsace un aspect si pittoresque⁶. La façade dont nous donnons ici une reproduction⁷

1. Voir les restes de revêtements de murs à ornements primitifs trouvés à côté de fresques romaines à Strasbourg et à Kœnigshoffen et conservés au Musée de Strasbourg.

2. Cité par M. HOERNES, *Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa*, (Wien 1898) pages 327, 328 et 329.

3. Tacite, *Germania* XVI.

4. PERRON et CHAPIEZ VI, fig. 461, *Déchelette, Manuel*, II, p. 46 fig. 13.

5. Voir ces *Cahiers d'Arch.* 1920, FORRER, *Un foyer de chasseurs de mammouths à Achenheim*, fig. 172, p. 1138.

6. On retrouve ce type de maisons en Normandie. Il serait intéressant de rechercher si leurs parois sont également décorées de motifs primitifs.

7. Cette maison appartient à M. Joseph Bugy. Elle porte le n° 50 et est située entre la carrière Hurst et la Grand'rue.

a environ 7 mètres de hauteur sur 5 m. 50 de large, présente entre les bois apparents une trentaine d'espaces en forme de trapèzes ou de triangles irréguliers, tous revêtus d'un crépi blanc préparé de craie et de chaux¹. Ce stuc s'altère facilement et tombe, de sorte que beaucoup de ces espaces ne montrent plus qu'une surface de maçonnerie grossière, souvent elle aussi en mauvais état². Mais dans ceux demeurés intacts, nous voyons très nettement les dessins primitifs qui nous intéressent.

Ce sont en majorité des lignes ondulées ou méandres perpendiculaires combinés avec des lignes droites. Le trait est continu ou pointillé et l'artiste semble avoir voulu varier ses effets en alternant

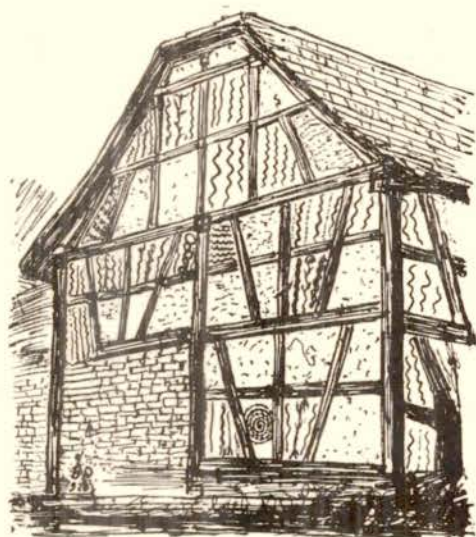


Fig. 237. Maison alsacienne à Achenheim. Côté nord et dos ouest ornés de gravures sur crépi. XVIII^e ou XIX^e siècle.

ces deux procédés. Les ondulations perpendiculaires sont quelquefois enchevêtrées l'une sur l'autre ce qui forme une sorte de chaînon. Quelques-unes aussi présentent, par l'adjonction de traits à droite et à gauche, une vague tentative de décoration florale. On peut y voir des indications de racines, de feuilles et même de fleurs tracées avec beaucoup plus d'hésitation que les autres motifs. Un de ces trapèzes est occupé par sept lignes ondulées horizontales qui font songer aux représentations schématiques des eaux dans les fresques égyptiennes. Enfin dans un autre trapèze au bas de l'édifice, nous voyons une spirale pointillée enroulée cinq fois autour de son centre. Notons en passant qu'il est intéressant de retrouver ici un motif

1. Dans ce pays on appelle ces espaces « Spiegel » ou « miroirs ».

2. Là où ce crépi est tombé on voit dans la surface de la maçonnerie un pointillage appliqué à l'état humide par des brosses pour que le crépi y colle mieux. Les « miroirs » à crépi tombé sont indiqués sur notre dessin par ce pointillage ; d'autres font voir de la maçonnerie à tuiles.

en spirale que l'on trouve plus fréquemment sur les parois d'habitations dans le sud-est que dans le nord-ouest de l'Europe centrale¹. Cependant l'ornementation spiraliforme est abondante aux époques paléolithiques et néolithiques sur les outils en os², dolmens, etc.

Dans cet assemblage décoratif de la maison d'Achenheim on n'aperçoit aucune symétrie, aucune idée directrice. L'artiste, ou pour

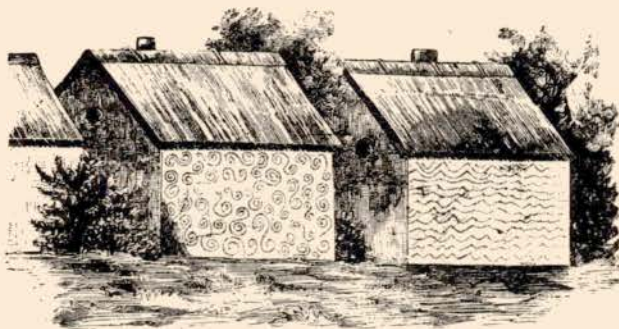


Fig. 238. Huttes slaves de la contrée de Lundenburg en Autriche (d'après Much-Hoernes).

mieux dire, le simple maçon n'a pas voulu laisser son travail sans y ajouter l'ornement traditionnel exécuté, sans doute, avec les mêmes instruments qui lui ont servi pour le crépissage du mur. Sans se préoccuper le moins du monde de l'effet d'ensemble, il a cherché

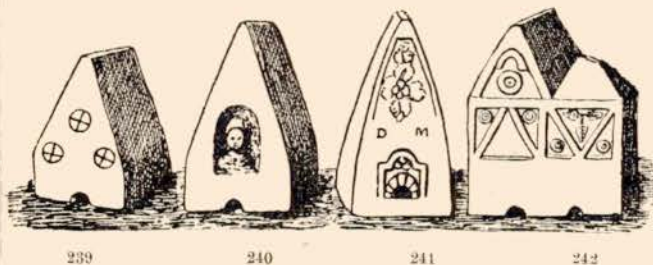


Fig. 239—242. Pierres funéraires gallo-romaines des environs de Saverne, imitant des huttes indigènes et les ornements gravés sur leurs façades (a c au Musée de Saverne, b d au Musée de Strasbourg).

pour chaque espace vide entre les solives apparentes une combinaison décorative de lignes ou de points. Inutile de dire que s'il n'y apporte que de médiocres notions artistiques, il n'y ajoute non plus aucune idée magique ou superstitieuse. Il a simplement reproduit des motifs qu'il a déjà vus sur les maisons plus anciennes dans son village. Cette tradition remonte loin . . . beaucoup trop loin pour qu'il tente

1. HOERNES, *Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa*, p. 328.

2. Voir «L'ornementation spiraliforme» par L. COUTIL, *Bulletin de la soc. pré-historique*, 27 juillet 1916. T. XII. N° 8bis. Voir aussi le *Manuel de préhistoire* de Joseph DÉCHELETTE qui résume très bien toutes ces questions.

d'y chercher un sens ou une explication¹. Si on le questionne, il dira peut-être, comme ces paysannes interrogées par Ed. Krause en 1894², qu'il a voulu représenter des serpents, des sapins ou des fleurs. Mais ces réponses, suggérées par la question même, ne correspondent sans doute à aucune réalité. Notre maçon-artiste alsacien obéit confusément à deux instincts profonds chez l'homme ; celui d'orner (même au prix d'un travail supplémentaire) sa demeure et les objets qui l'entourent, et celui de reproduire indéfiniment de génération en génération les motifs qu'il a déjà vus et dont il a oublié la signification primitive, si tant est qu'elle ait jamais existé.

Il est curieux de rencontrer à notre époque, si près d'une grande ville, des formes ornementales aussi primitives que la ligne en zigzag, le pointillé, la spirale, que l'on retrouve chez presque tous les peuples, dans toutes les parties du monde et à l'origine de toutes les civilisations. Les uns voudront y voir la preuve de la similitude de l'esprit humain, incapable de renouveler ses conceptions lorsqu'il est laissé à lui-même sans le contact d'autres cultures. D'autres y verront la survivance, persistante à travers les siècles et les millénaires, de types primitifs que la tradition transmet sans les modifier alors qu'ils ont perdu toute la signification artistique ou magique qu'ils pouvaient avoir dans un passé oublié.

Saverne.

Comtesse Jean de Pange.

SARCOPHAGES DU PREMIER MOYEN AGE A GUEBERSCHWIHR.

En 1874, on a découvert à Guéberschwihr (Haut-Rhin), lors du creusement des fondations de l'église, quatre sarcophages en pierre, dont deux ont été transportés au musée de Colmar, les deux autres sont restés sur place et ont été posés dans le mur derrière l'église. Nous venons d'en découvrir un *cinquième* en novembre 1920, en creusant les fondations du monument commémoratif. Il doit y avoir encore plusieurs de ces sarcophages dans notre ancien cimetière. Jamais on n'y a trouvé des objets en bronze ou en fer.

Les sarcophages découverts en 1874 sont faits d'un seul morceau et s'élargissent tous vers le côté de la tête. Leur intérieur s'adapte à la forme humaine, s'élargit aux épaules, est moins étroit vers les pieds, et accentue la place de la tête. Le sarcophage découvert en novembre 1920 est de forme analogue et d'une seule pierre aussi ; mais le fond des pieds est enfoncé et on y a mis deux dalles pour le faire plus long, en fermant alors en bas par une

1. Rappelons ici les monuments funéraires gallo-romains des Vosges septentrionales (fig. 239/42) imitant les formes des huttes indigènes et portant sur leur front des ornements de feuilles, de cercles, etc. qui évidemment imitent ceux ornant autrefois les huttes gallo-romaines de cette contrée. Un de ces monuments (fig. 242) imite même les solives en bois et les ornements placés dans les « miroir » — rapprochement signalé du reste déjà en 1915 par M. FORRER (*Primitive Vogesenhöhlen aus ältester und neuerer Zeit*, Jahrbuch d. histor. litt. Zweigvereins V. C. 1915 p. 5-9).

2. Cité par HOERNES.

troisième dalle posée à travers. Evidemment ce sarcophage a été réutilisé pour une seconde inhumation, mais à un mort de taille plus longue que celle du premier pour lequel le sarcophage avait été creusé.

Guéberschwihr.

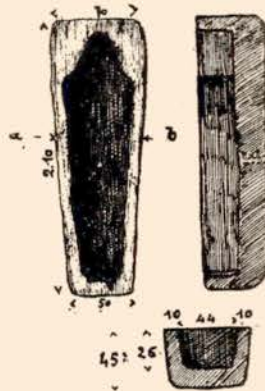
Lichtlé.

Ein Steinsarg von Königshofen-Kronenburg.

Schon vor nahezu 30 Jahren fiel mir auf dem freien Felde mitten zwischen Kronenburg und Königshofen ein Brunnentrog durch seine seltsame Sargform auf. Später gelangte ich dann durch Vergleich mit ähnlichen Steinsärgen zu der Überzeugung, dass wir da einen Steinsarg aus spätmerowingischer bzw. frühmittelalterlicher Zeit vor uns haben.



243



244

Fig. 243/44. Steinsarg als Brunnentrog zwischen Königshofen-Kronenburg (jetzt im Garten des Palais du Rhin zu Strassburg ausgestellt).

Ersichtlich ist dieser Sarg einmal irgendwo in der Nähe gefunden und dann zur Verwendung als Brunnentrog hierher transportiert worden. Aller Wahrscheinlichkeit nach gehört er zu dem 1918/19 vom Strassburger Museum nördlich der Römerstrasse hinter der Brauerei Schneider ausgegrabenen Skelettgräberfeld aus spät-römischer und merowingischer Zeit¹ und stellt er in dieser Gruppe eines der spätesten Gräber dar.

Wie er als Brunnentrog verwendet worden ist, zeigt meine flüchtige Skizze fig. 243. Seine Form und Masse sind aus fig. 244 ersichtlich. Das Material ist roter Vogesensandstein. Auf meine Benachrichtigung hin hat der Konservator Dr. Forrer den Sarg in den Garten des ehemaligen Kaiserpalastes, jetzt Palais du Rhin,

1. Anzeiger 1920 p. 1158 u. ff., dazu Plan der Gräber fig. 190.

überführen lassen, wo er im logischen Anschluss an die merowingischen Steinsärge die Serie der frühmittelalterlichen Sarkophage vervollständigt¹.

F. Jønger.

Ein Strassburger Kalender aus dem XII. Jahrhundert.

Durch Schenkung der Familie DE DARTEIN ging das nachweisbar älteste Strassburger Brevier voriges Jahr in den Besitz des Strassburger Priesterseminars über. Dasselbe gehörte dem 1913 (6. Mai) verstorbenen, gelehrten Benediktiner DOM GUSTAV DE DARTEIN². Wiewohl der Codex de Dartein nur die Heiligenfeste von Advent bis Pfingsten umschliesst, also nur einen Halbband des Breviers darstellt, kommt ihm doch, was die Geschichte der elsässischen Kirche, der Liturgik und Kirchenmusik betrifft, eine grosse Bedeutung zu³. Da der Festkalender desselben eine grosse Übereinstimmung mit anderen der Strassburger Kirche aufweist, steht, wie mir scheint, die Provenienz des Codex ausser Zweifel. Alle bis jetzt veröffentlichten, älteren Strassburger Kalender übertrifft dieser an Wert dadurch, dass er bei starker Belegung der einzelnen Tage noch das ganze Jahr umfasst.

Der Codex de Dartein schreibt sich der zweiten Hälfte des 12. Jahrhunderts zu. Verschiedene Angaben legen diese Datierung nahe. Die Einleitung zum Carmen des Osterzyklus sowie das Carmen finden sich wortwörtlich im Hortus deliciarum der Herrad von Landsberg⁴. Die Einleitung zum Carmen des Codex de Dartein gibt das Jahr 1156⁵. Von der letzten Ziffer 6 = sexto sind die Buchstaben e und x noch deutlich lesbar. In der Tafel des Sonnensymbols, die der Berechnung der Sonntagsbuchstaben dient, sind die Jahre von 1200 bis 1704 in je einem Abstand von 28 Jahren eingetragen. In die Zeit zwischen 1156 und 1200 ist demnach der Codex de Dartein zu datieren.

Aber auch die Zusammensetzung des Kalenders lässt sichere Schlüsse für das Alter desselben zu. St. Bernhard, der 1174 heilig gesprochen wurde, ist darin noch nicht erwähnt; auch der elsässische

1. Der Sarg ist, gegen einen modernen Brunnenstrog ausgetauscht, und als Eigentum der Stadt Straßburg unter N^o 32215 unseres Museums inventarisiert. Herrn Direktor *Bresch* verdanken wir aufs Beste die Überführung dieses und des im gleichen Gräberfeld von uns ausgegrabenen spätrömischen Steinsarges (29996), der „Anzeiger“ Seite 1158 erwähnt ist. R. F.

2. Vgl. Dom G. de Dartein, *Le nom latin de Sainte Odile* (Colmar 1912) p. 7, Anm. 4.

3. Codex de Dartein. 24,5 cm × 16 cm. Holzdecke mit Lederüberzug, etwas wurmstichig. Schliessen fehlen. 292 unpaginierte Blätter. Pergament. 2 gemalte Randfiguren finden sich darin.

4. Über das Carmen bei Herrad vgl. Christian Moritz Engelhardt, *Herrad von Landsberg, Abtissin zu Hohenburg oder St. Odilien im Elsass im 12. Jahrhundert und ihr Werk: Hortus deliciarum. Ein Beitrag zur Geschichte der Wissenschaften, Literatur, Kunst, Kleidung, Waffen und Sitten des Mittelalters.* (Stuttgart-Tübingen 1818) p. 162—169. S. auch Ferdinand Piper, *Die Kalendarien und Martyrologien der Angelsachsen sowie das Martyrologium und der Computus der Herrad von Landsberg* (Berlin 1862) p. 2 und 35.

5. Die Einleitung des Carmen bei Herrad schliesst mit dem Jahr 1159. Unser Codex stammt, wie wir im weiteren zeigen, aus der Zeit um 1175. Sowohl er, wie das Carmen bei Herrad, setzen eine etwas ältere Vorlage voraus. Damit hat man kein Recht mehr, das Carmen im Hortus deliciarum als Werk von Herrad hinzustellen.

Heilige Ludan und die hl. Kunigunde fehlen. Desgleichen der hl. Kaiser Heinrich II. Erst gegen 1229 wurde das Fest dieses letzteren vom Strassburger Domkapitel gefeiert¹. Dagegen bringt der Kalender am 29. Dezember das Fest von Karl dem Grossen, dessen Kanonisation durch den Gegenpapst Paschalis im Jahre 1165 erfolgte. Mit der Datierung des Codex de Dartein in die Jahre um 1175 werden wir der Zeit der Abfassung desselben ziemlich nahe stehen.

Ältere, dem 11. Jahrhundert angehörende Kalendare unserer Heimatskirche wurden 1687 von Fr. Beck² und neuerlich von A. M. P. Ingold³ veröffentlicht. Für die gleiche Zeit käme noch ein Strassburger Kalendarium, das sich in einer Handschrift der Wolfenbüttler Bibliothek befindet, in Betracht⁴. E. F. Mooyer hat dessen nekrologische Eintragungen, die aus dem 11. bis 14. Jahrhundert stammen, 1855 in Druck gegeben⁵. Ein Kalender der Strassburger Kirche aus dem 11. Jahrhundert liesse sich auch aus zwei Handschriften der Berner Bibliothek rekonstruieren⁶.

Das Martyrologium im Hortus deliciarum gehört in die zweite Hälfte des 12. Jahrhunderts⁷. Die Zahl der Heiligen in Becks Martyrologium ist grösser als die des Kalenders von Herrad; ersteres hat nur 176, letzterer hingegen 193 ganz leere Tage. In das 13. Jahrhundert sind wohl beide, von Liblin veröffentlichte Strassburger Kalendare zu weisen⁸. In die erste Hälfte des 14. Jahrhunderts

1. Luzian Pfleger, Kaiser Heinrich II. und das Bistum Strassburg. S. Elsässische Monatsschrift für Geschichte und Volkskunde. Zabern (Fuchs) Jahrg. 1910, I, p. 65ff.

2. Martyrologium ecclesiae germanicae pervetustum, quod per septingentos annos delituit, in publicum nunc prodit Mathias Fridericus Beck, Augustae Vindelicorum 1687. Abgedruckt wurde dasselbe von Anton Joseph Weidenbach, Kalendarium historico-christianum medii et novi aevi. (Regensburg 1855, G. J. Manz) p. 99—110. Becks Martyrologium fängt das Jahr mit dem 25. Dezember an. In der Ausgabe von Weidenbach kommt dieses Merkmal nicht mehr zum Vorschein.

3. Cf. Revue d'Alsace, tome 55. 1904. p. 8—12. «Le plus ancien calendrier connu de l'église de Strasbourg» nach Grandidier. Dieser datierte ihn auch in den Anfang des 11. Jahrhunderts. Leider endigt der Kalender schon mit dem Monat August. Zudem ist eine grosse Anzahl von Tagen unbesetzt. Mit dem Kalender von de Dartein stimmt er fast durchweg überein.

4. Cod. Aug. 84 in. fol. Pergamenthandschrift von 224 Bll. Kalendarium, von einer Hand des 11. (?) Jahrhunderts geschrieben fol. 1—11°. Vgl. Max Sdralek, Die Strassburger Diözesansynoden, in den «Strassburger Theologische Studien», hrg. von A. Ehrhard und E. Müller II. Heft I. (1894) p. 83. Dartein, le nom latin a. a. O. p. 10 datiert ihn dagegen in die Jahre um 1140.

5. Archiv des historischen Vereins für Unterfranken und Aschaffenburg (Würzburg 1855) XIII p. 69—91.

6. Berner Bibliothek, fonds Bongars. Nr. 47 u. 114 in. fol. Die beiden Handschriften bilden ein vollständiges Lektionar der Strassburger Domkirche.

7. Vgl. Piper a. a. O. p. 21 ff.

8. Kalendarium ecclesiae Argent. Handschr. von Grandidier. Revue d'Alsace, tome 42 (1891) p. 184ff. Dieser Kalender geht bloss bis Juli einschliesslich. Mehr als die Hälfte der Monattage fehlt. III. id. Julii, festum «Henrici imperatoris». Unser Kalender diente ihm (vgl. IIII Kal. febr.: Valerii secundi Trevisorum episc. u. XIII Kal. maii: Papa Leo nonus migravit ad ethera sanctus) als Vorlage. Kalendarium antiquum diocesis Argentinensis quod membranaceum extat in archiviis episcopatus. Revue d'Alsace 1891, p. 189ff. Die Vermutung Liblins, als sei Papst Leo IX. im Kalender 2 mal genannt, ist vollkommen irrig. P. 187 behauptet er, das Fest von Leo IX. sei immer am 19. August (août) gefeiert worden. Offenbar geht diese falsche Behauptung auf den Brief de Dartains, den Liblin zwecks Datierung des Kalenders befragt hatte, zurück und worin letzterer sicher «août» für «avril» las. Auch dieser Kalender hat viele Lücken.

datiert sich ein deutsches Kalendarium, das R. von Liliencron einer Gegend am Mittelrhein zuschrieb. Da es eine Reihe von elsässischen Heiligen anführt, ist an seiner elsässischen Herkunft nicht zu zweifeln. Die Pergamenthandschrift, der Liliencron den Kalender entnahm, liegt auf der kgl. Bibliothek zu Kopenhagen¹. Der von Hegel 1871 herausgegebene Kalender der Strassburger Kirche gehört dem Anfang des 14. Jahrhunderts an². Schliesslich sei noch der Kalender des Strassburger Domstiftes erwähnt, den Straub 1891 publizierte³. Er dient gleichsam als Rahmen für eine Fülle geschichtlichen Materials, das ohne jeden inneren Zusammenhang bei den einzelnen Tagen aufgehäuft ist. Von allen Strassburger Kalendern, in die wir Einsicht nehmen konnten, kommt keiner, was die Reichhaltigkeit des Stoffes anlangt, an den des Codex Dartein heran.

Dies und der Umstand, dass dieser Kalender ziemlich weit in die Geschichte hinaufreicht, lassen uns dessen Veröffentlichung als gerechtfertigt erscheinen⁴.

JANUARIUS

habet dies XXXI, luna XXX.

Kalendis Jan.		Circumcisio Domini.
III Non.		Octava sancti Stephani.
III »		Octava s. Johannis.
II »		Octava s. Innocentum.
Nonas		Vigilia epiphanie. Sancti symeonis.
VIII Idus		Epiphania domini. Juliani et basilie.
VII »		Luciani presb. ; Isidori episc.
VI »		Severini conf. ; tymothei mart.
V »		Vitalis mart. ; Saturninus mart.
III »		Pauli primi heremite.
III »		Salvii mart. <i>Eductio domini de egypto.</i>
II »		Lucii conf. Saturi et Archadii martyrum.
Idus		Octava Epiphanie. Hylarii et Remigii episcop.
XIX Kal. Febr.		Felicis conf.
XVIII »		Pontiani mart. et Mauri abbatis.
XVII »		Marcelli pape et mart. ; Honorati episc.
XVI »		Sulpicii conf. Antonii monachi.
XV »		Rome Kathedra s. petri. Prisce virg. et mart.
XIII »		Marii et Marthe et sociorum eius.
XIII »		Fabiani et sebastiani martyrum.
XII »		Agnētis virg. et mart.
XI »		Vincentii diaconi et mart.
X »		Emerentiane virg. et mart. <i>Secunda hora.</i>

1. R. von Liliencron, Deutsches Kalendarium aus dem XIV. Jahrhundert in der «Zeitschrift für deutsches Altertum», hrg. von Moritz Haupt, Leipzig 1846, p. 349 ff.

2. Hegel, Die Chroniken der deutschen Städte IX (Leipzig 1871) p. 1067—1078.

3. A. Straub, Geschichtskalender des Hochstiftes und des Münsters von Strassburg. Rixheim 1891.

4. Eintragungen von Festen und chronologischen Daten, welche mit roter Tinte im Kalender ausgeführt wurden, sind hier, um dieses Charakteristikum festzuhalten, in Sperrdruck gegeben.

VIII	Kal. Febr.	Thimothei apostoli.
VIII	»	Conversio s. Pauli.
VII	»	Polycarpi episc. et mart.
VI	»	Johannis chrisostomi episc.
V	»	Octava s. Agnetis virg.
III	»	Valerii episc. secundi treverorum.
III	»	Aldegondis virg.
II	»	Vigilii episc. et mart. ; Tharsiccii mart.

FEBRUARIUS.

Habet dies XXVIII luna XXIX.

Kal.	Febr.	Brigide virg. ; Polycarpi presb.
III	Non.	Purificatio s. Marie.
III	»	Blasii episc. et mart.
II	»	Gelassii papae.
Nonas		Agathe mart.
VIII	Idus	Vedasti et Amandi conf.
VII	»	Angulii et Amantii episc. <i>Veris initium.</i>
VI	»	Helene regine ; Julii pape.
V	»	Fursei episc. Apollonie virg.
III	»	Scholastice virg.
III	»	Desiderii episc. Gregorii pape obitus.
II	»	Eulalie virg. et mart.
Idus		Hermetis et Juliani mart. <i>Infernus hic factus est.</i>
XVI	Kal. Mart.	Valentini, Vitalis et aliorum mart.
XV	»	Faustini et Jovite mart. <i>Diabolus a domino recessit.</i>
XIII	»	Juliane virg. et mart.
XIII	»	Polychronii episc. et mar.
XII	»	Pantaleonis, Pimeni mart. <i>Adam hic peccavit.</i>
XI	»	Gabini presb. Publii et aliorum mart.
X	»	Eucharii, Lini episcoporum.
VIII	»	Hylarii pape. LXXVIII mart.
VIII	»	Kathedra s. Petri.
VII	»	Vigilia. LX mart.
VI	»	Mathie apostoli.
V	»	Victorini et sociorum ejus.
III	»	Fortunati episc.
III	»	Alexandri et aliorum.
II	»	Leandri episc. Celeris et aliorum mart.

MARTIUS.

Habet dies XXXI — luna XXX.

Kal.	Martii	Donati mart. et Albinii episc.
VI	Non.	Simplicii episc.
V	»	Floriani, felicis et Claudiani mart.
III	»	Adriani mart. et sociorum eius.
III	»	Foce episc. et mart.
II	»	Fridolini conf.

Nonas		Perpetue et Felicitatis et aliorum trium mart.
VIII	Idus	Filemonis et apollonii.
VII	»	XL militum. Eraclii mart.
VI	»	Attali abbatis. Alexandri. Gagi. Flavii mart.
V	»	Candidi, Valerii mart. (Rogerius, Nachtrag.)
IIII	»	Gregorii pape.
IIII	»	Leonis episc. Eufrasie virg. Macedonii et aliorum.
II	»	Zacharie pape. Longini.
Idus		Petri. Andree. Pauli et aliorum XLVII.
XVII	Kal. Apr.	Cyriaci et sociorum ejus.
XVI	»	Gerdrudis virg. Patricii conf.
XV	»	Timothei mart. <i>primus dies seculi.</i>
XIIII	»	Johannis conf. Quintini et aliorum mart.
XIIII	»	Gumberti conf.
XII	»	Benedicti abbatis.
XI	»	Pauli episc. <i>Primum pascha.</i>
X	»	Teodorici, Victorini et Justini mart.
VIIII	»	Cyrini mart.
VIIII	»	Annunciatio S. Marie. <i>Dominus crucifixus.</i>
VII	»	Montani presb.
VI	»	Resurrectio domini.
V	»	Rogate virg. Johannis heremite.
IIII	»	Accatii mart. Gregorii Nazanceni. Eustasie abbatis.
IIII	»	Victoris mart.
II	»	Widonis abbatis. Balbine virg.

APRILIS.

Habet dies XXX — luna XXIX.

Kal. Apr.		Agapitis et Hyone mart.
IIII	Non.	Valerici conf.
IIII	»	Florentii argent. episc. <i>Diluvium hic factum est.</i>
II	»	Ambrosii episc. et Lupi episc.
Nonas		Cionie. Herenis.
VIIII	Idus	Ereni episc. et mart. Celestini pape.
VII	»	Cyriaci et aliorum.
VI	»	Concessi. Tymonis mart.
V	»	Marie egyptiace.
IIII	»	Ezechielis prophetae.
IIII	»	Leonis pape. Philippi episc.
II	»	Julii pape. Patervi episc.
Idus		Januarii et aliorum trium mart.
XVIIII	Kal. Maii	Tyburcii. Valeriani. Maximi mart.
XVII	»	Leonis mart.
XVI	»	Petri diaconi. Hermoginis mart.
XV	»	Paternii et Caloceri mart.
XIIII	»	Eleutherii episc.
XIIII	»	Leo papa nonus migravit ad ethera sanctus.
XII	»	Victoris episc. Anaceti pape.
XI	»	Amphelici mart.

X	Kal. Maii	Philippi episc. et mart.
VIII	»	Georgii. Adelberti mart.
VIII	»	Alexandri mart.
VII	»	Marci evangel. <i>letania maior. ultimum pascha.</i>
VI	»	Trutperti mart.
V	»	Anastasii episc.
IIII	»	Vitalis mart.
III	»	Torpetis. Agapii mart.
II	»	Vigilia apostolorum. Quirini episc.

MAIUS.

Habet dies XXXI — luna XXX.

Kal. Maii		Philippi et Jacobi. Wapurge virg.
VI	Non.	Athanasii episc.
V	»	Inventio s. crucis. Alexandri et aliorum.
IIII	»	Floriani mart. Celestini et aliorum.
IIII	»	Nectali et Nicetis mart. <i>Ascensio domini.</i>
II	»	Johannis apost. ante portam latinam.
Nonas		Mariani et Jacobi mart.
VIII	Idus	Victoris mart.
VII	»	Herme mart. <i>Initium estatis.</i>
VI	»	Gordiani et Epimachi atque Sophie virg. <i>Primum pentec.</i>
V	»	Gangolfi mart. Mammerti episc.
IIII	»	Nerei. Achillei et Pancratii mart.
IIII	»	Marie ad martyres. (Auch im «Hortus deliciarum».) Servatii episc.
II	»	Victoris et Corone virg.
Idus		Timothei mart. <i>Adventus spiritus sancti.</i>
XVII	Kal. Jun.	Peregrini episc. et mart.
XVI	»	Syii episc. et mart.
XV	»	Dioscori. Lectoris mart.
XIIII	»	Potentiane virg.
XIII	»	Zenonis mart.
XII	»	Valentis mart.
XI	»	Helene virg.
X	»	Desiderii episc. et mart.
VIII	»	Donatiani et Rogatiani mart.
VIII	»	Urbani pape et mart.
VII	»	Bede presb.
VI	»	Julii mart.
V	»	Germani episc. Johannis pape.
IIII	»	Maximini episc.
IIII	»	Felicis pape et mart.
II	»	Petronelle. Canti, Cantiani et Cantianille.

JUNIUS.

Habet dies XXX — luna XXIX.

Kal. Junii		Nicomedis mart.
IIII	Non.	Marcellini et petri.

III Non.	Herasmi episc. et mart.
II »	Cyrini et Quirini mart.
Nonas	Bonifacii episc. et sociorum ejus martyrum.
VIII Idus	Zotici. Attali. Artemii mart.
VII »	Pauli episc. et mart. Luciani mart.
VI »	Medardi episc.
V »	Primi et Feliciani mart.
IIII »	Basille virg. Cassiani. Rogati et Getulii mart.
III »	Barnabe apostoli.
II »	Basilidis. Cyrini. Naboris. Nazarii et Celsi.
Idus	Felicule virg. et mart. <i>Ultimum pentec.</i>
XVIII Kal. Julii	Valerii. Rufini mart.
XVII »	Viti. Modesti et Crescentie mart.
XVI »	Aurei mart. et Justine virg.
XV »	Aviti presb.
XIIII »	Marci et Marcelliani mart.
XIII »	Gervasii et Prothasii mart. Deodati episc.
XII »	Eustasii cont.
XI »	Albani mart. Rufini mart.
X »	Juliani mart. Paulini episc.
VIIII »	Vigilia.
VIII »	Nativitas s. Johannis Baptiste.
VII »	Gallicani mart. Luciane virg.
VI »	Johannis et Pauli.
V »	VII dormientium. Symphorose virg.
IIII »	Vigilia apostolorum. Leonis pape.
III »	Petri et Pauli.
II »	Festivitas s. Pauli.

JULIUS.

Habet dies XXXI — luna XXX.

Kal. Julii	Octava s. Johannis. Fidei. Spei. Caritatis.
VI Non.	Processi et Martiniani mart.
V »	Translatio s. Thome apostoli.
IIII »	Udalrici episc. Translatio s. Martini episc.
III »	Zoe mart.
II »	Octava apostolorum. Goaris conf. Tranquillini mart.
Nonas	Willibaudi episc.
VIII Idus	Kyliani et sociorum eius. <i>hora prima.</i>
VII »	Procopii et Getulii mart.
VI »	VII fratrum filiorum s. Felicitatis.
V »	Translatio s. Benedicti.
IIII »	Hermachore episc. Pugii pape. Fortunati episc.
III »	Serapionis et aliorum septem.
II »	Focati episc. et mart.
Idus	Margarete virg. et mart. <i>Divisio apostolorum.</i>
XVII Kal. Aug.	Sperati et Marcialis.
XVI »	Alexii conf.

XV	Kal. Aug.	Arnulfi episc. <i>Ab hinc nullus sanguinem minuat usque nonas sept.</i>
XIIII	»	Epaфра episc.
XIII	»	Sabini. Maximi. Romani.
XII	»	Arbogasti episc. Praxedis virg.
XI	»	Marie Magdalene.
X	»	Appollinaris episc. et mart.
VIIII	»	Vigilia. Victoris. Victorini. Xristine virg.
VIII	»	Jacobi apost. Christophori mart. Glodesinde virg.
VII	»	Herasti episc.
VI	»	Symeonis. Jocundi. Felicis et Hermelai presb.
V	»	Pantaleonis mart.
IIII	»	Felicis. Simplicii. Faustini et Beatricis.
III	»	Abdon et Sennes.
II	»	Germani episc. Fabini mart.

AUGUSTUS.

Habet dies XXXI — luna XXIX.

Kal. Aug.	Vincula s. Petri. VII fratrum Machabeorum.
IIII Non.	Stephani pape et mart.
III »	Inventio Stephani prothomart. et aliorum.
II »	Justini episc. et mart.
Nonas	Oswaldi regis et mart.
VIIII Idus	Sixti. Felicissimi et Agapiti mart.
VII »	Affre mart. Donati episc. <i>Autuni initium.</i>
VI »	Translatio s. Ciriaci et aliorum.
V »	Vigilia. Romani mart.
IIII »	Laurentii mart. Auctoris episc.
III »	Tyburcii. Cassiani mart. Susanne virg.
II »	Macharii et aliorum. Chrisanti et Darie.
Idus	Ypoliti mart. et sociorum eius. Concordie virg.
XIX Kal. Sept.	Vigilia. Eusebii conf.
XVIIII »	Assumptio s. Marie.
XVII »	Arnulfi conf.
XVI »	Octava s. Laurentii. Mammetis mart.
XV »	Agapiti mart.
XIIII »	Magni mart. Julii mart.
XIII »	Filiberti. Porfilii conf. Samuelis prophete.
XII »	Privati mart.
XI »	Timothei et Simphoriani mart.
X »	Vigilia. Apollinaris mart.
VIIII »	Bartholomei apostoli.
VIII »	Eusebii. Pontiani. Vincentii.
VII »	Alexandri. Irenei. Abundi.
VI »	Rufi mart.
V »	Hermetis. Augustini. Pelagii.
IIII »	Decollatio s. Johannis Baptiste. Adelfi conf. Sabine virg.
III »	Felicis et Audacti mart.
II »	Paulini episc.

SEPTEMBER.

Habet dies XXX — luna XXX.

Kal. Sept.		Petri mart. Egidii abbatis. Verene virg.
III Non.		Anthonii. Zenonis mart. Justi episc.
III	»	Mansueti. Remacli episc. (Antonini, Nachtrag.)
II	»	Bonifacii pape. Macelli mart.
Nonas		Quintini conf. Victorini mart.
VIII Idus		Magni conf.
VII	»	Regine virg.
VI	»	Nativitas s. Marie. Adriani mart.
V	»	Gorgonii mart.
IIII	»	Hilarii pape. Salvii episc. et mart.
III	»	Prothi. Jacincti. Felicis et Regule.
II	»	Syri episc. Juventii conf. Lucani presb.
Idus		Cypriani. Justine virg.
XVIII Kal. Octob.		Exaltatio s. Crucis. Corneli et Cypriani mart.
XVII		Nicomedis mart. Apri conf.
XVI	»	Eufemie virg. Lucie et Geminiani mart.
XV	»	Lamperti episc. et mart. Huperti episc. et mart.
XIIII	»	Rigardis imperatricis. Eutropii conf.
XIII	»	Ferreoli. Felicis. Constantie mart.
XII	»	Vigilia.
XI	»	Mathei apostoli. Lendelini mart.
X	»	Mauricii et sociorum eius. Hemmerammi episc. et mart.
VIIII	»	Lini pape et mart. Tecele virg.
VIII	»	Conceptio s. Johannis Baptiste.
VII	»	Firmipii mart.
VI	»	Eusebii et Cipriani mart.
V	»	Cosme et Damiani mart.
IIII	»	Venzelai mart. Justini conf.
III	»	Memoria Michahelis.
II	»	Jeronimi presb. Victoris et Ursi mart.

OCTOBER.

Habet dies XXXI — luna XXIX.

Kal. Octob.		Remigii. Germani episcoporum.
VI Non.		Leudegarii episc. et mart. Eusebii pape.
V	»	Sulpitii et Serviliani mart.
IIII	»	Crispi et Gagi mart.
III	»	Placidi. Fausti. Flaviane virg.
II	»	Fidei virg. et mart. Caprasii mart.
Nonas		Sergii et Bachi mart. Marci pape.
VIII Idus		Demetrii mart. et Reparate virg. et mart.
VII	»	Dionysii et sociorum ejus.
VI	»	Gereonis et sociorum ejus.
V	»	Marcelli. Domnii et alior. mart.
IIII	»	Eustasii et alior. mart.
III	»	Theophili episc.
II	»	Callysti pape. Burcardi episc.

Idus		Aurelie virg.
XVII	Kal. Nov.	Galli conf.
XVI	»	Donati. Januarii.
XV	»	Luce evang.
XIII	»	Januarii et sociorum eius.
XIII	»	Desiderii. Proculi. Ptholomei. Lucii mart.
XII	»	XI milium sanctarum virg.
XI	»	Severi mart. Marci episc. et mart.
X	»	Severini episc. <i>hora octava.</i>
VIII	»	XLVIII mart.
VIII	»	Crispini et Crispiniani mart. Dedicatio s. Margarete.
VII	»	Amandi primi argent. episc.
VI	»	Vigilia.
V	»	Symonis et Jude.
III	»	Narcissi episc. Lazari resuscitati.
III	»	Germani. Marcialis mart.
II	»	Vigilia. Quintini mart.

NOVEMBER.

Habet dies XXX — luna XXX.

Kal. Nov.		Omnium sanctorum. Cesarii mart.
III	Non.	Eustachii et sociorum eius.
III	»	Pirminii episc.
II	»	Primi. Proculi episc.
Nonas		Felicis. Eusebii. Domnini mart.
VIII	Idus	Willibrordi episc. Leonardi conf.
VII	»	Translatio s. Florentii episc. <i>hiemis initium.</i>
VI	»	Quatuor Coronatorum.
V	»	Theodori mart. Urciscini episc.
III	»	Martini pape. Tyberii et aliorum.
III	»	Martini episc. Mentie mart.
II	»	Kuneberti episc.
Idus		Briectii episc.
XVIII	Kal. Dec.	Philomini mart. et aliorum.
XVII	»	Vindani conf.
XVI	»	Othmari abbatis.
XV	»	Aniani episc.
XIII	»	Romani mart. et sociorum eius.
XIII	»	Cassiani mart. Maximi episc. et mart.
XII	»	Agabe virg. Pontiani et alior. mart.
XI	»	Mauri mart.
X	»	Cecilie virg. Longini mart.
VIII	»	Clementis pape. (Rasur. Columbani abb.?) Felicetatis. <i>hora decima.</i>
VIII	»	Crisogoni mart.
VII	»	Catherine virg. et mart. Benedicti. Maracli. Petri mart.
VI	»	Amatoris episc. Faustini et aliorum mart.
V	»	Maximi episc. Vitali et Agricole mart.

III Kal. Dec.	Gregorii. Trophimi episcoporum.
III »	Saturnini et aliorum mart. Vigilia.
II »	Andree apostoli.

DECEMBER.

Habet dies XXXI — luna XXIX.

Kal. Dec.	Elegii episc. Candide virg.
III Non.	Biviane virg. et mart. Pontiani mart.
III »	Attale virg. Lucii conf. Claudii et alior. mart.
II »	Barbare virg. et mart.
Nonas	Dalmatii mart. Julie virg.
VIII Idus	Nicolai episc.
VII »	Octava Andree.
VI »	Eucharri episc. Conceptio s. Marie. <i>hora XI a.</i>
V »	Melciadis pape. Romarici mart.
III »	Eulalie virg. et mart. Fusciani mart.
III »	Damasi pape.
II »	Hermogenis et aliorum XXIII.
Idus	Lucie virg. et mart. Odilie virg.
XIX Kal. Jan.	Nicasii episc. et mart.
XVIII »	Valeriani episc.
XVII »	Rufi et Zosimi mart.
XVI »	Ignatii mart. Adelheidis imperatricis.
XV »	Cateriani mart.
XIII »	Triginta martyrum.
XIII »	Vigilia.
XII »	Thome apostoli.
XI »	Kyrionis mart. Eugenie virg.
X »	Victorie virg. Evaristi pape et mart. <i>hora XII a.</i>
VIII »	Gregorii mart. <i>Vigilia.</i>
VIII »	<i>Nativitas domini.</i> Anastasie virg.
VII »	Stephani prothomart.
VI »	Johannis apostoli et evang.
V »	Natalis Innocentum.
III »	Throfimi episc. et mart. Memoria karoli regis et Thome canthuariensis.
III »	David regis.
II »	Silvestri pape et mart. Columbe virg.

M. Barth.

QUÉLQUES MINIATURES INÉDITES DE L'HORTUS DELICIAMUM.

Dans la préface du grand ouvrage sur le manuscrit de l'*Hortus Deliciarum*, détruit il y a juste cinquante ans dans des conditions connues de tous, M. le chanoine Keller fait allusion aux documents du comte de Bastard qui pendant une dizaine d'années eut l'original entre ses mains et qui a eu soin non seulement de faire copier une grande partie du texte, mais encore de dresser une table des matières ou description du manuscrit feuille par feuille. « Ces copies et ces précieuses notes, dit M. Keller, sont maintenant déposées

à la Bibliothèque Nationale de Paris, ce qui permettra à la Société pour la conservation des Monuments historiques d'Alsace de continuer l'œuvre de la reconstitution de l'*Hortus* en publiant successivement ces textes, comme elle vient de publier les calques connus des miniatures.»

Nous avons eu la bonne fortune d'avoir en communication ces documents de la Bibliothèque Nationale. Ils nous révèlent sur chaque page des indications et des textes d'une telle importance qu'il sera possible, non seulement de restituer presque complètement le texte, mais encore d'établir le système encyclopédique qui réunit la diversité des matières dans une seule idée.

Nous nous bornerons aujourd'hui à la communication de quelques fragments de miniatures dont quelques-unes sont d'un intérêt tout particulier. Ces documents de la Bibliothèque Nationale portent la cote suivante:

Nouvelles acquisitions françaises :

1° N° 6083, un volume in-4° avec des extraits latins et la table des matières détaillée, suivie d'un traité sur le costume (ce traité a été publié par M. Keller dans le Bulletin de la Société en 1904, vol. XXII sous le titre : Essai sur les divers costumes figurés dans les miniatures du *Hortus Deliciarum*, manuscrit du XII^e siècle de l'abbesse Herrade de Landsberg);

2° N° 6084, un volume grand in-4° avec la traduction française des textes contenus dans le volume précédent ;

3° N° 6044, une boîte contenant 1085 fiches avec notes et croquis selon l'ordre du manuscrit ;

4° N° 6045, une boîte de 796 fiches dont beaucoup doubles et triples, avec des extraits latins complétant les extraits du n° 6084 ;

5° N° 6046, une boîte de 733 fiches avec les traductions françaises des extraits de la boîte n° 6045.

Ce sont précisément les n^{os} 6044 et 6045 qui contiennent quelques croquis — non pas des calques — de miniatures inédites jusqu'à présent. Ce sont :

dans le n° 6044.	1°	sur la fiche	97	l'Arche de Noé, du fol. 27 verso du Ms.
	2°	» » »	734	La femme de Loth changée en colonne de sel, du fol. 34 verso du Ms.
	3°	» » »	143	La tête d'Esau du fol. 36 du Ms.
	4°	» » »	905	La Terre promise du fol. 46 du Ms.
	5°	» » »	473	La tête du Christ couronné d'épines, du fol. 143 du Ms.
dans le n° 6045.	6°	» » »	607	Le sorcier, du fol. 238 du Ms.
	7°	» » »	636a	Les chimères symboliques, fol. 255.

On remarquera que nous avons choisi l'ordre selon celui du manuscrit. En faisant suivre ces images (voir pl. XXXVII), nous ajoutons à

l'explication les textes qui s'y rapportent. La grandeur des images est celle des croquis, non celle de l'original.

1° *L'Arche de Noé*. L'arche est une construction simple, rectangulaire en planches, posée dans un navire de la forme de celui d'Ulysse et de ses compagnons dans la miniature des Sirènes au fol. 221 du Ms, planche LVII et LVIII¹. Au milieu de l'arche s'ouvre une fenêtre à deux volets. Noé se penche en dehors et tend la main vers la colombe revenant de son vol sur les ondes du déluge. Elle tient dans son bec une branche d'olivier, premier signe du reflux des eaux.

Des commentaires d'un symbolisme subtil accompagnent cette image et nous renseignent sur l'exégèse typologique du XII^e siècle. Sur le recto du fol. 28 colonne 2, se trouvait d'abord une poésie sur la triple arche, soit celle de Noé, de Moïse (l'arche d'alliance) et du Nouveau Testament (l'Église). Les parenthèses dans la poésie sont des gloses ajoutées par l'écrivain du manuscrit.

Temporibus tribus esse trium (virorum) tres novimus archas :
 Prima Noe. Moysi fuit altera. Tertia Christi.
 Lignea prima (fuit) secunda metallica (i. e. de auri metallo facta)
 tertia neutrum (neque lignea, neque metallica).
 Lege carens (prima) sub lege manens (secunda) a lege soluta (tertia
 i. e. ecclesia serviens in caritate)
 Octo prior (animas) tria posterior (tabulas, virgam, urnam) tenet
 ultima solum (Christum).

Hanc (i. e. primam) pelagus (i. e. diluvium) populus (israeliticus)
 tulit hanc (secundam) hanc (tertiam) spiritus almus.

Nous ne croyons pas nous tromper en attribuant ces vers à Hildebert de Lavardin, évêque du Mans († 1133) que nous rencontrerons encore tout à l'heure. Un autre commentaire est tiré du traité sur Noé de Robert de Tuy († 1129) : « Item de Noe et Archa. Per ostium factum in latere archae Noe per quod intromissae sunt in archam de mundis animalibus septena et septena, de immundis bina et bina significata est ecclesia². Per hoc autem quod de mundis animalibus intromissa sunt in archam septena et septena intelligimus bonos in ecclesia septem donis spiritus sancti ornatos. Per hoc autem quod de immundis animalibus bina et bina intromissa sunt in archam, malos intelligimus in ecclesia cum bonis commorantes. Binarius namque numerus amicus est generationis et generatione iniquitas committitur quia in ea feditas atque libido contrahitur. Unde per binarium numerum diabolus intelligitur. Ipse enim scissuras semper appellit(?) et pro unitate scindenda nullo tempore elaborare desistit³. Après un passage du même auteur sur le symbolisme de l'arche nageant sur les eaux avec le sacrement du Baptême qui sauve les âmes, le texte poursuit ainsi :

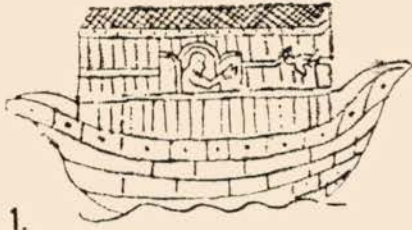
Noe sciens quia Dominus hunc mundum mundare atque lavare voluit, archam iussu Domini fabricavit in qua se et suam familiam

1. Les planches sont celles de la grande publication de Straub-Keller.

2. Ce rapprochement se trouve déjà chez Isidore de Séville. Quaest. in Genes. Migne LXXXIII, col. 229 suiv.

3. Nous remarquons dans ce passage le singulier dualisme du nombre de deux qui symbolise le désir d'engendrer et de la débauche, pratiqué par les méchants et le diable.

Planche XXXVII.



1.

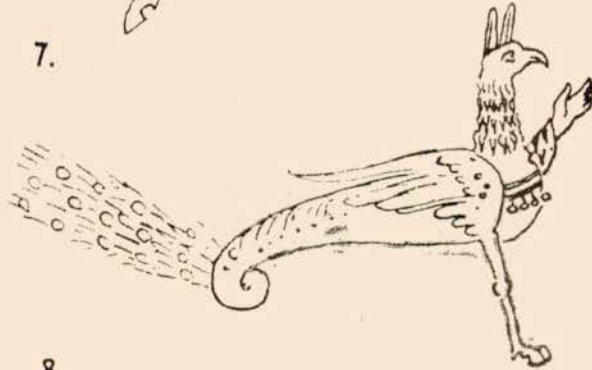
3.



6.

5.

7.



8.

2.

4.



Esquisses de miniatures inédites du Hortus deliciarum de Herrade de Landsberg, XII^e siècle.

conservavit. Post peractum diluvium emisit corvum praecepitque illi ut si alicubi terra appareret, sibi renuntiaret. Ille autem cadaver inveniens supersedit et comedit et propter avaritiam ventris sui non revertendo oblitus est domini sui. Corvo vero non redeunte emisit columbam quae quia fidelior fuit rediit et in ore suo ramusculum olivae attulit. Noe significat christum, archa ecclesiam et christianam fidem et omnes qui sunt infra ecclesiam et per christianam fidem salvantur, qui autem extra sunt sicut judaei et pagani hi sine dubio peribunt. Corvus significat eos qui baptizati sunt et qui fidem christianam suscipiunt sed postea per voluptatem et saeculare desiderium obliviscuntur dominum et quicquid ei in baptismo promiserunt. Columba autem, quae ramusculum olivae attulit significat eos qui baptizati sunt et nunquam obliviscuntur qualiter diabolo et eius pompis in baptismo obrenuntiaverunt. Oliva significat ubique pacem in sacra scriptura, ramusculus pacem quam debemus habere cum proximis nostris. (Ex sermone cuiusdam doctoris.)

Ce fragment de texte se trouvait au fol. 28, première colonne. La façon de citer l'auteur anonyme : Ex sermone cuiusdam doctoris, revient très souvent et nous sommes étonnés que les noms de tous les auteurs du XII^e siècle, à l'exception de Pierre Lombard, soient inconnus à l'*Hortus* tel que Honorius d'Autun, Hildebert du Mans, Marbode de Rennes, etc.

2^o *La femme de Loth changée en colonne de sel.* Il est possible que cette figure nous soit transmise en grandeur originale. Elle se trouvait au bas du fol. 34 verso et terminait une série de sept images de l'histoire de Loth et de Sodome en flammes. Le texte de l'Écriture selon lequel cette femme fut changée en statue de sel est rendu à la lettre et ne manque pas d'un heureux réalisme que nous retrouvons si souvent dans l'*Hortus*, énorme progrès vis-à-vis du manuscrit de Sintram-Gutha¹, antérieur à l'*Hortus* d'environ trente années. La femme indique par le geste de ses mains la direction de la fuite, mais en se retournant vers la ville châtiée elle est changée aussitôt en sel, son visage a des traits mélangés de frayeur et de curiosité. Une mèche de cheveux ébouriffés relève encore ce côté caractéristique. Son corps, dans le mouvement brusque, est immobilisé, les pieds sont changés en une parfaite colonne avec chapiteau à gros feuillage, fût et base. C'est bien la femme changée en colonne. Elle est vêtue d'un manteau de voyage. La tête est couverte d'une pièce d'étoffe dont les extrémités retombent derrière les oreilles². Cette coiffure laïque, nommée guimpe, était la transformation du peplum antique. On remarque aussi la « chainse » de toile aux manches étroites, les poignets sont brodés.

A côté de la tête on lisait : Uxor Loth. A une autre place, sur le même feuillet, était écrit le commentaire : Contra prohibitionem angelorum respiciens uxor loth post se, versa est in statuam salis et expiravit atque per septimam ab animalibus fere corroditur et die dominica reperitur.

1. Conservé au Grand Séminaire à Strasbourg.

2. Les jeunes filles ont, dans l'*Hortus*, la tête nue et les cheveux flottants.

3° *La tête d'Ésaü.* Au fol. 36 recto du Ms. se suivaient trois miniatures dont les deux premières sont en partie conservées. Ce sont le Sacrifice d'Isaac (fragment), Jacob reçoit la bénédiction d'Isaac. Planche XII. De la troisième qui manquait jusqu'à présent, nous avons découvert la tête d'Ésaü que le comte de Bastard a esquissée à cause du visage complètement couvert de poils. Les traits n'ont aucune expression caractéristique. Une note de Bastard donne d'autres détails sur la composition de cette image: «Le chasseur Ésaü est tout velu. On le voit avec son arc et tenant un lièvre. Il revient de la chasse.» Le texte s'arrête au symbolisme fort intéressant de la chasse considérée ici sous un jour favorable. Comme titre il porte également l'inscription: *In sermone cuiusdam doctoris;* des gloses allemandes sont intercalées:

De venatione nostra deo patri cibos offerimus scilicet exemplo bonae conversationis vel praedicatione, quando mala pecora id est malos homines ad penitentiam convertimus. Venatio igitur christianorum conversio est peccatorum. Hi designantur per lepores (hasen) per capreolos (rechboke) per apros (ebere) per cervos (hirze). Lepores significant incontinentes, qui dicuntur fere singulis anni mensibus concipere et parere. Capreoli figurant elatos, duplici cornu, scilicet uno superbiae, altero vanae gloriae munitos. Apri significant divites, dente cupiditatis et avariciae ceteros comprimentes et tamquam setis (borsten) pungentes, sic divitiis crescentibus contra deum se erigentes. Cervi designant sapientes argumentorum multitudine tamquam cornuum protectione se defendentes. Haec itaque quatuor animalium genera quatuor telis percutimus quando per exemplum continentiae humilitatis paupertatis caritatis perfectae illa quatuor hominum genera convertimus et a prioris vitae consuetudine penitus occidimus. Aliis enim sumus odor vitae ad vitam, aliis odor mortis ad mortem. Canibus eos fugamus quando voce praedicatorum eos terremus. Sic nimirum haec animalia vel verbis vel exemplis insequimur, cum canibus terremus ad retia fidei et ad cultum sacrae religionis deducimus et sic patrem nostrum Isaac (à la page en face se trouvent Isaac et Ésaü revenant de la chasse) qui est risus et gaudium, de venationis nostrae carnibus reficimus, ut ab ipso postmodum benedictionis gratiam consequamur. Nemo huius venationis est mundus ubi sunt ligna sicca et ideo combustioni apta, sunt et viridia cum fructu, et viridia sed fructum nullum facientia et ideo maledictioni proxima. Per sicca ligna desperati intelliguntur qui nullo de cetero rore virescunt divinae gratiae. Per viridia sine fructu peccatores qui licet virides sint in fide, intus vacui sunt fructu iustitiae. Per viridia cum fructu soli electi intelliguntur quorum alii fructum ferunt tricesimum, alii sexagesimum alii centesimum.

4° *La Terre promise.* Au courant du récit de l'Exode des Juifs d'Égypte et leur voyage dans le désert on voyait au fol. 46 verso l'image des quarante-deux stations, *mansiones*. Chaque *mansio* était rendue par un château, une église ou autre construction stylisée en miniature, comme le prescrivait la tradition des artistes du

xii^e siècle¹. Cette miniature ne nous est pas parvenue. Elle portait comme titre : *Haec sunt quadraginta duae mansiones filiorum Israhel*, et le texte s'y rapportant avait comme titre : *Excerpta Epistola Jheronimi ad Fabiolam : De quadraginta duabus mansionibus filiorum Israhel*. Une esquisse pourtant de la Terre promise vers laquelle s'acheminaient les Israélites nous donne une idée d'une partie de cette miniature. Le comte de Bastard la prend pour une carte géographique et dit que la Terre promise y est figurée par une couronne de feuillages. Nous ajoutons que les plantes caractéristiques sont placées dans le cercle, le palmier et la vigne. En dehors du cercle on voit une montagne boisée (le Liban?) et le Jourdain.

Nous constatons une analogie curieuse entre cette image et celle de la *Curia celestis* au fol. 244. Cette grande miniature dont la moitié manquait déjà lorsque le comte de Bastard faisait ses recherches, était également formée par un cercle rouge et portait comme titre : *Celestis curia finem non habet quia christi regni non erit finis quod designat circulus iste*. Ainsi que la Terre promise de l'Ancien Testament fut le désir séculaire des Juifs, de même la *Curia celestis* est la suprême espérance de la chrétienté, car nous voyons dans le cercle, étagés les représentants des vierges, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des prophètes, des patriarches, des continents, des gens mariés et des pénitents. Dans ce même ordre d'idée sont disposées les palmes et les sources d'eaux vives dans la miniature du Sein d'Abraham au fol. 263 (Pl. LXXVII). On y remarque en outre les couronnes royales «*quae designant praemia iustorum*». Dans les quatre angles les quatre fleuves du Paradis, le véritable «*Hortus Deliciarum*», se déversent dans les quatre directions du nouveau Paradis céleste. Il n'est pas inutile de citer ici un passage du manuscrit donnant l'expression très nette de ce terme. Il était tiré du *Speculum Ecclesiae* d'Honorius d'Autun : *Per paradysum qui hortus deliciarum dicitur, ecclesia accipitur, in qua sunt scripturarum deliciae et quae est vocata ad domum dei, ubi sunt gloria et divitiae. In tali paradiso fons oritur, dum christus fons omnium bonorum de casta virgine nascitur* (Migne P. L. 172, col. 833 ; voyez aussi Hildebertus Ceno-man : *Ecclesia Dei mysticus est paradysus* (poésie) P. L. 171, col. 1279).

Or, ce n'est pas Herrade ou les théologiens compilateurs de Hohenbourg, mais Honorius d'Autun qui a fourni le titre désormais si célèbre du manuscrit.

Une charmante poésie accompagnait l'image de la *Curia celestis*. Elle était écrite à côté du trône de l'Éternel :

- | | |
|---|--|
| <p>1. Beata illa patria
Quae nescit nisi gaudia,
Nam cives huius patriae
Non cessant laudes canere.</p> | <p>2. Quos ille dulcor afficit
Nullusque meror inficit,
Quos nullus hostis impetit
Nullusque turbo concutit.</p> |
|---|--|

1. Voy. la Charte de l'abbé Celse de Marmoutier du xiii^e siècle dont une copie du xvii^e siècle est conservée à la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg : Ms 16. Elle peut nous donner une idée de ces mansiones.

- | | |
|---|---|
| <p>3. Ubi dies clarissima
Melior est quam milia,
Luce lucens praefulgida
Plena dei notitia.</p> | <p>4. Quam mens humane capere
Nec lingua valet promere
Donec vitae victoria
Commuet haec moralia.</p> |
| <p>5. Quando deus est omnia
Vita, virtus, victoria
Victus, vestis et cetera
Quae velle potest mens pia.</p> | |

5° *La tête de Christ couronné d'épines.* Un fragment du fol. 143 recto montre la tête du Christ de la scène de l'Ecce Homo. Elle est vue de face et sans expression particulière. La couronne d'épines ressemble plutôt à une couronne de laurier telle que nous la voyons parmi les instruments de la Passion à la grande miniature du Jugement dernier, fol. 251 à 253 (pl. LXX). Aucun texte n'est conservé sur l'image de l'Ecce Homo. C'était probablement un passage du pape Silvestre, de Robert de Tuy ou du *Speculum Ecclesiae* qui figurent aux pages précédentes et suivantes, fol. 142 à 145.

6° *Le Sorcier.* Au fol. 238 on voyait Jésus chassant du temple les indignes tels que les usuriers, voleurs, etc. Il ne nous reste que trois détails que vient compléter encore notre croquis. C'est un sorcier tenant en équilibre une tour sur son nez avec l'inscription : *Magus turrim super nasum et alias fantasias magica arte faciens de templo eicitur.*

A vrai dire, ce n'est pas une tour seule que porte le sorcier, mais l'abréviation héraldique de toute une ville fortifiée dont les sceaux de l'époque donnent des exemples en très grand nombre. Dans nos fragments de textes, le sorcier n'est pas mentionné spécialement. Sont cités pourtant au même folio les hypocrites, l'empoisonneur qui tient dans sa chlamyde un crapaud et un serpent (au-dessus de sa tête on lisait : *Veneficus (zouberaere) eicitur. Veneficus tenet serpentem et bufonem* ; ensuite Judas l'usurier avec balance et pièce de monnaie : *Judas mercator pessimus significat usurarios, les voleurs, les larrons, les homicides, les hérétiques et tous les hommes injustes. Tous sont excommuniés de l'Église. Il est fort probable que le passage de l'Elucidarium d'Honorius trouvait ici son application : D. Quid sentis de artificibus ? M. Pene omnes pereunt, nam quidquid faciunt, cum maxima fraude agunt.* (Migne P. L. 172, col. 1148.)

Sur les Simoniaques qui figurent également sur la liste des excommuniés il nous est parvenu en poésie une image peu édifiante des mœurs de l'époque. Cette poésie était même mise en musique dont les neumes ne sont malheureusement pas transcrites.

DE SYMONIA

- | | |
|--|--|
| <p>1. Frigescente caritatis
In terris igniculo
Universae vanitatis
Fons inundat populo
Brevi sub articulo
Audiatur vastitatis
Gemitus in populo.</p> | <p>2. Ecce florent venditores
Spiritalis gratiae
Antichristi praecursores
Pastores ecclesiae
Fures Eucharistiae
Novi Judae successores
Christum vendunt hodie.</p> |
|--|--|

- | | |
|--|--|
| 3. Silent leges, iura tacent
Nulla fulta stipite,
Luxus et rapinae placent
In hoc mundi tramite,
Errat plebs cum milite
Lapidesque sancti iacent
In viarum capite. | 4. Martha foris occupatur
Quaerens lucri gratiam
Marthae soror contemplatur
Nummos et pecuniam
Vivitur ad gloriam
Aurum Christi conculcatur
Versum est in scoriam. |
|--|--|

7° et 8° *Les deux bêtes symboliques.* Après la longue série des miniatures sur le Jugement dernier et sur l'Enfer, l'*Hortus* donne une très courte récapitulation de la grandeur et décadence de l'homme. C'est l'interprétation saisissante en image du verset du Ps. 48 : Homo cum in honore esset, non intellexit, comparatus est iumentis insipientibus et similis factus est illis. Le dessin au trait, sans couleurs, était divisé en trois parties. En haut était placé l'homme nu comme microcosmos entouré des quatre éléments, au-dessous se dressaient deux animaux fantastiques, l'un composé du chien, de l'homme, du cerf, du cheval, de l'oiseau, du scorpion et du chat. A côté les vers suivants :

Latrans, vir, cervus, equus, ales, scorpio, catus,
Dente, manu, cornu, pede, pectore, retro, vel ungue,
Mordeo, cedo, peto, ferio, trudo, neco, scindo.

On remarquera que les trois paroles chaque fois superposées dans ces vers donnent en de courtes phrases l'analyse de cette bête polymorphe. Au bas de ce monstre il y en a un autre qui est composé du bœuf, du lièvre, de l'oiseau, du cheval, de l'homme, du serpent, du paon, du lion et de la grue. A côté du verset du Ps. 48 était cité un verset du Ps. 8 avec des commentaires entre parenthèses : Quid est homo (id est damnandus) quia memor es eius (dando carnalia, quia solem oriri facis super bonos et malos) aut filius hominis (id est salvandus) quoniam visitas eum (dando ei spiritualia). Deux hexamètres pareillement conçus suivent :

Bos, lepus, ales, equus, homo, serpens, pavo, leo, grus,
Pes, caput, os, pectus, manus, ilia, cauda, juba, crus.

Nous croyons pouvoir attribuer ces vers à Hildebert de Lavardin qui s'exerçait dans ce genre de versification, par exemple : De nativitate et passione Domini (Migne P. L. 171, col. 1282, § XIII) et De Christo Domino (ib. col. 1391, § XVIII). La juxtaposition de l'homme comme microcosmos à ces deux chimères, c'est-à-dire de la créature intelligente et normale aux êtres difformes résumait brièvement tous les chapitres précédents. Si c'est vraiment Hildebert qui a fourni ces vers, nous pouvons dire dès à présent qu'ils ne sont pas les seuls dans l'*Hortus*, car les compilateurs de cet admirable manuscrit ont puisé largement dans les œuvres de ce poète aussi élégant que fécond, quoique son nom ne soit jamais cité.

La composition étrange de ces animaux symboliques rappelle d'ailleurs les chimères de nombreuses sculptures romanes de notre pays. Elles sont influencées pour la plupart par des modèles d'Orient, ce que nous constatons d'une façon surprenante à la magnifique frise de l'église d'Andlau, antérieure à peu près d'un demi-siècle à

l'*Hortus* et à la partie haute de l'abside de St-Jean-des-Choux près Saverne.

Quant aux poésies consignées jadis dans le manuscrit, nous en comptons jusqu'à l'heure environ quarante cinq. Nous nous proposons de les publier prochainement en entier, accompagnées de notes critiques.

Jos. Walter.

UNE PRIÈRE DE SAINT LUC A LA SAINTE VIERGE, AYANT APPARTENU A L'ABBAYE DE PAIRIS

L'abbaye cistercienne de Pairis, près d'Orbey, s'est enrichie, en 1205, de nombreuses reliques, rapportées de Constantinople par l'abbé Martin, qui avait pris part à la quatrième croisade.

Un moine de Pairis, Gonthier, qui vivait à cette époque, a laissé de l'expédition un récit à la fin duquel se trouve un état des reliques rapportées à Pairis, ainsi que la description d'un joyau que l'abbaye céda à Philippe II, roi des Romains¹.

Or le hasard vient de me faire découvrir une note restée inédite jusqu'à ce jour, relative à un objet de prix, qui au XV^e siècle était exposé à la vénération des visiteurs de l'abbaye de Pairis et dont la description permet de conjecturer une origine byzantine, bien qu'il ne soit pas mentionné dans la relation de Gonthier. Il ne s'agit pas, semble-t-il, d'un portrait de la sainte Vierge, attribué à saint Luc, mais d'une tablette tissée de pourpre et de pierres précieuses, où l'évangéliste aurait tracé une prière en grec, dont voici la traduction latine, telle qu'on la trouve au verso du feuillet 196 du manuscrit 2307 (ancien manuscrit allemand 332) de la Bibliothèque universitaire et régionale de Strasbourg².

«Oratio beati Luce, evangeliste, de beata Virgine, quam texerat in laudem ejus purpureis et gemmis preciosis, greco sermone et litteris, ut ostenderunt hodierna die, in tabula ab eodem constructa, in monasterio Parhisiensi, Cisterciensis ordinis, Basiliensis dyocesis. Sequitur forma ejusdem oracionis.

Tu sola aput Deum electa, que imperii gloriam suscepisti, quia mundum rexisti, inestimabilis sanctitas, per te non solum tibi, sed et ceteris datur. Ego, in te et in eo qui fuit affixus clavis et ante solis occasum exspiravit, fidem gero continuo crescentem, sicut augmentatur ignis et signum magnum certum quod fuit in te clare vidi et illud optimum munus quod de tuo utero nobis datum est. O omnipotens, te adoro, ablue me a peccatis. Amen.»

Dr Ernest Wickersheimer.

1. Le récit de Gonthier a été publié pour la première fois par Canisius en 1603 (*Antiquæ lectiones*, V, 2, p. 358-393), puis en 1725 par Basnage (*Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum et historicorum sive Henrici Canisii lectiones antiquæ*, IV, p. I-XXII), en 1855 par Migne (*Patrologia latina*, CCXII, col. 221-256) et en 1877 par le comte Riant (*Écrits sacrés constantinopolitains*, I). Th. Vulpinus l'a traduit en allemand (*Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Litteratur Elsass-Lothringens*, V (1889), p. 1-56). La description du joyau cédé au roi des Romains a été reproduite par Fr. X. Kraus (*Kunst und Altertum in Elsass-Lothringen*, II, p. 509).

2. C'est un recueil d'opuscules théologiques, précédé d'un calendrier dont les saints indiquent une origine alsacienne.

Spuren der Strassburger Krutenau-Umwallung von 1387—1441.

Über dem Boden des heutigen Strassburg ist von der Umwallung der sogenannten fünften Stadterweiterung nichts mehr sichtbar. Es mag deshalb von Interesse sein, dass (Februar 1921) davon bei Anlass der Tieferlegung der *Waisengasse*, in der Nähe des Metzgerplatzes, etwa auf die Länge der alten, kürzlich abgebrochenen Artilleriekaserne, ein Mauerrest blossgelegt worden ist. Die Stärke der Mauer beträgt durchgehend 1,40 m. Sie besteht aus Bruchsteinmauerwerk, Vogesensandstein, unter Verwendung älteren Baumaterials. Die Richtung entspricht dem bei F. X. Kraus von Poellnitz veröffentlichten Plan der Stadterweiterungen, speziell dem fast senkrecht auf die Waisengasse ziehenden Teil, der im angegebenen Plan mit Katharinentor überschrieben ist. Jedoch ist zu bemerken, dass die dortige Fluchtlinie etwas mehr (ca. 20 m) in der Richtung gegen den Metzgerplatz zu versetzen ist¹.

Ch. Gähler.

Ein Strassburger Ablassbrief vom Jahre 1481.

Ein bisher unbekannter Strassburger Einblattdruck.

Im Faszikel G 5359 des Strassburger Bezirksarchivs stiess ich neulich auf einen Strassburger Einblattdruck, den ich in dem Werke «Einblattdrucke des 15. Jahrhunderts» (Halle a. d. S., 1914), nicht verzeichnet finde. Es handelt sich um die durch Paul Munthart, Propst an Jung Skt. Peter in Strassburg vorgenommene Promulgation der Erklärung des Papstes Sixtus IV. bezüglich des Ablasses für die Magdalenenkirche in Strassburg. Unterm 23. Oktober 1479 hatte nämlich Papst Sixtus zugunsten der im Bau begriffenen Skt. Magdalenenkirche eine ausführliche Ablassbulle erlassen². Der Ablass sollte für drei Jahre gelten. Am 12. Dezember 1479 wurde aber auch ein Ablass zugunsten der Ritter von Rhodus erlassen, und unterm 1. Juli 1480 erklärte der Papst alle andern Ablässe während der für diesen Ablass bewilligten Zeitdauer für ungültig³. Auf Bitten der Magdalenschwestern aber gestattete er unterm 22. November 1480, dass ihr Ablass nicht in der Ungültigkeitserklärung begriffen sei und beauftragte den Stiftspropst Paul Munthart von Jung Skt. Peter mit der Promulgation dieser Bestimmung. Diese Promulgation nun ist Gegenstand unseres Einblattdrucks: *Declaratio de mandato Sanctissimi dni nori Domini Sixti pape quarti, quod indulgentie alias concesse sub litteris plumbeis pro triennio sororibus ordinis sancte Marie Magdalene argen. non comprehunduntur sub generali*

1. Ausserdem fand sich bei den Arbeiten ein Steinblock mit der dreizeiligen gotischen Inschrift (XV. Jahrh.) **Bruder Niclaus Muger**, auf der Kante die linke Hälfte eines Wappenschildes mit durchgehendem Kreuz (XVI. Jahrh.). Der Stein wurde dem Strassburger Museum überwiesen.

2. Ein Exemplar dieser Bulle, grosser Einblattdruck in Plakatform, befindet sich auf der Münchener Staatsbibliothek, ein anderes im Stadtarchiv zu Hagenau; vergl. N. PAULUS, Ablasspredigten in Strassburg und Elsass am Ende des Mittelalters im «Strassburger Diözesanblatt», 1899, S. 105 f.

3. G. HANAUER, Cartulaire de l'église Georges à Haguenau (Strasbourg 1898, p. 386).

omnium indulgentiarum suspensione facta propter indulgentias Rhodaniorum. Der Stiftspropst inseriert in seiner Kundgebung das an ihn gerichtete päpstliche Schreiben vom 22. November und wiederholt die darin ausgedrückte Erklärung, *datum et actum Argentine in curia nostre solite residentie die vicesima mensis ianuarij : anno dni millesimo quadringentesimo octogesimo primo.* Daran schliesst eine summarische Inhaltsangabe der Bulle für Skt. Magdalena in lateinischer Sprache, während die letzte Bestimmung in deutscher Sprache wiedergegeben ist :

Menglich sol wyssen Welche menschen die Kirche zu den ruwerin personlichen nyt suchen mogen : das sint nemlich krancglyt Kintbetterin Swanger vnd seygende frauwen dinstlyt gefangen oder beschlossen closterlyt : Furseher der Kirchen Vnd besunder alle die : die von zymlicher vrsachen wegen verhyndert oder behefft sint : do durch si zu dyssem ablass nyt personlich kommen mogen : die sollen eynen bychtuatter welen noch yrem wyllen : der hat gewalt sy zu absoluieren von allen penen vnd sunden noch inhalt der bullen.

L. Pfleger.

PEINTURES MURALES A L'ÉGLISE DE WATTWILLER

Au cours du bombardement de l'église de Wattwiller, construite entre le XII^e et le XV^e siècle, la toiture et les voûtes se sont effondrées et laissent exposer à l'humidité les parois encore existantes. Par suite de cette infiltration lente, de grandes parties du crépi appliqué probablement au XVIII^e siècle se sont disjointes du mur et laissent apparaître des peintures murales de différentes époques.

Déjà, en 1882, M. Winkler avait déposé, dans la séance de la Société des monuments historiques du 3 juillet « un croquis d'une peinture murale trouvée dans le chœur de l'église de Wattwiller et qui, selon lui, peut remonter au XIII^e siècle. Elle décore l'intrados d'un arc et représente, dans des médaillons séparés, l'agneau de Dieu et le symbole des quatre évangélistes ». Dans la séance du 6 août suivant, une somme de 100 marks fut votée pour la conservation de ces peintures. Une copie fut faite par le peintre Schilling, de Fribourg. Ce dernier prétend qu'elles étaient exécutées *al fresco*. A ce compte rendu il faut ajouter que ces peintures ne se trouvent pas dans le chœur mais dans le seul arc roman de la nef latérale du nord.

Outre ces peintures l'église de Wattwiller vient de s'enrichir d'un certain nombre de nouvelles de haut intérêt qui prouvent une fois de plus que les églises du moyen âge n'étaient pas considérées comme achevées avant d'avoir leur parure picturale, malgré la théorie et la manie de Viollet-le-Duc d'effacer toutes ces traces au profit de l'architecture toute pure.

Dans la chapelle dédiée actuellement à saint Sébastien, on remarque du côté est, à gauche de la fenêtre, quelques scènes historiées superposées ; leurs dimensions diminuent vers le bas. En haut c'est le baptême du Christ dans le Jourdain, toutefois sans l'assistance traditionnelle des anges. Il est à remarquer que l'église a comme patron saint Jean-Baptiste. Ensuite on voit le Christ agenouillé et, à droite en

haut, une main bénissante. Les parties attenantes ne sont pas encore découvertes. C'est probablement une tentation dans le désert. Dans la bande plus bas se voit la sainte Trinité. Le Père céleste assis tient dans ses mains le crucifix. La colombe du saint Esprit arrive du côté droit. Ce sujet très fréquent au bas moyen âge est entouré d'un carré rouge dont les angles sont garnis de fleurs de lys stylisées. Vers la droite se tient sainte Marie Madeleine avec son vase de baume. Dans la zone inférieure se voient deux scènes de la Passion : le Christ conquis et le portement de la croix. Elles sont assez mouvementées et riches en personnages quoique leur dimension ne soit que d'environ 30 centimètres. A droite vont au devant de cette scène les deux vierges martyres sainte Agnès et sainte Catherine. L'agencement de ces scènes nous en fait supposer encore d'autres sous la couche du crépi, car il doit s'agir de tout un cycle d'images d'une iconographie assez curieuse dont un traité mystique sur la Passion a dû fournir les sujets comme par exemple les peintures qui décoraient jadis l'église St-Etienne à Strasbourg et St-Pierre et Paul à Wissembourg.

Le style et la technique de ces parties sont d'une haute perfection. La couleur et le modelé sont sobres, le dessin est très correct, presque classique dans le sens du style du milieu du xiv^e siècle, date que nous croyons pouvoir assigner à ces peintures. Elles se rangent parmi les meilleures de cette époque en Alsace.

Dans cette chapelle et dans le polygone du chœur on remarque ensuite quelques croix de consécration placées dans des cercles. Elles datent de la même époque.

Dans la nef latérale du sud on voit enfin des peintures dans la grande niche qui servait primitivement de lieu de sépulture (ancienne forme de l'arcosolium). La partie gauche seule est découverte. C'est le Christ ressuscitant du tombeau, il en sort avec le pied droit et le pose sur une marche. Il est vêtu autour des hanches d'un linge blanc, un manteau ample tombe de ses épaules. De la main gauche il tient l'oriflamme crucifère, de la droite il bénit une famille de chevaliers présentée par un personnage plus grand. Le type du Christ est très caractéristique pour le milieu du xv^e siècle dans notre province; une barbe à deux pointes entoure le menton du visage un peu allongé, la lèvre supérieure est imberbe. Une chevelure très fournie tombe sur ses épaules. C'est le type que nous rencontrons plutôt chez Michel Wohlgemuth et les maîtres franconiens que chez Schongauer et les autres primitifs de notre contrée. Tout au plus pourrait-on le comparer avec la tête de Christ du suaire dans la chapelle de St-Michel à Kaysersberg qui trahit visiblement la main du Maître E. S., ou encore avec la très belle tête du Christ ressuscité à l'église St-Nicolas à Strasbourg, cachée ordinairement derrière les cloisons. Au bas du marchepied, on remarque un cimier. L'enlèvement complet du crépi mettra à jour l'écusson et nous permettra probablement d'identifier la famille du donateur.

Si cette peinture n'est pas l'œuvre d'un maître de premier ordre, elle est toujours remarquable à titre de documentation stylistique.

Tout près de cette peinture nous voyons, en plus, des restes d'autres couleurs, entre autres un motif losangé vert et jaune avec des traits rouges, dans l'angle nord-est en haut une inscription encore

indéchiffable. Les caractères semblent être de ceux usités vers l'an 1400.

Nous pouvons nous attendre encore à d'autres découvertes, car partout où le crépi tombe apparaissent des parties coloriées qui font revivre un aspect primitif aussi riche en peintures que varié en formes architecturales.

J. Walter.

Das Weihwasserbecken von 1476 in der Zaberner Pfarrkirche.

In dem kleinen Gang, der von der Sakristei zum Chore der Zaberner Pfarrkirche führt, steht in die Wand eingemauert ein steinernes Weihwasserbecken mit dem Datum 1476. Der obere Teil allein ist alt, die Säule und Basis gehören einer neueren Restaurierung an.

Was an diesem Weihwasserbecken unsere besondere Aufmerksamkeit erregt, sind eine Reihe von durch Punkte getrennte Buchstaben, deren Lösung bislang nicht gelungen ist. Es handelt sich sicherlich nicht um die Initialen von Donatoren, da sonst ein Wappen die Herkunft erläuterte, wie etwa am gleichalterigen Weihwasserbecken in St. Georg in Schlettstadt. Die verschiedenen Seiten des kapitalartigen Behälters sind mit einem reichen Spiel von spätgotischem Masswerk übersponnen, auf einer Seite steht das Steinmetzzeichen des Künstlers deutlich angebracht. Die Frage ist nun die: Was könnten wohl diese Buchstaben N.D.W.F.D.S. bedeuten und welchen Weg müssen wir zu dieser Lösung beschreiten? Zunächst sei festgestellt, dass es sich sicher um eine deutsche Inschrift handelt wegen des W. Sehen wir uns nun um nach Inschriften, die in den voraufgehenden Jahrhunderten in reichem Masse an Baptisterien und den ihnen nahe verwandten Weihwasserbecken angebracht waren, so ist bei den meisten auf die reinigende Wirkung des Wassers auf die Seele hingewiesen¹. Am häufigsten ist die lateinische Sprache, als die der Liturgie, gebräuchlich. Im ausgehenden Mittelalter erscheint indes eine deutsche Inschrift nicht befremdend. Im Hinblick auf die geheimnisvolle Wirksamkeit des Wassers schlagen wir die Lösung vor: *Nimm Das Wasser Für Die Seele*. Dies wäre derselbe Gedanke, der sich durch die ganze christliche Tradition hindurchzieht und der schon in besonders prägnanter Weise an dem Marmorbecken in der Hagia Sophia zur Zeit Justinians in dem berühmten Anagramm seinen Ausdruck fand: ΝΙΨΟΝ. ΑΝΟΜΗΜΑ. ΜΗ. ΜΟΝΑΝ. ΟΨΙΝ. Wasch' ab die Sünde, nicht bloss das Gesicht.

Schlettstadt.

J. Walter.

Urkunde von 1540 betreffend Bussweiler.

Auf dem Speicher meines Elternhauses in Niederbronn fand ich kürzlich eine interessante Urkunde aus dem Jahre 1540. Das Pergament, das sehr gut erhalten ist, enthält einen Kaufvertrag, kraft dessen ein Viertel des Dorfes *Bussweiler* mit allen Leuten und Rechten

¹ V. BERGENER, Handbuch der kirchlichen Kunstaltertümer in Deutschland 1905, p. 413.

und dem «Jungfernbann-Busch» aus dem Besitze der Frau **URSULA VON AUW**, der Tochter des Balthasar von Auw und Witve des **MICHEL VON BERSTETT**, an **WOLFF VON SULZ**, Amtmann zu Bussweiler, und dessen Frau, Margarethe von Sulz, geb. von Berstett, übergeht und zwar zu einem Kaufpreis von 300 Gulden Goldes Strassburger Währung. Die Urkunde ist vom Schultheiss und Rat der Stadt *Zabern* ausgestellt und trägt zur Bekräftigung des Vertrages das grosse Siegel der Stadt *Zabern* und das vorzüglich erhaltene Siegel des **KRESS VON KOGENHEIM**. Als Beweis, dass der Kaufgegenstand bis dahin rechtmässiges Eigentum des Verkäufers war, wird ein Kaufvertrag aus dem Jahre 1501 erwähnt, dessen ganzer Wortlaut wiedergegeben ist.

Interessant sind auch die Namen der Zeugen, die bei beiden Käufen zugegen waren. So werden 1501 Martin Brechtor, Schöffe zu Hagenau und Bechtold von Trustenheim erwähnt. Beistand der Frau Ursula von Auw ist ihr Tochtermann Heinrich Waldeck, ihr Zeuge Jakob Kress von Kogenheim (1540).

Gersdorf bei Wërth.

G. Striebeck.

INSCRIPTIONS ET ÉPITAPHES DE MOLSHEIM.

(Suite et fin)¹.

A la *Chartreuse* dès le 17^e siècle on enterrait les religieux décédés dans le cimetière de la maison². Dans leur église les pierres tombales avec épitaphe étaient plutôt rares. Les Pères : *Bernard de Boppard*, ancien prieur de Trèves, *Henri Topffer*, prieur de Molsheim († 1612), *Jean Leucken*, prieur, assassiné lâchement à Molsheim par son propre neveu († 1619), avaient trouvé une place au chœur de l'église. Dans la partie de l'église réservée aux laïques dormaient leur dernier sommeil : Le capitaine *vom Hoff* († 1610), les quatre frères *Peetz de Luxembourg* : Paul († 1611), Jean († 1618), Adam († 1626), Remacle († 1630), auxquels venait se joindre Jean, fils de Paul. *Adam Peetz*, le coadjuteur de l'évêque de Strasbourg, avait consacré l'église et les autels et comptait parmi les grands bienfaiteurs de la maison. Malheureusement les épitaphes ou leurs textes ne sont point conservées.

Dans l'*Eglise paroissiale* de St. Georges on enterrait les prêtres, ainsi le recteur *Jean Pierre Kranich*, curé pendant trente-quatre ans, avait sa tombe près de l'autel (1726, sept. 28). Le doyen de la collégiale de Lautenbach, *François Scheffmacher* (1729, août 17), a été enterré dans l'église. Le primissaire *Iean Michel Stoll*, reposait près de la porte inférieure (1733, juillet 4). Les nobles paraissent également avoir eu un droit de sépulture dans l'église. Anne Claire de Noël, veuve d'*Andrée de Graben*, a été enterrée dans le chœur près de l'autel paroissial (1731, mars 26). Marie Hélène de *Neuenstein* dormait son dernier sommeil près de l'autel de St. Apolline dans la nef de l'église (1731, juillet 12). Marie Anne *Bugnot de Loude*, épouse du

1. Voir Cahiers d'Archéologie 1920, p. 1186-1194.

2. La liste dans l'*Archivum Sacristiae*, p. 597, manuscrit alsatique, n° 179 de la bibliothèque de l'Université de Strasbourg.

docteur Oberlin, avait été enterrée dans la nef (1732, oct. 7). — Toutes ces tombes devaient être marquées par une pierre portant une épitaphe. Si Grandidier n'en parle point, c'est que ces personnages n'avaient point pour lui d'importance au point de vue historique. Le fait qu'il n'a point relaté l'épitaphe du curé Seyboldt, rapporté ci-dessus, est une preuve suffisante pour notre façon de voir¹.

En sortant de Molsheim nous trouvons sur le chemin de Mutzig, en face de la sous-préfecture, une simple *croix des champs* portant l'inscription :

Dieses Kreutz
Hat lassen aufrichten
Peter Schneider, Maurer-
meister und *Anna Herré*
Verbürgerte Eheleute
Dahier zu Molsheim
anno 1803.

Le concordat était à peine conclu que les Croix des champs, détruits par la Révolution, ont repris leur place.

Si nous faisons une petite visite au *cimetière* de la ville, nous y relevons les épitaphes suivantes du 19^me siècle, qui ne manquent pas d'intérêts :

Ici repose
Fr. Ign. *Désiré de Streicher*

Vivant Major Général au service de sa Majesté Britannique. Chevalier des ordres de St. Louis, du Phénix, décédé à Molsheim le 31 mai 1818.

Jean Philippe Baltzer

En sont vivant chef de bataillon en retraite, officier de la légion d'honneur. Entré au service le 14 novembre 1792 il fit toutes les campagnes de 1792 à 1815 et conquit tous ses grades à la pointe de son épée.

26 avril 1762
† 27 février 1844.

* Ci-gît la *baronne Zorn de Plobsheim*, née Fanny Miart, † le 6 octobre 1837 à l'âge de 25 ans.

Ici reposent les corps de Cath. Deising,
* *Baronne de Haussen*, † le 11 février 1852
et de

* Marie Françoise Elisabeth Willemin-Thierry, née *Baronne de Hausen*,
† 15 janvier 1869.

* *Pierre Joseph Thierry*, ancien officier de cavalerie et des haras, chevalier de la légion d'honneur, † dans sa 92^me année le 5 mars 78.

1. Voir les registres des décès à la mairie de Molsheim.

* Même tombe.

Pour être complet nous devons rappeler que le monument de la guerre de 1870—1871 sur la place de l'église porte les noms des enfants de Molsheim tombés devant l'ennemi. Nous regrettons qu'aucune plaque commémorative ne rappelle le souvenir des nombreux soldats morts à l'ambulance de Molsheim entre 1793—1794.

J. Gass.

UNE PRESSE CLANDESTINE A STUTZHEIM ET LA PROPAGANDE CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE EN ALSACE EN 1790-91.

La grande Révolution a vu éclore une foule de brochures et de tracts destinés à défendre l'ancien régime. En Alsace particulièrement, le nombre de ces imprimés était légion et ce serait une œuvre méritoire que d'en dresser un catalogue complet, d'en analyser le contenu et d'en préciser la valeur¹. La plupart de ces publications n'indiquaient ni le nom de l'auteur ni celui de l'imprimeur ni le lieu d'impression, ou bien ils empruntaient des pseudonymes. La brochure « Von der neumodischen Art itzt Bischöfe in Frankreich zu wählen » était imprimée à « Ehrlichhausen. Mit Schriften von Wahrlieb und Kompagnie »; une autre brochure « Der Deckel von dem Hafen » indiquait comme lieu d'édition : Strasbourg, Francfort, Leipzig ; en réalité elle était imprimée à Bruchsa¹.

On ignorait jusqu'ici qu'en 1791 une *presse clandestine fonctionnait à Stutzheim*. Voilà ce que nous lisons à ce sujet dans une dénonciation faite le 11 mars 1791 par le peintre Ch.-Henri Kœchlen à la mairie de Strasbourg. La servante du curé Kolb, d'Ittlenheim², avait reçu d'un exprès du curé de Stutzheim une lettre assez épaisse. En l'absence du curé, l'Eve curieuse avait ouvert le paquet, qui contenait une lettre latine et un imprimé allemand, reproduisant la lettre du pape à l'évêque de Bâle. L'exprès étant revenu le lendemain pour redemander le paquet, la servante avait refusé de le rendre, sous prétexte qu'elle l'avait expédié au curé absent. Diplomate par nature, elle avait engagé la conversation avec le commissionnaire trop confiant et c'est ainsi qu'elle apprit que « le curé de Stutzheim avait une presse dans sa cave, que l'on y était occupé nuit et jour et que l'imprimé qu'il avait apporté sortait de cette presse. Le curé de Dingsheim en avait fait chercher une grande quantité dans la nuit³ ».

Le maire Dietrich décida d'aviser les commissaires du roi et les administrateurs du département du Bas-Rhin de l'existence de cette presse clandestine à Stützheim, dont les jours allaient être comptés. A-t-on reproduit à Stützheim d'autres écrits contre-révolutionnaires que la lettre du pape, dont il est question dans la dénonciation ci-dessus ? Nous n'en savons rien jusqu'ici et il est probable que cette presse clandestine n'eut qu'une existence éphémère.

1. L'ouvrage de F.-A. HEITZ : *La Contre-révolution en Alsace*, 1865, rend de bons services. Il faudrait distinguer également entre les écrits purement religieux, les œuvres politiques et les imprimés politico-religieux.

2. Le dénonciateur ou le secrétaire Albert de la mairie, a confondu : Dittlenheim avec Ittlenheim. C'est dans ce dernier endroit que le sieur Kolb était effectivement curé.

3. Strasbourg. Archives municipales. Série IV, fascicule 46, liasse Contre-révolution.

Le dernier alinéa de la déposition faite par Kœchlen nous renseigne sur le motif de la démarche qu'il venait de faire. Le curé Kolb d'Ittlenheim, fidèle à la loi, avait prêté le serment et s'était attiré, au dire de sa servante, l'inimitié et la persécution de ses confrères récalcitrants. Parmi ceux-ci il existait une étroite liaison entre les curés de *Dingsheim*, *Dossenheim* et *Stutzheim*, et le dernier était spécialement accusé d'avoir excité le fanatisme à l'occasion de la confession à la chapelle de la Vierge de Dossenheim. — *Bert de Majan*, curé de *Stutzheim*, était le commissaire épiscopal du cardinal de Rohan dans le *Kochersberg*. Un journal révolutionnaire de l'époque l'appelle même le « pseudo-coadjuteur in partibus » (After-Weihbischof) et reprochait à Kolb, curé d'Ittlenheim, d'avoir fait chercher chez Bert des dispenses de mariage¹. Comment expliquer cette contradiction apparente? C'est que François Kolb n'avait prêté le serment qu'avec restriction. En apprenant qu'on avait mis son nom sur plusieurs listes électorales constitutionnelles, il révoqua solennellement son serment conditionnel² et prêcha même contre la constitution civile et le nouveau régime³.

Les commissaires du roi, croyant qu'à l'imprimerie de l'évêché à *Strasbourg* on imprimait le mandement du cardinal de Rohan, voulurent faire saisir les planches (4 mars 1791), mais la dame *Le Roux* affirmait qu'elle croyait que le mandement cardinalice s'imprimait à *Fribourg*. On ne put confisquer chez *Le Roux* que la brochure « *Remarques sur le discours prononcé par M. l'abbé Brendel, faites par un de ses confrères* »⁴, et un « *Avis* » prévenant le public, que la lettre du pape Pie VI à l'évêque de Bâle se trouvait en dépôt chez *M. Meyer*, notaire de la ville. Les commissaires du roi demandaient que le Sieur *Le Roux* soit poursuivi comme auteur ou comme fauteur des « *Remarques* ». La municipalité devait contraindre le notaire à être plus circonspect à l'avenir, le Bref du Pape constituant une infraction à l'ordre public dans les circonstances actuelles (5 mars 1791)⁵.

Le mandement du cardinal de Rohan n'était imprimé ni à *Strasbourg* ni à *Fribourg*, mais à *Offenbourg*. Dans le rapport adressé par le conseil général de la commune de *Strasbourg* au président de l'Assemblée nationale à Paris (le 28 mars 1791), à propos des troubles dans la cathédrale de *Strasbourg*, nous lisons le passage suivant : « La conduite du cardinal de Rohan est aussi des plus odieuses, il ne cesse de nous inonder de mandements, de lettres pastorales, d'interdictions, d'excommunications et de mille abominations de ce genre, qui, sortent pour la plupart d'une imprimerie établie à cet effet à *Offenbourg*. Les sermons, les prêches, l'instruction publique confiée à nos prêtres, respirent tous le même esprit et sont calqués sur la conduite du cardinal⁶. »

1. Geschichte der gegenwärtigen Zeit, 1792, 28. März.

2. « Strassburger Zeitung », 14. Mai 1791.

3. Geschichte der gegenwärtigen Zeit, 1792, 29. März.

4. HEITZ. La Contre-révolution, p. 133, 135, distingue deux imprimés les « *Remarques* » et les « *Réflexions impartiales* ». Il s'agit de la même brochure.

5. Strasbourg. Arch. municip. Série IV, fasc. 46, liasse Contre-révolution.

6. Strasbourg. Arch. municip. Série IV, fasc. 46.

Un paysan d'Eschau affirmait que *le prince de Hohenlohe-Schillingsfurst, grand-custos* du chapitre de Strasbourg, coadjuteur de Breslau, leur envoyait des imprimés en quantité et, par les mêmes commissionnaires, il leur faisait dire verbalement de ne point acheter les bien nationaux. Bientôt il viendrait en Alsace avec une armée étrangère pour remettre le clergé dans ses biens¹. On sait que le chapitre de la cathédrale de Strasbourg s'était établi à *Offenbourg*.

On eut même la naïveté de dénoncer à Strasbourg le *curé de Honau* (Bade, en face de la Wanzenau), parce qu'il avait osé répandre sur la rive droite du Rhin un écrit contre-révolutionnaire. Pour donner à cette déclaration une apparence juridique, on affirmait que Honau avait appartenu au diocèse de Strasbourg, une vérité de La Palice, puisque, sous l'ancien régime, le diocèse de Strasbourg s'étendait au delà du Rhin, ce qui n'était point le cas pour l'évêché et le département du Bas-Rhin.

Les imprimés contre-révolutionnaires passaient le Rhin en *contrebande*. A Colmar on trouvait des ballots de la brochure : « *Der Deckel vom Hafen* », dont un Alsacien Stupfel, conseiller de la régence épiscopale de Spire à Bruchsal, était l'auteur². A Strasbourg on arrêta au passage du pont du Rhin (le 4 mars 1791) la femme *Barbe Zimmer*, femme du chantre Blaise Bürkner, chantre à la cathédrale, parce qu'elle avait caché sous ses jupes dix-sept exemplaires de la monition canonique du cardinal de Rohan contre Brendel. Pour ce crime elle fut déférée, par décision de l'Assemblée nationale (4 avril 1791), à la Haute-Cour d'Orléans³ et livrée à la risée du public patriote. La femme Bürkner obtint son élargissement par décision de la Haute-Cour Martiale du 18 juin 1791. Percluse des jambes depuis plus de deux mois, constamment alitée, sans secours et sans fortune, elle demanda un asile à l'hôpital jusqu'au rétablissement de sa santé. Elle voulait alors se retirer à Offenbourg, où son mari et le reste de sa famille l'avaient précédé⁴.

Le 29 mai on réussit à faire un *grand coup de filets*. On amenait devant le maire deux bateliers de Kehl, qui dans la nuit précédente, vers 11 heures du soir, avaient traversé le Rhin et étaient entrés dans le Giessen pour déposer deux sacs remplis d'imprimés contre-révolutionnaires sous un arbre près de la tuilerie. Quelqu'un avec une chaise à un cheval devait les chercher. A peine descendus de leur bateau, les deux bateliers furent appréhendés et conduits devant la municipalité de Strasbourg. Les sacs contenaient six paquets d'imprimés contre-révolutionnaires. On ouvrant le premier paquet, on y trouvait : 1^o *Patriotisches Gespräch* avec la traduction française ; 2^o Lettre d'un Alsacien à son correspondant de Paris ; Mars 1791 ; 3^o Bref de Pie VI aux habitants catholiques de Strasbourg, avec le texte latin ; 4^o Déclaration de Pie VI à l'épiscopat français sur la constitution civile du clergé, avec texte latin et allemand ; 5^o Lettre du cardinal Rohan aux catholiques de Strasbourg ; 6^o Mandement

1. Strasbourg. Arch. municip. Série IV, fasc. 46.

2. Oberdeutsche allgemeine Litteraturzeitung, 1792, I, 751.

3. Strasbourg. Arch. municip. Série IV, fasc. 46, liasse Contre-révolution.

4. Strasbourg. A. M. II, 125/3.

et monition du cardinal Rohan, français et allemand ; 7^o Avis important à François Acker ; 8^o Gespräch zwischen einem Pfarrer des Benfelder Distrikts und Grosshanns Jøergel, Hummel und Velten ; 9^o Von der neumodischen Art itzt Bischöfe in Frankreich zu wählen.

Les deuxième et troisième paquets contenaient une quantité d'exemplaires du « Diner patriotique » en français et en allemand. Le cinquième et le sixième paquet renfermaient chacun 500 exemplaires du Bref du Pie VI aux Strasbourgeois. C'était toute la collection des écrits contre-révolutionnaire, dont on disposait pour le moment au delà du Rhin, sur laquelle on venait de mettre la main. Les deux bateliers Resch et Hesslöhl ont-ils réellement voulu livrer ces imprimés au maire, comme ils l'affirmaient ? Le doute est permis, malgré que deux Strasbourgeois, le passementier Braun et le batelier Windersinger, confirmaient leur dire et que la police de Strasbourg se laissa convaincre de leur bonne foi. Les affirmations de Hesslöhl sur la façon, dont on l'avait engagé à Kehl, comment on avait appris les noms des prêtres qu'il indiquait, ne paraissent pas mériter une créance absolue. Une semaine plus tard Hesslöhl amenait au secrétariat d'autres imprimés : Contrefaction de la lettre pastorale de Brendel ; Lettre à monsieur le maire de Strasbourg, le 5 juin 1791, avec la traduction allemande¹.

Dans les Vosges, on n'était pas moins actif. Le citoyen *Eppel*, de Heiligenstein, rencontra le 27 janvier 1791, sur le chemin de *Grendelbruch*, le marguillier du chapitre de St-Léonard, qui lui confia qu'il portait de la part du chapitre de St-Léonard aux curés des environs, un imprimé qui annonçait qu'à Paris seulement trois prêtres catholiques, méprisés depuis longtemps, avaient prêté le serment. On devait s'opposer partout à la loi concernant le clergé, se réunir de toutes parts pour aller dissoudre l'Assemblée nationale².

L'administration départementale dut reconnaître que les efforts et la propagande contre-révolutionnaire exerçaient une influence réelle et effective sur la population. Dans l'adresse que les corps constitués du département du Bas-Rhin envoyèrent à l'Assemblée nationale à propos des troubles à la cathédrale, on dut avouer : « L'organisation du clergé (constitutionnel) n'a éprouvé dans aucune partie de l'empire une opposition aussi générale et aussi opiniâtre que dans ce département. Trois causes surtout y ont donné à la coalition des prêtres une force qui leur a permis de tout oser :

1^o Les principes de la doctrine ultramontaine, qui étaient enseignés dans le séminaire de Strasbourg ; 2^o les difficultés de remplacer ceux qui refusaient de prêter le serment du 28 novembre 1790, faute de prêtres qui sachent la langue allemande ; 3^o le voisinage et la protection du cardinal de Rohan, leur chef, qui, environné du simulacre d'une force armée, agit en souverain dans les terres qu'il occupe et secoue impunément les torches du fanatisme sur nos campagnes³.

1. Strasbourg, A. M., II/433.

2. Déposition du citoyen Massenet, le 28 janvier 1791. — Strasbourg, Arch. municip. Série IV, fasc. 46.

3. On aurait pu ajouter les convictions foncièrement chrétiennes de la population.

« Les curés et les vicaires refusèrent tous, excepté douze ou quinze, le serment. L'ancien clergé était maître des consciences. La très grande majorité des communautés catholiques ne voulurent point reconnaître le nouvel évêque ni les prêtres assermentés. Ils ne sont contenus que par les détachements de volontaires que nous sommes forcés de tenir dans les villages. A Strasbourg, à peine le quart des catholiques fréquentait les églises constitutionnelles. Dans le département, à peine le dixième des catholiques adhérait à l'organisation du clergé constitutionnel »¹.

Ces aveux officiels, dont nous ne pouvons donner qu'un résumé forcément incomplet, font comprendre combien l'Assemblée nationale était mal inspirée, en essayant de régler par elle-même les affaires religieuses.

J. Gass.

CUPULETTES RONDES ET CUPULES NAVIFORMES A L'ÉGLISE St. GEORGES DE HAGUENAU.

S'il y a des cupules naviformes et des cupulettes rondes attri-

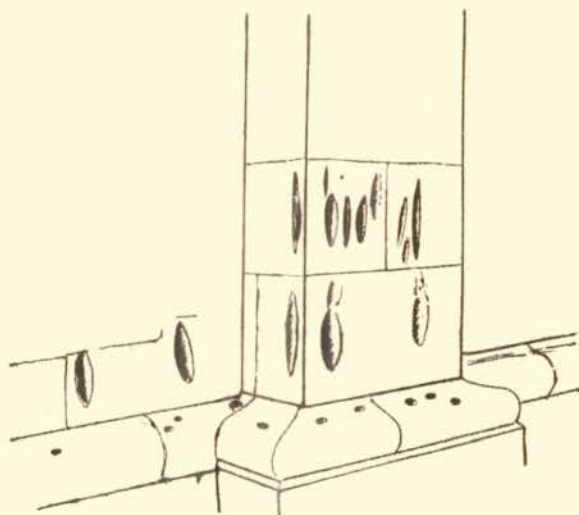


Fig. 245.

bues avec raison à l'âge de la pierre polie, il y en a pourtant d'autres, fait du reste bien connu, datant du moyen-âge. Leur origine est encore fort énigmatique et discutée. En voici (fig. 245) des spécimens, non encore publiés jusqu'à ce jour, relevés par nous sur un pilier extérieur de l'église St. Georges à Haguenau (XII^e et XIII^e siècles).

F.

DÉCOUVERTE D'UN TRÉSOR DE LOUIS D'OR A HAGUENAU.

La banque Stæhling, Valentin et Cie de Strasbourg faisant construire dans sa succursale, sur le terrain de l'ancienne Banque S. Weil à Haguenau, rue Clemenceau, des caves-trésors, les ouvriers y ont découvert un grand nombre de pièces en or frappées sous Louis XVI pendant les années 1786 à 1789. Evidemment ce trésor a été caché à l'occasion des troubles occasionnés par l'aurore de la Révolution en 1789. La banque s'est assurée du trésor en dédommageant les ouvriers.

F.

1. Cette adresse mériterait d'être imprimée. — Strasbourg. Arch. municipales Série IV, fasc. 46.